



GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne asbl  
Rue du Stampia, 36 - 1370 Jodoigne

**DOSSIER DE CANDIDATURE LEADER**  
**2023-2027**  
**AVRIL 2023**

**BUREAUX**  
Les Baladins du Miroir  
GAL Culturelité

ROULEZ  
PAS

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>PARTIE 1 : DIAGNOSTIC TERRITORIAL - PORTRAIT DES 7 COMMUNES</b>	<b>6</b>
<b>1.1 ANALYSE DES STATISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DU TERRITOIRE</b>	<b>7</b>
1.1.1 Carte d'identité du territoire	7
1.1.2 Structure physique du territoire	10
1.1.3 Patrimoine agricole	13
1.1.4 Patrimoine paysager	23
1.1.5 Patrimoine naturel	24
1.1.6 Structure de la population	34
1.1.7 Structure et patrimoine bâti	44
1.1.8 Mobilité	64
1.1.9 Economie et emploi	74
1.1.10 Energie et Climat	88
1.1.11 Cohésion sociale et dynamiques socio-culturelles	93
<b>1.2 ANALYSE AFOM (ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES)</b>	<b>103</b>
<b>1.3 ENJEUX DE LA HESBAYE BRABANÇONNE</b>	<b>114</b>
<b>PARTIE 2 : EVALUATION ET IMPACTS DES ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DE LEADER</b>	<b>117</b>
<b>2.1 CONTRIBUTION DES PROJETS AUX OBJECTIFS DE LA SDL ET QUELQUES RÉSULTATS CHIFFÉS</b>	<b>118</b>
2.1.1 Pour une gestion anticipative du territoire face aux enjeux partagés, pour un développement territorial raisonné	118
2.1.2 Pour une stimulation des ressources et du potentiel économique et touristique du territoire, pour un renforcement de l'attractivité et de l'économie locale résiliente	119
2.1.3 Pour une agriculture intégrée durablement au sein de son territoire, vers une agriculture plus durable et une meilleure compréhension des enjeux agricoles	120
2.1.4 Pour un renforcement et une valorisation du potentiel biodiversité du territoire	123
2.1.5 Pour une implication créative et solidaire des citoyens en Hesbaye brabançonne suscitant mobilisation citoyenne, lien social et convivialité, pour une stimulation de la coopération culturelle	125
2.1.6 Pour un soutien de la cohésion sociale et d'une inclusion active	126
2.1.7 Pour une mobilité alternative et multimodale	128
2.1.8 Pour un renforcement de la politique énergétique supracommunale	129

<b>2.2 IMPACTS DE LA STRATÉGIE 2014-2022</b>	<b>130</b>
2.2.1 Sur le public touché, le territoire et sa population	130
2.2.2 Sur la dynamique des acteurs du territoire : développement de nouveaux partenariats et collaborations, coopération transcommunale, réseau interpersonnel (nouveaux acteurs émergents sur le territoire suite à la mise en œuvre du projet), gouvernance	132
2.2.3 Caractère innovant de la stratégie (innovation technique, sociale, organisationnelle)	134
2.2.4 Pérennisation des actions	135
<b>PARTIE 3 : STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL</b>	<b>136</b>
<b>PARTIE 4 : DESCRIPTION DU PROCESSUS DE PARTICIPATION DES ACTEURS LOCAUX</b>	<b>143</b>
<b>4.1 DIAGNOSTIC TERRITORIAL</b>	<b>145</b>
<b>4.2 PRIORISATION DES ENJEUX DU TERRITOIRE</b>	<b>147</b>
<b>4.3 APPEL À PRÉ-PROJET</b>	<b>153</b>
<b>4.4 SÉLECTION DES PRÉ-PROJETS</b>	<b>155</b>
4.4.1 Commission de pré-sélection ouverte à tous les membres de l'AG	155
4.4.2 Sélection finale des pré-projets	156
<b>4.5 ATELIERS DE CO-CRÉATION DE FICHES-PROJETS</b>	<b>159</b>
<b>4.6 VALIDATION DE LA CANDIDATURE 2023-2027</b>	<b>159</b>
<b>PARTIE 5 : PLAN D' ACTIONS OPÉRATIONNEL</b>	<b>160</b>
<b>PARTIE 6 : STRUCTURE DU PARTENARIAT &amp; DESCRIPTION DES MÉCANISMES DE GESTION, DE SUIVI DE LA STRATÉGIE, D'ÉVALUATION</b>	<b>163</b>
<b>6.1 MÉCANISMES DE GESTION ET DE SUIVI</b>	<b>164</b>
6.1.1 Un réseau de partenaires engagés et des experts chargés de la mise en œuvre des projets	164
6.1.2 Une gestion financière rigoureuse et une prospective budgétaire en continu	164
6.1.3 Un suivi en continu des actions menées, une dynamique participative renforcée et une auto-évaluation intuitive et structurée permanentes	166

6.2 SYSTÈME DE COMPTABILITÉ

169

6.3 SYNERGIES ENTRE PROJET

170

6.4 PISTES DE COOPÉRATION

171

## PARTIE 7 : ANNEXES



# PARTIE 1

## DIAGNOSTIC TERRITORIAL PORTRAIT DES 7 COMMUNES



# 1.1 ANALYSE DES STATISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DU TERRITOIRE

## 1.1.1 CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

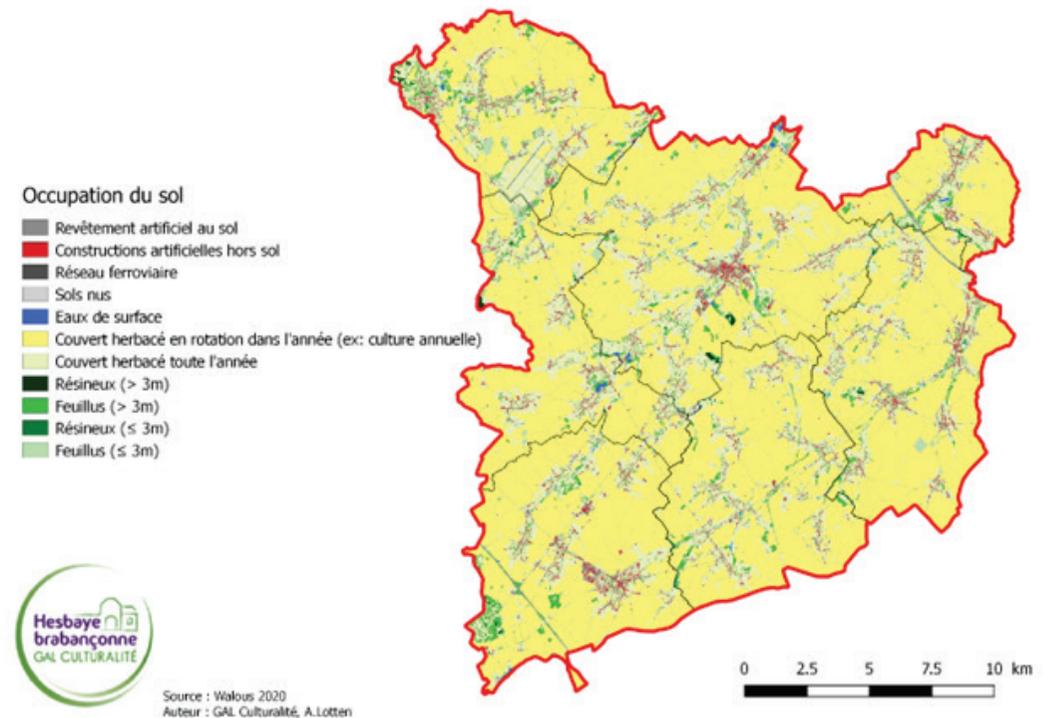
### 1.1.1.1 LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

La Hesbaye brabançonne est composée de sept communes situées à l'est de la Province du Brabant Wallon : Beauvechain, Hélécinne, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Perwez, Ramillies.

Ce territoire se confine entre deux grands axes autoroutiers structurants : l'axe E411 reliant Bruxelles-Arlon et l'axe E40 reliant Bruxelles et Liège. Ce réseau autoroutier impacte de façon importante la mobilité sur le territoire, qui se prolonge par des axes secondaires tels que les nationales Namur – Leuven N91 / Charleroi – Jodoigne N29 mais aussi les liaisons Hannut - Wavre N240 et aux extrémités les liaisons Perwez – Wavre N243, Louvain-la-Neuve – Leuven N25 et Tirlemont-Hannut N64.

Région définie comme rurale à l'échelle de sa Province, elle n'en demeure pas moins impactée par un phénomène de périurbanisation qui s'intensifie de par sa localisation aux portes de la Région de Bruxelles Capitale mais également de la Région flamande et du centre du Brabant wallon.

Malgré tout, la Hesbaye Brabançonne se caractérise par des grandes plaines agricoles, avec 73 % de son territoire dédié à l'agriculture soit 23 123 ha de SAU, ce que confirme la carte d'occupation du sol ci-après.



Occupation du sol dans les 7 communes de l'est du Brabant Wallon en 2022  
(Source : WalonMap, 2022)

### 1.1.1.2 CONTEXTE HISTORIQUE LOCAL

« Dès la Préhistoire, le sol du territoire est occupé. La mise en évidence par les fouilles archéologiques de sites d'âge paléolithique, mésolithique ou néolithique le confirme bien : ici une station minière de quelque importance, là des trouvailles isolées, nombreuses sont les découvertes.

Colonisé par les Romains, le territoire conserve quantité de témoins issus de leur passage, et non des moindres : un tronçon de la célèbre route Bavay-Cologne, plusieurs tumuli dont deux sont de premier ordre (Glimes et Hottomont), et de nombreux sites d'habitat ou d'industrie, tels que des fours tuiliers.

Les traces laissées par le Haut Moyen Âge se manifestent par des sites d'activités artisanales et des cimetières d'époque mérovingienne aux inhumations incluant un riche mobilier funéraire.

Inscrit principalement dans le Duché de Brabant, au Moyen Âge le territoire compte toutefois quelques enclaves qui dépendaient soit du Comté de Namur (Zétrud-Lumay), soit de la Principauté de Liège (Tourinnes-la-Grosse et Beauvechain). L'organisation en seigneuries y est bien sûr de mise : la possession de terres assortie de certains droits constitue une richesse convoitée, par les seigneurs mais aussi par les institutions ecclésiastiques. Les abbayes se multiplient et étendent leurs possessions. Au milieu du territoire, une petite agglomération urbaine naît et acquiert patiemment le rang de ville-marché : Geldonia Fori ou Jodoigne-le-Marché s'impose comme lieu de redistribution de produits alimentaires et d'artisanat pour toute une région.

Les Temps Modernes, sous domination espagnole, sont une période plus difficile, principalement à cause des guerres de religions – la mise à sac régulière de Jodoigne en témoigne –, puis celles de succession d'Espagne, dont un épisode eut lieu à Ramillies. Sous le régime autrichien, le territoire connaît une période de répit relatif, comme l'indiquent les multiples (re)constructions, tant civiles que religieuses. L'invasion française signe ensuite la fin de l'Ancien Régime.

Indépendant des Hollandais depuis 1830, le territoire se maintient dans une vocation essentiellement agricole. Toutefois la révolution industrielle qui enfle conquiert du terrain, aidée par l'arrivée du chemin de fer (la Croix de Hesbaye), et le développement du vicinal. Certains villages se teintent de caractéristiques plus urbaines lisibles dans l'architecture, favorisées par une mobilité plus grande de la population. Cette mobilité s'est d'ailleurs faite « radicale », avec les vagues d'émigration vers le Wisconsin (USA), qui ont effrayé un temps, tant elles étaient massives.

Le siècle dernier enfin fut essentiellement marqué par la Deuxième Guerre mondiale, qui eut un retentissement certain sur le territoire, et sur quelques villages en particulier. »

### 1.1.1.3 CRITÈRES DE RURALITÉ

En 2021, l'indicateur de ruralité a été actualisé pour l'ensemble des communes wallonnes par le Service Public de Wallonie. Le degré de ruralité correspond au pourcentage du territoire communal occupé par des territoires ruraux. Un territoire est considéré comme rural lorsque :

- La densité de population est strictement inférieure à 150 hab/km<sup>2</sup> ;
- ou la densité de population est supérieure à 150 hab/km<sup>2</sup> mais dont les espaces ruraux couvrent plus de 80% de la surface totale du secteur statistiques

L'indicateur de ruralité SPW ARNE définit les communes en trois catégories :

- Une commune est dite « rurale » si plus de 85% de sa surface est composée de territoires ruraux ;
- Une commune est dite « semi-rurale » si 60 à 85% de sa surface est composée de territoires ruraux ;
- Une commune est dite « non rurale » si moins de 60% de sa surface est composée de territoires ruraux ;

	Indicateur	Degré de ruralité
Beauvechain	Semi-rurale	81,87%
Hélécine	Semi-rurale	83,07%
Incourt	Rurale	88,23%
Jodoigne	Rurale	85,84%
Orp-Jauche	Rurale	85,16%
Perwez	Rurale	87,57%
Ramillies	Semi-rurale	84,89%



Extrait de la mise à jour de l'indicateur ruralité (2021) (Source : SPW ARNE, 2021)

## 1.1.2 STRUCTURE PHYSIQUE DU TERRITOIRE

### 1.1.2.1 GÉOLOGIE

Le sous-sol des sept communes date principalement de l'Eocène (début de l'ère tertiaire, environ -60 millions d'années). Toutefois, les terrains situés au Nord de la Grande Gette sont plus jeunes ; ils appartiennent à la période Oligocène (environ -12 millions d'années). Inversement, les terrains des vallées des Grande et Petite Gette sont eux plus anciens : du Cambrien (ère primaire, environ -550 millions d'années) et du Crétacé (ère secondaire, environ -100 millions d'années), respectivement.

D'un point de vue lithologique, le territoire des sept communes est tapissé en profondeur de sables, liés à la formation de la pierre de Gobertange (ère tertiaire). Les quartzites et phyllades (ère primaire) apparaissent dans la vallée de la Grande Gette, tandis que celle de la Petite Gette se caractérise par les craies et silex, ainsi que les tuffeaux (ère secondaire).

Toutes ces pierres ont été utilisées au fil du temps dans l'habitat traditionnel, et certaines ont par ailleurs fait l'objet d'une exploitation industrielle.

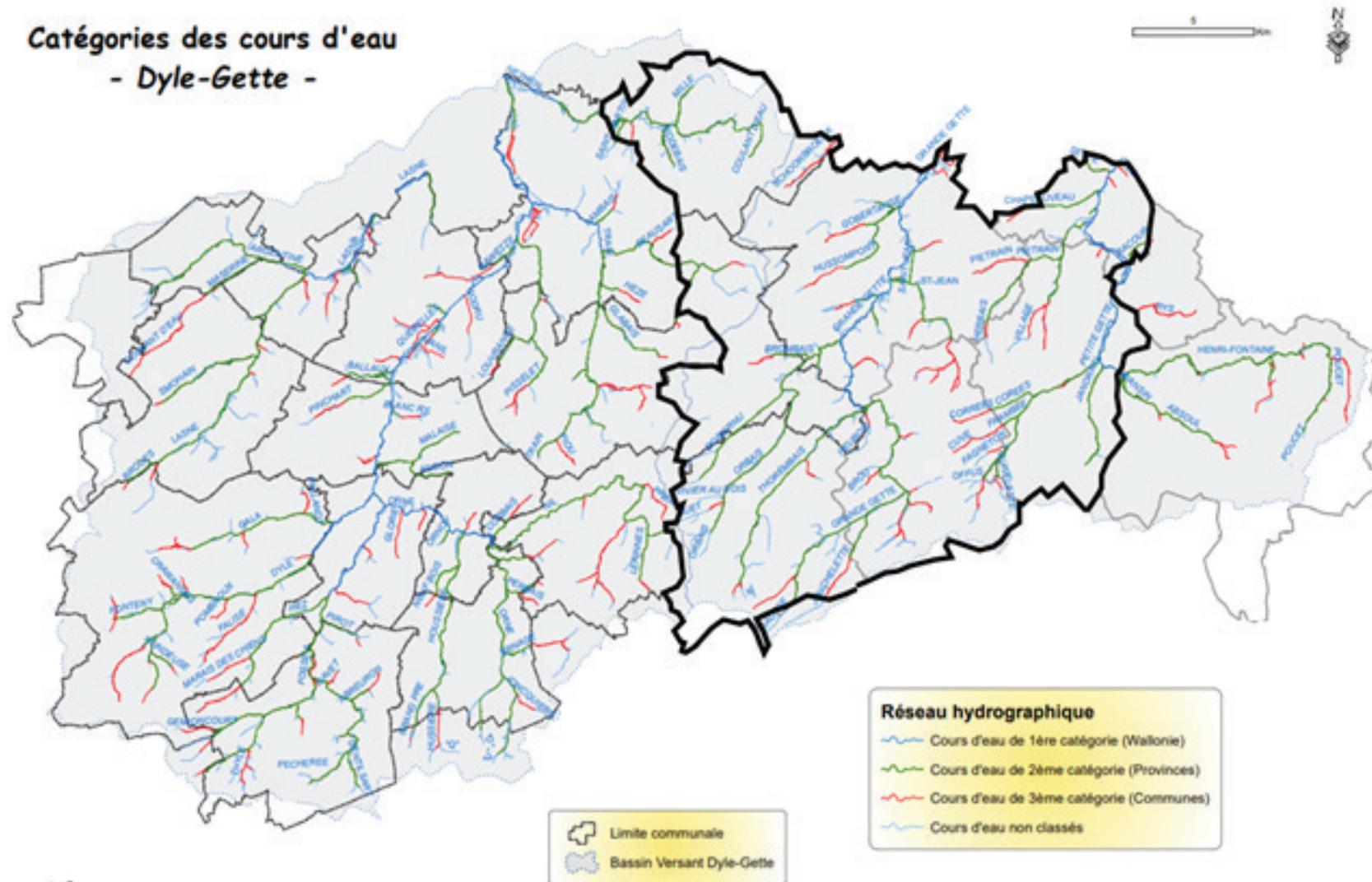
Leurs caractéristiques propres portent à elles seules une identité de la Hesbaye brabançonne volontiers qualifiée par certains de « Pays blanc » !

### 1.1.2.2 ORO-HYDROGRAPHIE

Les riches terres fertiles de l'est du Brabant wallon, qui appartiennent au bassin de l'Escaut, sont irriguées par de nombreux ruisseaux qui se réunissent dans la Petite Gette ou dans la Grande Gette. La ligne de crête définissant le bassin versant se situe à l'extrémité sud du territoire (commune de Ramillies), et correspond précisément à l'ancienne voie romaine dite « chaussée Brunehaut », reliant Bavay à Cologne. L'altitude y culmine à environ 150 mètres, voire 160 mètres. Les altitudes les plus faibles, environ 50 à 60 mètres, se situent le long de la Grande Gette et de la Petite Gette, à l'extrémité nord du territoire.

Grande et Petite Gette, ainsi que leurs ramifications, suivent principalement une orientation sud-ouest/nord-est. Seuls la Nethen et le Piétrebais, cours d'eau du bassin de la Dyle et localisés au nord-ouest du territoire, ainsi que les ruisseaux secondaires qui s'y jettent, ont une direction contraire, orientée est-ouest comme l'indique la carte ci-après réalisée par le contrat rivière Dyle-Gette.

## Catégories des cours d'eau - Dyle-Gette -



Bassin versant et réseau hydrographique de la Hesbaye brabançonne (Source : CRDG, 2022)

De nombreuses sources, quelques étangs et carrières inondées font partie du paysage hydrographique de la région. Le sous-sol de la région recèle dans son socle primaire mais aussi dans les craies du crétacé (ère secondaire) et dans les sables bruxelliens (ère tertiaire), une importante réserve d'eau qui fait l'objet de plusieurs pompages. Ce sous-sol crayeux a pour caractéristique d'être fort perméable, et est particulièrement sensible aux pollutions de toutes sortes.

### 1.1.2.3 APTITUDE DES SOLS

Le territoire des sept communes est uniformément caractérisé par sa couverture limoneuse, dont la densité est toutefois variable : épaisse à l'est de la Petite Gette, cette couche est nettement plus mince à l'Ouest du territoire, où un relief plus « accidenté » a favorisé son érosion.

Ces limons sont très bénéfiques pour l'agriculture, surtout lorsque ce sol est constitué de limon sec sur craie, comme il s'observe dans la partie sud-est du territoire. Les limons plus humides sont plus propices aux herbages. Les versants faiblement inclinés et les plateaux sont propices au développement de l'agriculture. En certains endroits, de petites zones sablo-limoneuses ont été délaissées et ont accueilli une couverture boisée.

#### **SYNTHÈSE**

La composition du sous-sol et le réseau hydrographique de la Hesbaye brabançonne présentent des qualités indéniables qui ont impacté plus que favorablement le cadre de vie, les paysages et le développement d'une agriculture prospère.

### 1.1.3 PATRIMOINE AGRICOLE

La Hesbaye brabançonne, avec ses 23.123 hectares de terres fertiles, est réputé pour être le berceau des grandes cultures diversifiées et le grenier à blé de la Wallonie. Depuis quelques années, un grand nombre de nouvelles petites fermes se développent aussi sur le territoire : des maraîchers, des éleveurs de volailles, moutons, cochons ou chèvres offrent une large gamme de produits frais et transformés.

#### 1.1.3.1 CHIFFRES CLÉS DE L'AGRICULTURE LOCALE

##### Surface Agricole Utile et son évolution

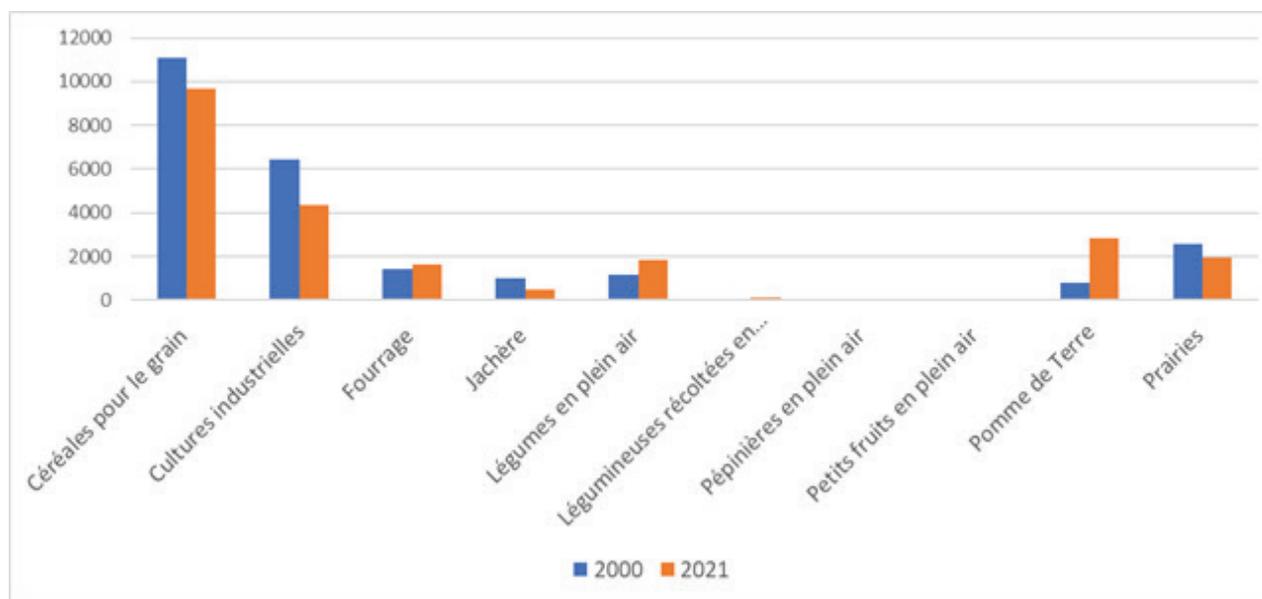
En 2021 dans l'est du Brabant wallon, 23.123 hectares de superficie agricole était exploitée. On parlera de Surface Agricole Utile (SAU). En termes d'évolution, cette valeur a fortement baissé depuis l'année 2000 : - 1 607 ha, représentant une perte de 6,5% (contre 3,2% en Wallonie). On not toutefois une stabilisation de la SAU depuis 2018 sur le territoire.



Evolution de la SAU – 2000 à 2021 (Source : CAP Ruralité, 2022)

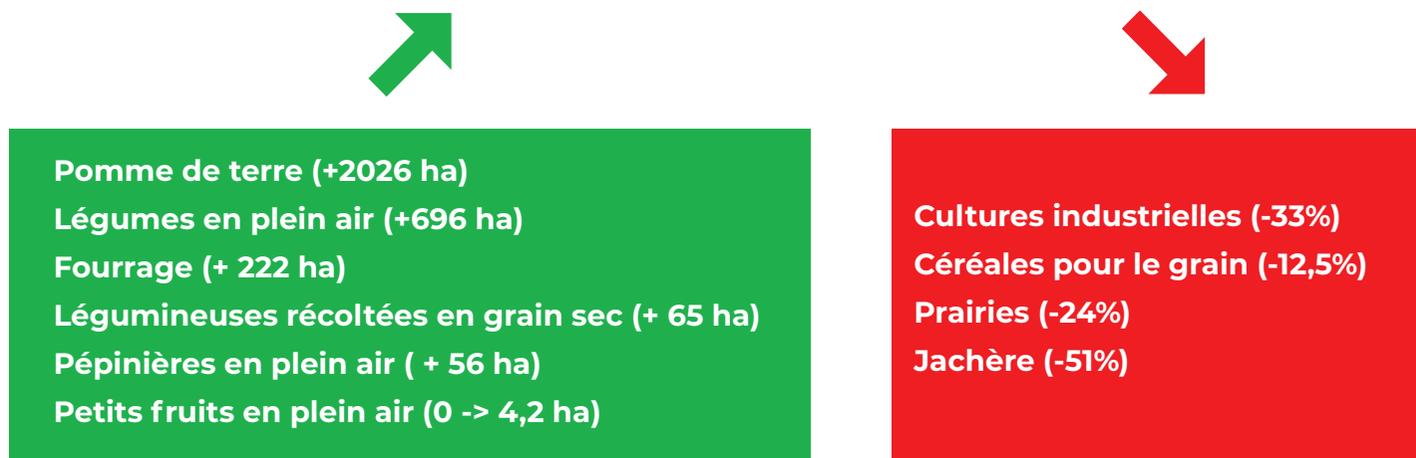
A l'échelle du territoire de l'est du Brabant wallon, seules les communes de Ramillies et d'Orp-Jauche présentent une évolution de la SAU positive. Notons que des évolutions négatives n'illustrent pas forcément une perte de terres agricoles. En effet, lorsque la SAU est exploitée par un établissement agricole extérieur au territoire, cette SAU n'est pas comptabilisée sur el territoire de culture, mais bien sur le territoire où est situé l'exploitation. Ainsi, cette diminution de la SAU dans les communes de Jodoigne, Perwez, Hélécine, Beauvechain et Incourt sont à la fois lié à une reprise des terres cultivées par des exploitants agricoles externes au territoire et par une augmentation des terres artificialisées.

En termes de composition, la répartition de la SAU rappelle que l'openfield est prédominant : les caractéristiques pédologiques et agro-géographiques identifiées au début de ce document dictent donc le mode de faire-valoir de la SAU. Ce profil agricole, avec beaucoup de céréales et peu de superficies enherbées, s'explique par la qualité des terres limoneuses de la Hesbaye brabançonne qui peuvent supporter des cultures exigeantes telles que les céréales et les cultures industrielles.



Evolution de la composition de la SAU en Hesbaye brabançonne – 2000 à 2021 (Source : CAP Ruralité, 2022)

De manière synthétique, voici les évolutions de la Surface Agricole Utile en Hesbaye brabançonne entre 2000 et 2021 :

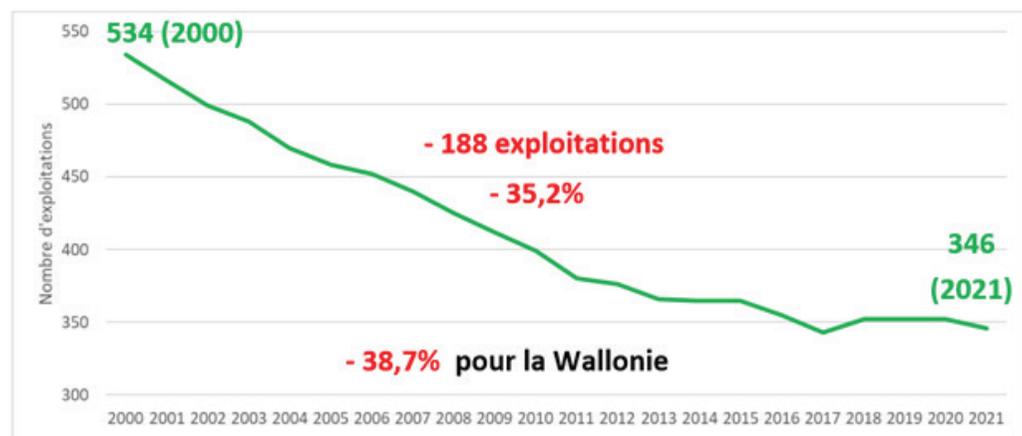


Toutes ces évolutions combinées ont pu contribuer à faire évoluer le paysage agricole de la Hesbaye brabançonne, même si l'openfield reste la structure agricole prédominante sur le territoire. Deux phénomènes conjoints s'observent : à la fois un transfert et une diversification de la composition de la SAU et une augmentation des superficies artificialisées, majoritairement grapillées sur les surfaces agricoles.

En comparant la zone agricole au plan de secteur (25 250 ha) et la SAU (23 123 ha), on constate une équivalence presque parfaite à 91,57%, ce qui signifie que les surfaces théoriquement affectées à l'activité agricole au plan de secteur sont effectivement valorisées par l'activité agricole.

### **Exploitations agricoles**

Établi en 2021, le recensement agricole a déclaré 346 exploitations agricoles, soit 188 établissements de moins qu'en 2000. Autrement dit, on note une diminution de 35,2% du nombre d'exploitations sur le territoire de l'est du Brabant Wallon. Comparativement, la diminution en Wallonie sur cette même période était de 38,7%. Cette baisse moindre du nombre d'exploitations en Brabant wallon s'explique peut-être en partie par la taille des exploitations à l'est du Brabant wallon. La fertilité des terres y a rendu possible le développement de cultures sur de grandes surfaces, favorisé çà et là par des opérations de remembrement agricole.



Evolution du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2021 (Source : CAPRU)

Concernant la répartition de cette diminution, elle est fortement marquée sur la commune d'Hélécine, avec près de 50% des exploitations en moins. En valeur absolue, c'est la Ville de Jodoigne qui a perdu le plus d'exploitations depuis 2000, avec 49 exploitations.

	Nombre d'exploitations		Evolution	
	Indicateur	Degré de ruralité	Nombre	%
Beauvechain	71	49	- 22	- 31%
Hélécine	25	13	- 12	- 48%
Incourt	61	38	- 23	- 37,7%
Jodoigne	132	83	- 49	- 37,1%
Orp-Jauche	77	53	- 24	- 31,2%
Perwez	89	54	- 35	- 39,3%
Ramillies	79	56	- 23	- 29,1%

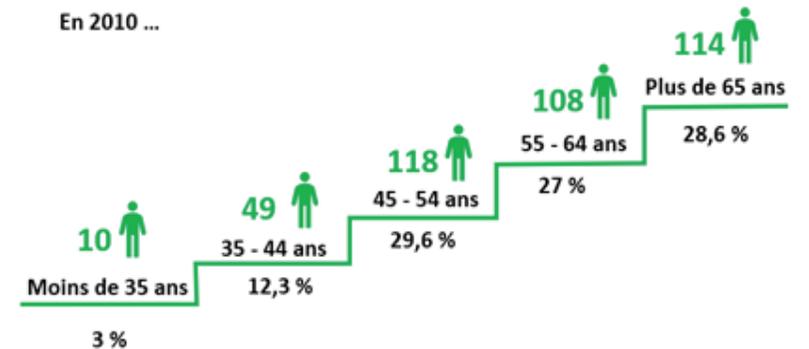
Evolution absolue et relative du nombre d'exploitations agricoles par commune entre 2000 et 2021 (Source : CAPRU)(Source : CAPRU)

## Age des chefs d'exploitation

En 2010, l'âge moyen des chefs d'exploitations était de 54,7 ans en Hesbaye brabançonne.

Selon les catégories d'âge, seulement 15,3% des chefs d'exploitation avaient moins de 45 ans. Ce chiffre illustre bien l'âge relativement avancé des chefs d'exploitation agricole.

Toutefois, même si cette part des moins de 45 ans est faible, elle tend à se stabiliser et même à légèrement augmenté. En effet, cette part des > 45 ans était de 20% en 2020. Notons que le nombre d'exploitants a également diminué durant cette décennie ; le nombre absolu d'exploitants agricoles n'est ainsi pas plus élevé en 2020.

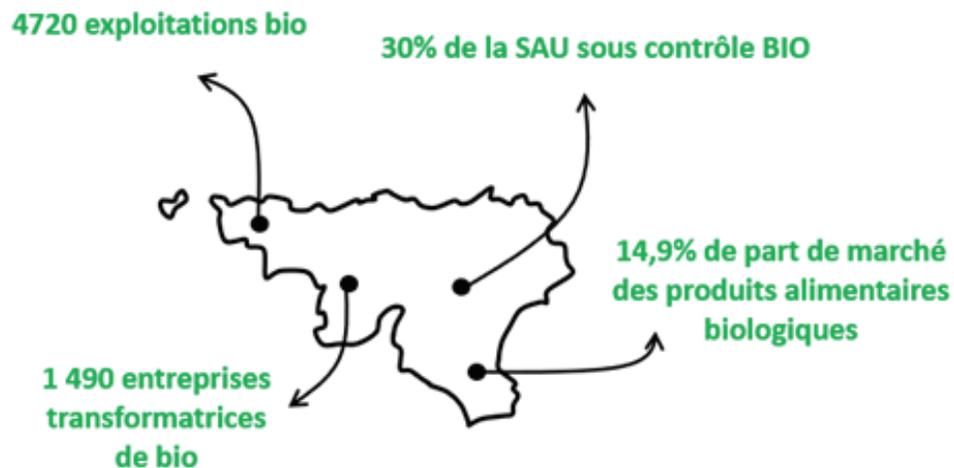


Evolution de la structure d'âge des chefs d'exploitation en 2010  
(Source : CAPRU)



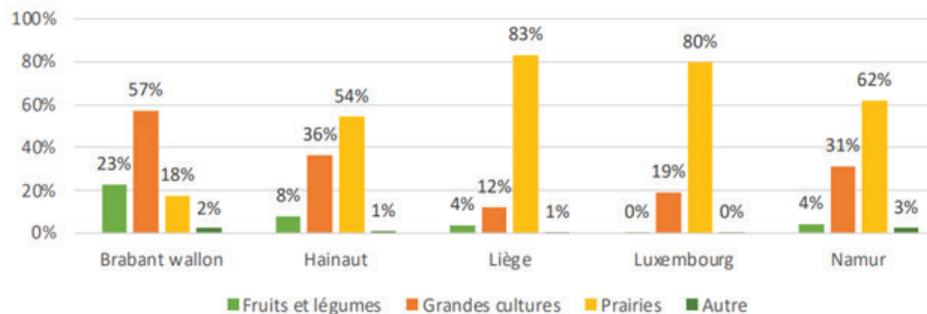
### 1.1.3.2 L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LA DIVERSIFICATION AGRICOLE

Action menée dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie, le plan Bio 2030 adopte de nouveaux objectifs pour la Wallonie :



Objectifs du Plan Bio 2030 (Source : Plan de Relance de la Wallonie)

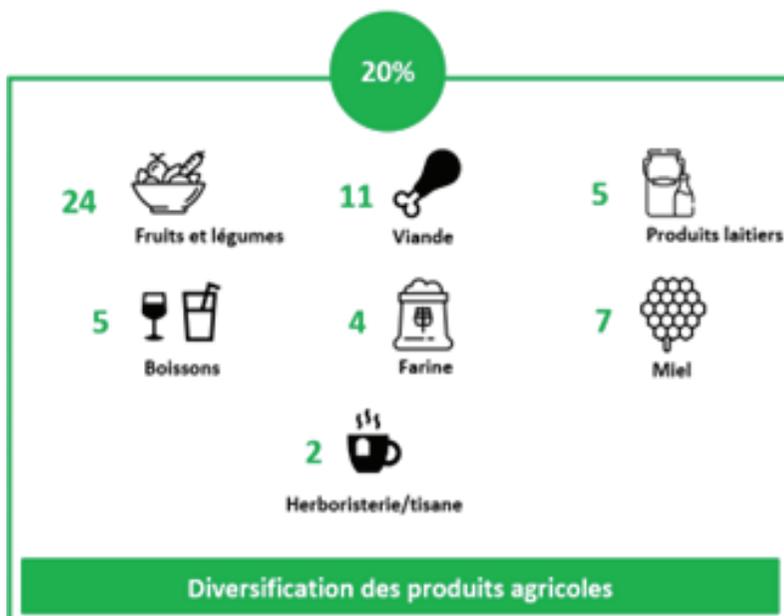
En amont de ce nouveau plan, une évaluation régionale et provinciale a permis d'identifier les grands constats de l'agriculture biologique. En province de Brabant wallon, 7% des exploitations agricoles (144 fermes) étaient classées dans la catégorie « Agriculture Biologique », couvrant 3 215 ha du territoire provincial. En termes de mode de faire-valoir, cette superficie cultivée de manière biologique était composée majoritairement de grandes cultures (57%), suivie par les fruits et légumes (23%) et les prairies (18%).



Répartition des surfaces cultivées par province en 2021 (Source : Plan Bio 2030)

Outre 80% des exploitations en grandes cultures et polyculture-élevage (sans vente directe), le territoire de la Hesbaye brabançonne est riche d'exploitations diversifiées vers la vente directe. Plus d'une vingtaine de maraichers diversifiés sur petites surfaces participent à l'autonomie alimentaire du territoire, cultivent de façon respectueuse de l'environnement et participent à l'économie circulaire de la région.

Parmi ces 20% d'exploitations diversifiées, on retrouve notamment : En termes de nombre de maraichers :



Diversification agricole au sein du territoire de la Hesbaye brabançonne (Source : GAL Culturalité)

En grandes cultures, deux types de production sont exploitées sur les terres fertiles de la Hesbaye brabançonne : les **céréales** et les **protéines végétales**. Accompagnée par le GAL Culturalité, la diversification de ces deux grandes cultures en circuit-court répond à un objectif global de relocalisation de la production wallonne. En effet, les constats sont criants :

- seul 9% des céréales produites en Wallonie est destinée à l'alimentation humaine ;
- seul 2% de l'orge brassicole sont produits en Belgique (Bière belge) ;
- seul 8% des céréales de farine sont produits en Belgique (Pain belge)

Cette relocalisation de l'alimentation au sein du territoire de l'est du Brabant wallon permet d'innover et de proposer des produits transformés 100% locaux : pâtes, farine bio, pois chiche, lentilles, quinoa ou encore de la vinaigrette.

Cherchant à se diversifier, les agriculteurs optent depuis plusieurs années pour un élevage de petits ruminants. Ainsi, sur le territoire, 11 agriculteurs ont décidé d'élargir leur production : bovins, porcs, volailles, caprins, etc.



La Hesbaye brabançonne dispose également d'un **espace-test maraîcher** : « Les jardins de l'Espinette ».

Inaugurés en 2017, cet espace est un tiers lieu qui vise à soutenir l'installation professionnelle de nouveaux producteurs à travers leur processus d'autonomisation dans une logique de circuits courts, d'agriculture familiale visant une alimentation durable. Il permet ainsi à des maraîchers formés ou qui témoignent d'expérience(s) équivalente(s) de développer une activité agricole en grandeur réelle, sur une durée déterminée et dans un cadre limitant la prise de risque.

### 1.1.3.3 GROUPEMENTS, COOPÉRATIVES ET CIRCUITS DE COMMERCIALISATION

Au sein du territoire de l'est du Brabant wallon, plusieurs groupements d'achats et de producteurs se sont structurés et forment ainsi dans le paysage de production et consommation locale de la région. En termes de groupements d'achats (consommateur), on retrouve « Un grain c tout » et la Petite Halle des Fripiers, toute deux localisée sur le territoire de la commune de Ramilies.

Côté producteur, quatre groupements de producteurs se localisent sur le territoire : le Marché des producteurs et artisans de Beauvechain, la coopérative bio Hesbaye (Hélécine), la coopérative agro-écologique CultivAé et la coopérative agricole « En direct de mon « élevage ». Par ailleurs, l'asbl CRABE, OISP (organisme d'insertion socio-professionnel) localisée à Jodoigne est un centre de formation agricole reconnu par le SPW. Il dispense des formations dédiées à l'agriculture biologique et au maraichage biologique.

Des circuits de commercialisation existent pour ces produits maraîchers et se multiplient dans la région. Les marchés des producteurs locaux « Terroir Hesbaye brabançonne », le marché bio du Crabe, le marché des producteurs et artisans de Beauvechain sont tous des lieux de vente temporaires disséminés sur le territoire permettant de vendre leurs productions. On note également plusieurs espaces de vente à la ferme, quelques magasins et des distributeurs, venant offrir des espaces de commercialisation permanents pour la population locale.

### 1.1.3.4 INITIATIVES INNOVANTES

Malgré ces nouvelles trajectoires de diversification (production, vente, achat), le fossé entre citoyens et agriculteurs reste important. Partant de ce constat, de nombreuses initiatives sont lancées sur le territoire, de manière à offrir des espaces et moments de rencontre, d'échanges et d'entraide entre le consommateur et le producteur.

Acteur de la ruralité et de son caractère agricole, le GAL Culturalité initie plusieurs actions dans cet objectif de rencontre et de dialogue, mais aussi de soutien et d'aide au réseautage pour les producteurs locaux. On peut citer :

- **Les événements à la ferme** : pour mettre en avant les agriculteurs du territoire à travers différentes actions : la route du Malt, les labyrinthes fleuris, inauguration de lieux de production et de transformation, festival, ... ;
- **Les coins de champs** : permettent aux agriculteurs se retrouver pour discuter des défis auxquels ils font face, d'échanger sur les pistes de solutions qu'ils ont commencé à mettre en place dans leur ferme et chercher ensemble de nouvelles sources d'inspiration ;
- **Les chantiers « Coup d'Pousse »** : apportent une aide bénévole occasionnelle aux producteurs (agriculteurs et maraîchers) du territoire lors de chantiers participatif ;
- **Les glanages solidaires** : les opérations de glanages solidaires sont des rencontres ouvertes à tout citoyen désireux de lutter contre le gaspillage alimentaire, de rencontrer des agriculteurs qui ouvrent leur champ et de participer à une action solidaire en offrant une partie de leur récolte à un organisme d'aide alimentaire.





### **SYNTHÈSE**

L'excellente qualité des terres a permis un déploiement intense de l'activité agricole dédiée principalement aux grandes cultures et gérée par d'importantes exploitations agricoles. Toutefois, la majorité de cette production n'est ni destinée à l'alimentation humaine, ni à la consommation locale.

De nouvelles trajectoires de diversification rejoignent de nombreux citoyens qui se questionnent sur les impacts que l'agriculture engendre sur la société, l'environnement et le climat. Le fossé entre citoyens et agriculteurs reste pourtant grand et la nécessité d'offrir des lieux de rencontre, de dialogue et de compréhension mutuelle est essentielle face aux enjeux actuels qui sont de taille.

## 1.1.4 PATRIMOINE PAYSAGER

### 1.1.4.1 PAYSAGE HESBIGNON

Mosaïque constituée de grandes parcelles cultivées, de bosquets dispersés, de vergers, de vallons occasionnellement encaissés, de ruisseaux, de noyaux bâtis autour d'une église, d'impressionnantes fermes en quadrilatère parfois isolées..., le paysage de l'est du Brabant wallon est loin d'être monotone !

L'analyse de la carte de Ferraris, levée à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, permet de mettre en évidence certains traits du paysage à la fin de l'Ancien régime : importances des zones de plateaux strictement réservées aux cultures, structuration du paysage par des points forts tels que de grosses fermes, églises, chapelles ou chemins creux et, dans les zones d'habitat, les jardins, vergers et champs attenants alors insérés dans un réseau dense de haies. Les bois, largement défrichés, n'étaient plus guère nombreux, mais de taille relativement importante.

Aujourd'hui, les grandes parcelles cultivées du territoire produisent un paysage de type ouvert. Souvent, cet openfield présente un relief doucement ondulé, qui brise la monotonie de terrains ailleurs uniformément plats. Ce mouvement dans le relief est le fruit du travail des ruisseaux, qui ont entaillés les terres et définis les vallées. Dans ces dernières, où s'est majoritairement implanté l'habitat, des petits bois et des prairies existent encore. En quelques endroits, survivent même des bocages faits d'un maillage dense de vergers et de haies séparant des prairies, souvenirs de cette physionomie ancienne plus diversifiée figurée par la carte de Ferraris. Les plateaux sont bien sûr principalement dévolus aux cultures, ici ou là ponctués d'un îlot boisé. De multiples chemins creux à vocation agricole, séculaires et parfois encore pavés, incisent le territoire, reliant plateaux et vallées. Ces chemins caractéristiques présentent souvent des talus boisés d'un grand intérêt, tant du point de vue paysager que du point de vue écologique.



Diversité paysagère en Hesbaye brabançonne :  
Hélécine, Incourt (Sart-Risbart), Perwez (Thorembois-les-Béguines), Orp-Jauche (Maret)

## 1.1.5 PATRIMOINE NATUREL

### 1.1.5.1 LA HESBAYE BRABANÇONNE AU SEIN DU MAILLAGE ÉCOLOGIQUE PROVINCIALE

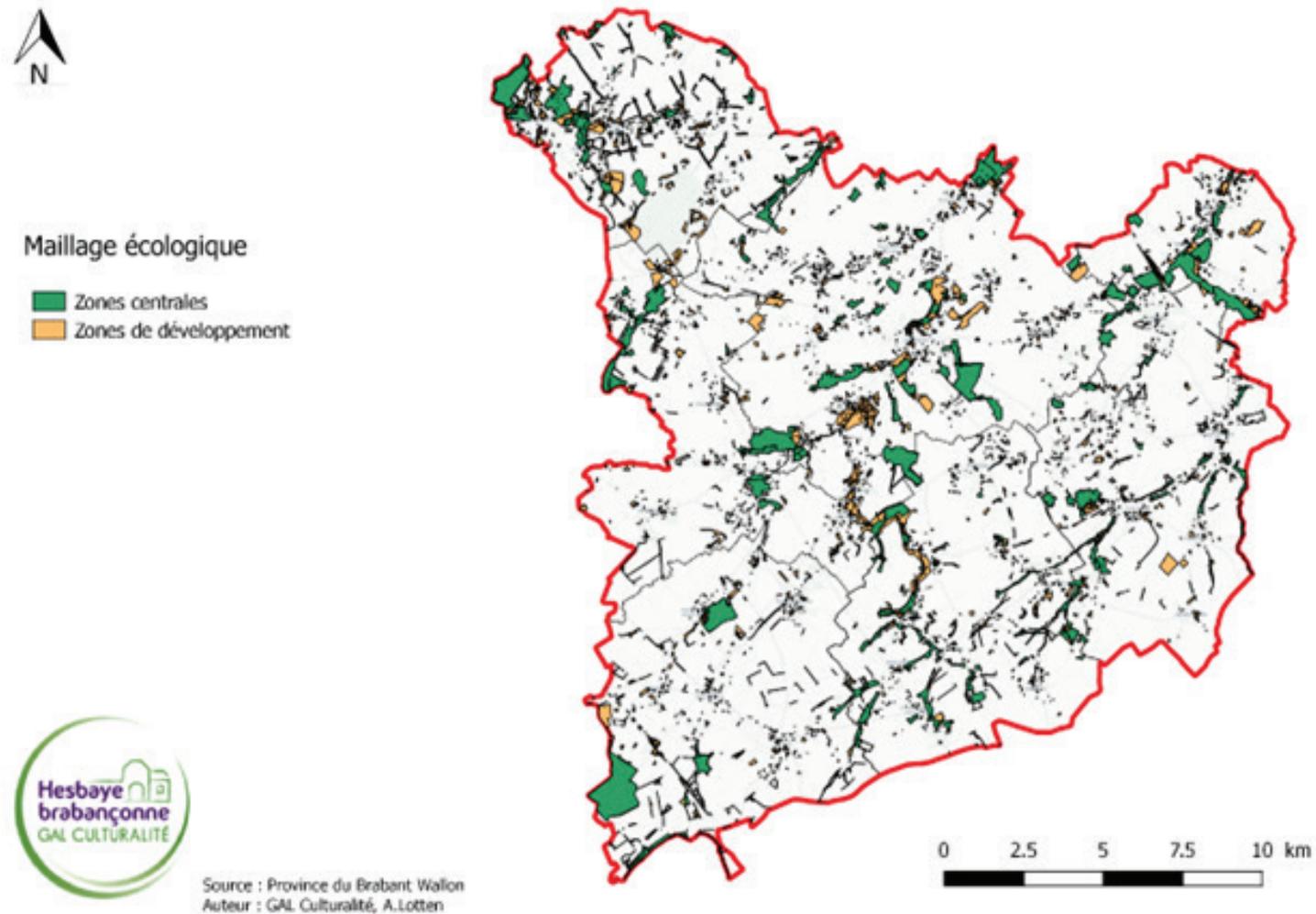
Contrairement aux régions environnantes, la Hesbaye Brabançonne a hérité d'un patrimoine naturel ou semi-naturel globalement moins perturbé. Néanmoins, elle n'est pas réputée pour abriter un patrimoine biologique exceptionnel. Il n'y a pas, sur ce territoire, de vastes zones humides, de grandes zones boisées, de larges étendues de landes ou de milieux semi-naturels ouverts. Par contre, on y retrouve tout de même des éléments faisant partie du patrimoine naturel local. Il s'agit de sites dont la contribution à la biodiversité peut quelquefois se situer au niveau européen, parfois au niveau de la Wallonie mais le plus souvent au niveau local.

En collaboration avec les instances locales, la Province du Brabant a réalisé un état des lieux du réseau écologique sur l'ensemble de son territoire. Trois types de zones<sup>1</sup> ont été inventoriées et cartographiées :

- Les **zones centrales** : regroupent des milieux présentant un grand intérêt biologique où toutes actions menées devraient être en faveur de la conservation de la nature. Ces dernières correspondent à la fois aux zones Natura 2000, aux zones naturelles du plan de secteur, aux réserves naturelles domaniales et agréées ou des Sites de Grand Intérêt Biologique (existant ou à l'étude) du territoire ;
- Les **zones de développement** : regroupent des milieux présentant un intérêt biologique moindre que les précédents, mais ont toutefois un bon potentiel écologique valorisé par une gestion adéquate. La conservation des espèces et de leurs habitats est compatible avec une exploitation économique moyennant certaines mesures. Dans ces zones, on retrouve des forêts et zone forestière du plan de secteur), des bandes enherbées, des bosquets, des cimetières ou encore des zones d'espaces verts (urbains ou non), des parcs ou encore des vergers productifs et terrains de sport.

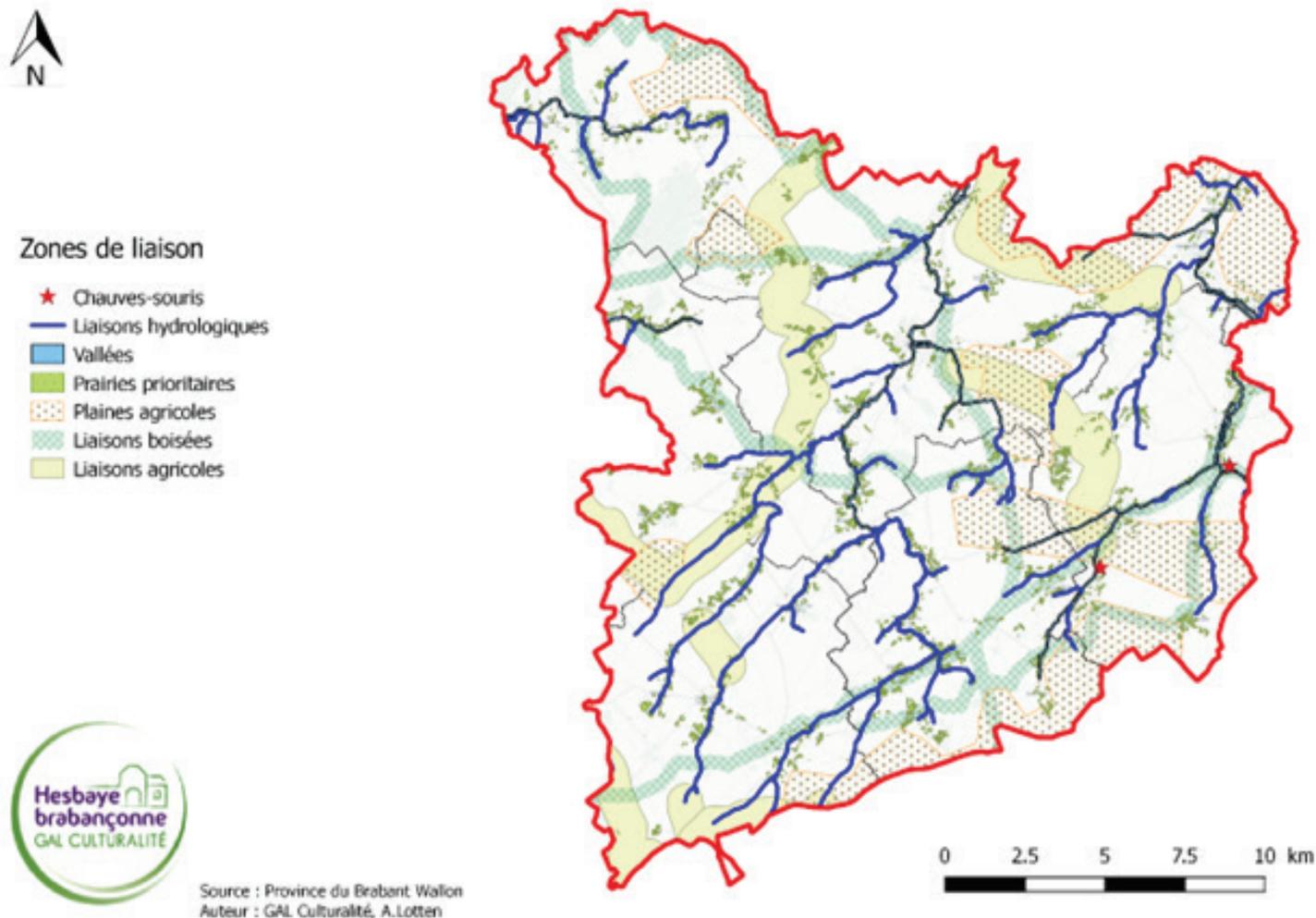
<sup>1</sup> <http://biodiversite.wallonie.be/fr/le-reseau-ecologique.includehtml?IDC=3650>

La carte ci-dessous reprend l'ensemble des zones centrales et de développement de la Hesbaye Brabançonne.



Zones centrales et de développement à l'échelle de la Hesbaye Brabançonne  
(Source : Province du Brabant Wallon)

Le maillage écologique se compose également des **zones de liaisons**. Ces dernières regroupent des milieux de faibles surfaces ou présentant un caractère linéaire dans le paysage. Formant le maillage écologique du territoire, ces zones sont des habitats pour de très nombreuses espèces sauvages indigènes. Leur nombre, leur qualité et leur continuité sont déterminants pour réaliser de véritables liaisons écologiques entre les zones centrales et de développement, ce qui permet le brassage génétique des populations.



Zones de liaison à l'échelle de la Hesbaye Brabantonne (Source : Province du Brabant Wallon)

### 1.1.5.2 LES SITES PROTÉGÉS

Parmi ces zones, certains sites sont officiellement reconnus et protégés à l'échelle européenne. On retrouve quatre sites d'importance européenne (sites ayant le statut Natura 2000) :

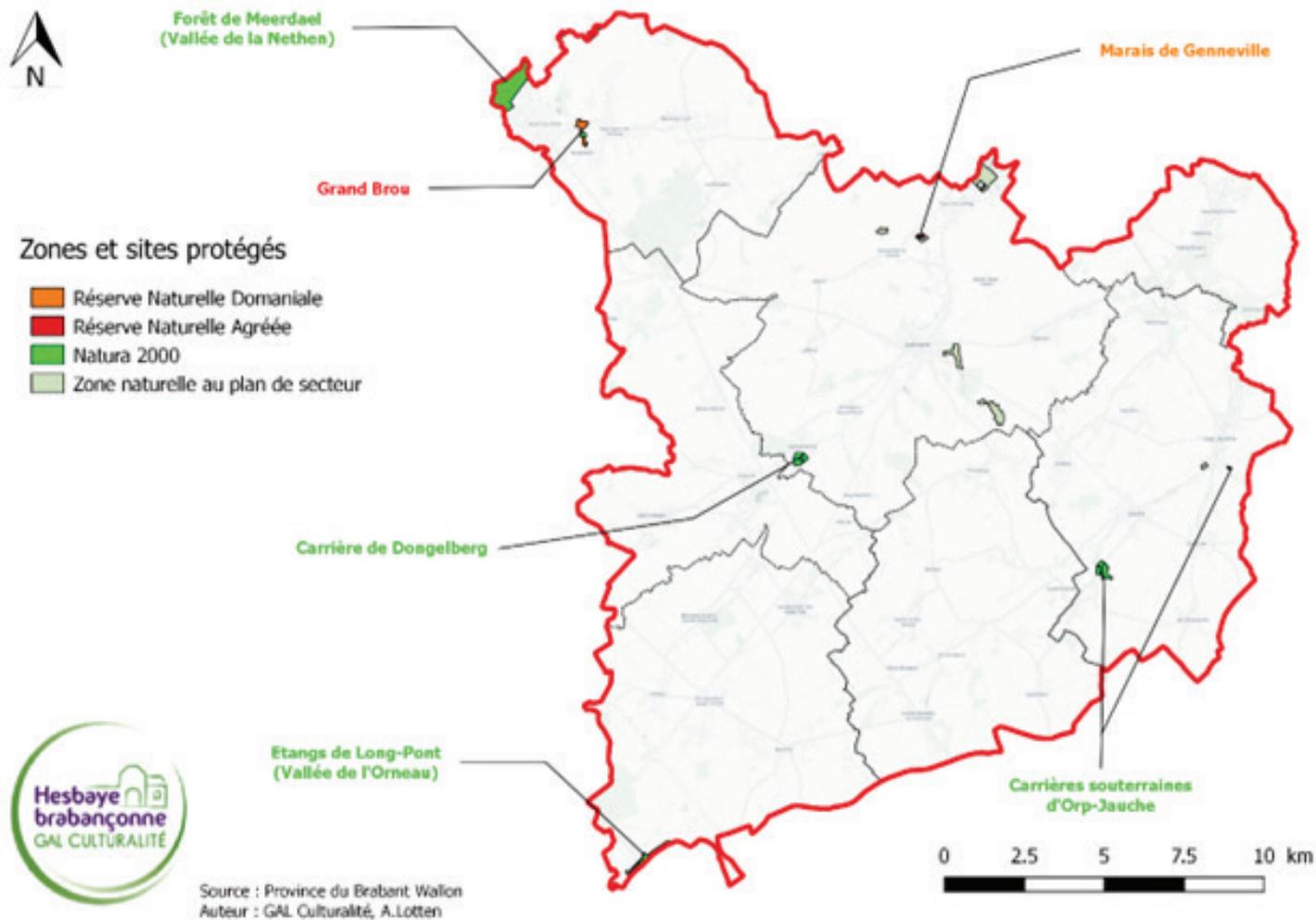
- la partie wallonne de la Forêt de Meerdael dénommée « Vallée de la Nethen » (Beauvechain) ;
- la Carrière de Dongelberg (Jodoigne) ;
- les Carrières souterraines d'Orp-Jauches (Grottes de Folx-les-Caves et Caves Pahaut) et ;
- la partie brabançonne des Etangs du Long-Pont (Perwez), dénommée « Vallée de l'Orneau ».

Ces quatre sites protègent des communautés animales ou végétales significatives sur une superficie de **120,84 ha**, dont certaines espèces sont reprises aux annexes des directives européennes.

Au niveau régional, on retrouve d'autres sites protégés et reconnus par la Loi de la Conservation de la Nature. Il s'agit de la Réserve Naturelle Domaniale (RND) du Grand Brou (Beauvechain), couverte partiellement par la zone Natura 2000 « Vallée de la Nethen » et la Réserve Naturelle Agréée (RNA) dénommée « Marais de Genneville » (Jodoigne). Ces deux réserves occupent une superficie de 9,9 ha.

Comparativement à la superficie du territoire et au maillage écologique établi par la Province, les sites d'intérêt écologique officiellement protégés sont minimes (209,2 ha). En effet, peu de zones bénéficient d'un statut de protection spécifique : 0,66% du territoire de la Hesbaye Brabançonne.

Notons toutefois une grande dynamique dans la création et/ou la restauration de réserves naturelles voués à être protégées à moyen et long terme.



Sites protégés à l'échelle de la Hesbaye Brabantonne (Source : Province du Brabant Wallon)

Type de protection	Natura 2000	Réserve Naturelle Domaniale	Réserve Naturelle Agréée	Zone Naturelle PDS	TOTAL
Surface (ha)	120,84	8,37	1,53	78,46	209,2

### 1.1.5.3 FAUNE ET FLORE EMBLÉMATIQUE

**Un minimum de 240 espèces d'oiseaux** ont été observées récemment (données IRSNB – programme paysage 2006), c'est-à-dire après le 1er janvier 1980, sur le territoire. Plus d'une centaine d'entre elles sont reproductrices.

Parmi celles-ci, on retrouve des espèces dont les effectifs de la Hesbaye Brabançonne contribuent significativement au maintien de leurs populations wallonnes. Ces espèces sont relativement abondantes et leurs effectifs restent stables ou régressent ici moins fortement que presque partout ailleurs en Wallonie, en Belgique voire même dans le Benelux. Parmi ces espèces pour laquelle le territoire peut être considéré comme important, on retrouve en particulier plusieurs espèces liées aux milieux agricoles ouverts. L'espèce la plus emblématique est le Bruant proyer avec ses 200 couples nicheurs.

A côté de ce constat positif pour certaines espèces, on relève bien d'autres espèces liées à ces mêmes milieux qui sont malheureusement en déclin très rapide au point d'être devenues très rares. Il s'agit par exemple de la Tourterelle des bois dont il ne reste plus que 1 à 5 couples ou du Pipit farlouse qui a presque totalement disparu.



De gauche à droite : Perdrix grise (J. De Cock), Tourterelle des bois (Wim Duran) et Bruant proyer (Damien Sevrin)

La région abrite **plusieurs espèces de mammifères** dont les plus remarquables sont le Castor d'Europe, le Blaireau d'Europe et certaines espèces de chauve-souris qui profitent d'habitats spécifiques et zones de quiétude parfois soumises à des pressions anthropiques trop importantes : les cours d'eau pour le castor, les talus boisés en bordure de zone agricole pour le Blaireau et les zones bocagères, zones boisées, combles de bâtiments et cavités souterraines pour les chauves-souris.

Concernant plus particulièrement les chauves-souris, on retrouve en Hesbaye Brabançonne des sites souterrains de grande dimension, préservés de tout dérangement excessif et très favorables pour l'hibernation de ces animaux.

**Les amphibiens et surtout les reptiles** sont sans doute les deux groupes les moins représentés en nombre d'espèces en particulier celles qui sont rares et protégées. La Couleuvre à collier, le seul serpent qui était encore présent ces dernières décennies a probablement disparu. Il ne reste que quelques Orvets fragiles ci-et-là et du Lézard vivipare sur quelques talus bien isolés. Les populations relictuelles sont bien isolées les unes des autres depuis de nombreuses années et il est fort probable qu'elles disparaissent dans un avenir plus ou moins proche si aucune action spécifique n'est menée en leur faveur. Concernant les amphibiens, la situation n'est pas beaucoup plus favorable puisqu'il ne subsiste que les espèces les plus communes en Wallonie. Une recherche ciblée pourrait peut-être prouver la présence d'espèces plus rares comme le Triton crêté ou la Salamandre terrestre.

**Du point de vue entomologique**, certains sites présentant des habitats particuliers sont occupés par des espèces remarquables et/ou protégées. Il s'agit entre autres de l'Anax napolitain (libellule, plans d'eau), l'Aromie musquée (longicorne, vieux saules), le Criquet des clairières (criquet, prairies humides), le Dasypode à culottes (abeille solitaire, sols sablonneux), le Thécla du bouleau (papillon de jour, haies et fourrés épineux) et bien d'autres encore.

**Du point de vue floristique**, la diversité des espèces présentes s'amenuise au fil du temps suite à la banalisation de la gestion des milieux notamment agricoles. Seuls les sites gérés extensivement et qui présentent une composition de sol spécifique (sableux, calcaire...) hébergent encore des espèces typiques et peu communes à l'échelle du territoire. Il s'agit notamment de certaines orchidées, de certaines gesses, de l'Euphorbe exigüe, du Crépis des marais, de l'Orobanche du trèfle, de l'Agripaume cardiaque et de bien d'autres encore ...



De gauche à droite : Blaireau d'Europe, Lézard vivipare, Criquet des clairières et Agripaume cardiaque (Damien Sevrin).

La plupart des données récentes sont issues du site <http://hesbaye-brabanconne.observations.be>

### 1.1.5.4 ASSOCIATIONS ET DISPOSITIFS EN FAVEUR DE LA NATURE

#### Outils communaux de protection de la biodiversité

Souvent désireuses de s'outiller efficacement pour accompagner l'évolution de leur territoire, certaines communes se sont dotées de gestionnaires, de politiques, d'outils de planification spécifique en matière d'environnement :

Communes	Eco-conseiller	PCDR	BiodiverCité	Fauchage tardif	Fauchage différencié
Beauvechain	V	V	V	V	V
Hélécine		V	V		V
Incourt		V	V	X	V
Jodoigne	X – Agenda 21		V	X	V
Orp-Jauche			V	X	
Perwez		V	V	X	
Ramillies		en cours	V		

Outils communaux en faveur de la protection de la biodiversité (IWEPS, 2022)

Cette volonté relativement globale de se doter de compétences et de mettre en place des opérations propres au domaine de l'environnement peut traduire une prise de conscience croissante du potentiel du patrimoine naturel de notre région et l'impératif tout du moins de préservation qui émerge dans certaines communes.

#### Actions supracommunales et communales menées

Afin de préserver et renforcer les éléments remarquables du patrimoine naturel de la Hesbaye Brabançonne, de nombreuses actions supracommunales et communales sont menées à l'échelle du territoire : Parmi ces dernières, on peut citer :

- **L'Opération Mille Feuilles** : il s'agit d'une action innovante qui propose aux différents acteurs concernés par l'état écologique de la zone agricole de la Hesbaye brabançonne de se réunir autour d'un projet commun visant la conservation, la restauration et la création d'éléments arbustifs au sein des terres arables qui hébergent encore certaines espèces phares comme la Perdrix grise ou le Bruant proyer.

- **Plaines de vie et projet Oiseaux des champs** : Ces deux projets ont pour objet d'amplifier le déploiement d'une infrastructure verte en zone de grandes cultures afin de contrer le déclin alarmant de la faune intimement liée aux plaines agricoles. Offrant un panel de services écologiques au bénéfice du secteur agricole (auxiliaires, lutte contre l'érosion) mais aussi du citoyen (bien-être, paysage), ces deux projets sont localisés à cheval sur les territoires de Jodoigne, Perwez, Incourt et Ramillies ;
- **Renforcement des actions de fauchage différencié** : quatre communes ont décidé de renforcer leur réseau de fauchage en appliquant un fauchage différencié selon les caractéristiques environnementales du tronçon, pour les territoires de Jodoigne, Incourt, Beauvechain et Hélécinne ;
- **Autres actions communales** : Parmi ces dernières, on peut citer la sensibilisation et le baguage d'oiseaux à Beauvechain, la plantation d'un kilomètre de haies à Jodoigne, le nettoyage des rivières à Hélécinne, le creusement d'une mare à Orp-le-Grand (Orp-Jauche), l'inauguration d'un nouveau refuge naturel à Ramillies, la création de deux réserves naturelles Natagora à Perwez et la plantation de 315 arbres et arbustes à Incourt.

D'autres actions sont également initiées au sein du territoire : végétalisation des cimetières, opération « Une naissance, un arbre »

### **Mesures agroenvironnementales et climatiques**

Selon la Commission européenne « *Les mesures agro-environnementales (MAE) permettent de rémunérer les agriculteurs qui s'engagent volontairement à préserver l'environnement et à entretenir l'espace rural. (...) Elles sont un élément essentiel du dispositif prévu pour intégrer les préoccupations environnementales à la politique agricole commune (PAC). Elles visent à encourager les agriculteurs à protéger et à valoriser l'environnement en les rémunérant pour la prestation de services environnementaux. Les agriculteurs s'engagent, pour une période minimale de cinq ans, à adopter des techniques agricoles respectueuses de l'environnement allant au-delà des obligations légales. En échange, ils perçoivent une aide financière qui compense les coûts supplémentaires et les pertes de revenus résultant de l'adoption de ces pratiques, prévues dans le cadre de contrats agro-environnementaux* ».

En 2010 (dernières données disponibles fournies par l'IWEPS), le taux de participation à ces MAE en Hesbaye brabançonne était de 20,8 % (41,2 % en Wallonie). Les valeurs au sein des communes région varient de 8,5% à Beauvechain à 28% à Perwez.

## Structures associatives

Au-delà des acteurs wallons de l'environnement tels que l'asbl Natagora, l'asbl Faune & Biotopes, l'asbl Contrat de rivière Dyle-Gette, les services environnement du Service public de Wallonie dont les actions impactent notre territoire, la Hesbaye Brabançonne peut compter sur plusieurs structures associatives composées de bénévoles passionnés et actifs à travers des activités de sensibilisation, d'aménagements spécifiques, d'analyse de projets locaux... :

- l'asbl Action Environnement Beauvechain (AEB) ;
- l'asbl Ruralité Incourt & Alentours (RIAL) ;
- l'asbl La Petite Jauce Ecologie & Développement rural (Orp-Jauche) ;
- Ram'nature (Ramillies) ;
- Deux groupes nature à Jodoigne et Hélécinne
- l'asbl CRABE par les formations « Ouvrier en éco-jardinage » qu'elle dispense.

Ces relais locaux sont des plus précieux dans le travail de terrain et au plus proche de la population qu'ils mènent.

### **SYNTHÈSE**

Principalement constitué de grandes cultures, la Hesbaye Brabançonne accueille très peu de sites protégés propices à la préservation de la biodiversité. En effet, moins de 1% du territoire est officiellement protégé. Ce chiffre est faible, à l'inverse de la surface reprises au sein des zones centrales et de zones de développement pointées par la province du Brabant Wallon.

Toutefois, de nombreuses dynamiques de préservations et de restauration existent en dehors du cadre légal. Outre les outils de protection et de gestion mis en place, maintes associations et/ou groupements de citoyens œuvrent à l'amélioration de l'accueil de la biodiversité sur les 7 communes de l'est du Brabant Wallon.

## 1.1.6 STRUCTURE DE LA POPULATION

### 1.1.6.1 RÉPARTITION SPATIALE DE POPULATION

Au 1er janvier 2022, les 7 communes de l'est du Brabant wallon comptait **56.244 habitants**.

La densité de population est variable d'une commune à l'autre : de 135,5 hab/km<sup>2</sup> à Ramillies contre 217,1 hab/km<sup>2</sup> à Hélécinne. Majoritairement inférieures à la densité wallonne (216,7 hab/km<sup>2</sup>), ces densités sont signes de la ruralité du territoire.

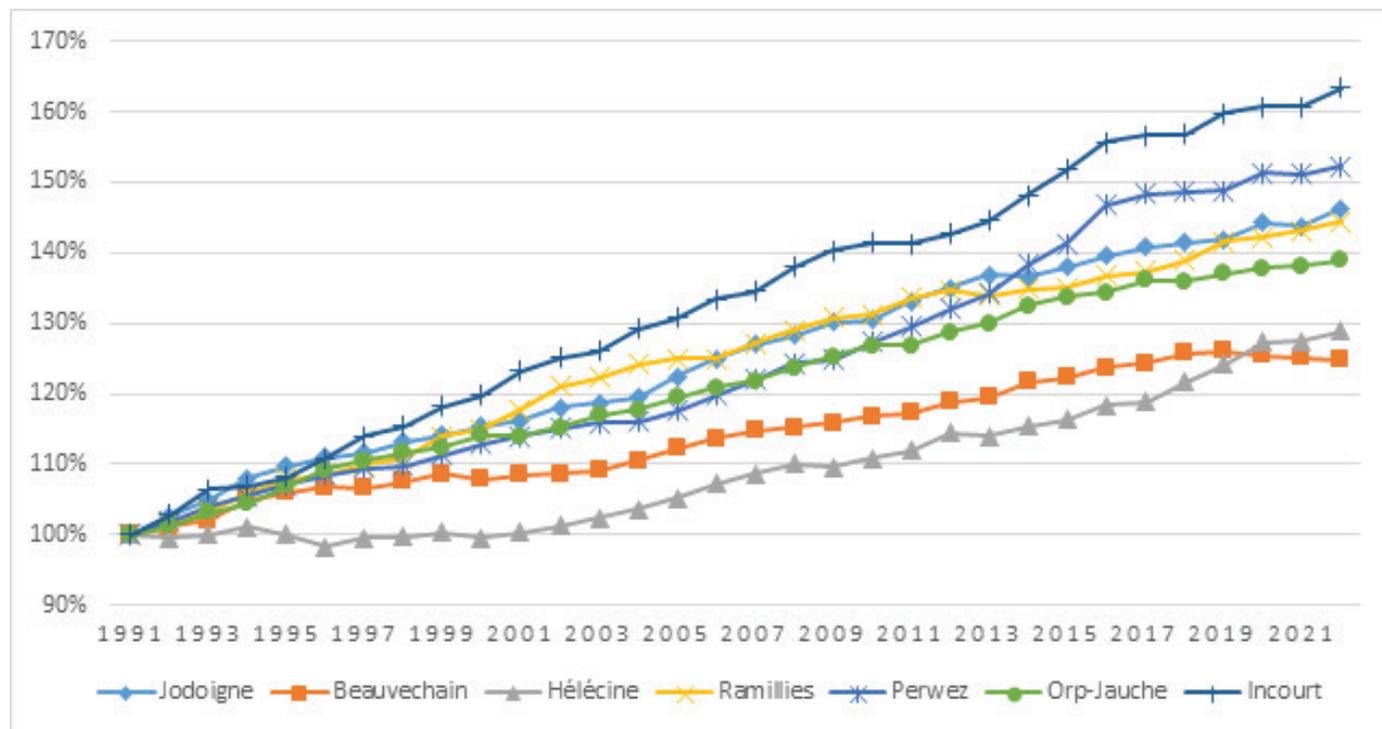
Communes	Densité de population	Nombre d'habitants
Beauvechain	186 hab/km <sup>2</sup>	7 173 hab.
Hélécinne	217,1 hab/km <sup>2</sup>	3 687 hab.
Incourt	144,3 hab/km <sup>2</sup>	5 614 hab.
Jodoigne	197,4 hab/km <sup>2</sup>	14 558 hab.
Orp-Jauche	178,1 hab/km <sup>2</sup>	9 048 hab.
Perwez	185,9 hab/km <sup>2</sup>	9 153 hab.
Ramillies	135,5 hab/km <sup>2</sup>	6 651 hab.

Densité de population dans les 7 communes de l'est du Brabant Wallon en 2022 (Source : IWEPS, 2022)



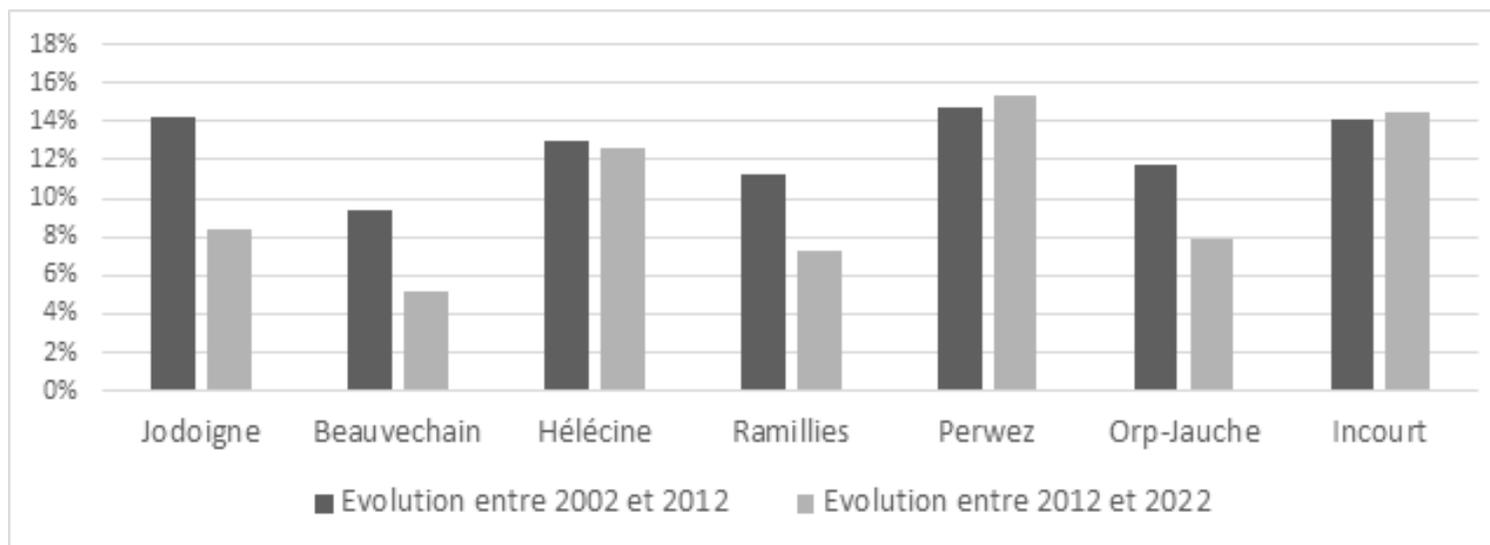
### 1.1.6.2 EVOLUTION ET PROJECTION DÉMOGRAPHIQUE

A l'échelle du territoire, Incourt et Perwez ont connu une croissance démographique la plus importante (+ 63,4 % et + 52,2%), supérieurs à la croissance observée à Orp-Jauche (+ 38,9%), à Ramillies (+ 44,4%), à Jodoigne (+ 46,3%) ou à Hélécine (+ 29%). Dans l'ensemble, toutes les communes de la Hesbaye brabançonne ont connu une évolution positive sur la période considérée, la plus faible étant attribuée à Beauvechain (+ 25 %).



Evolution démographique des 7 communes de l'Est du Brabant wallon – 1991 à 2022 (Source : IWEPS, 2022)

Si l'on observe les évolutions de population par décennie (2022-2012 et 2012-2022), on observe de manière globale une croissance démographique dans l'ensemble des communes de l'est du Brabant wallon. Notons néanmoins deux phénomènes au sein des différents territoires : Jodoigne, Beauvechain, Ramillies et Orp-Jauche dans une situation de réduction du taux de croissance démographique entre les deux périodes. A contrario, la commune de Perwez et d'Incourt voient leur taux de croissance augmenter entre leurs deux périodes.

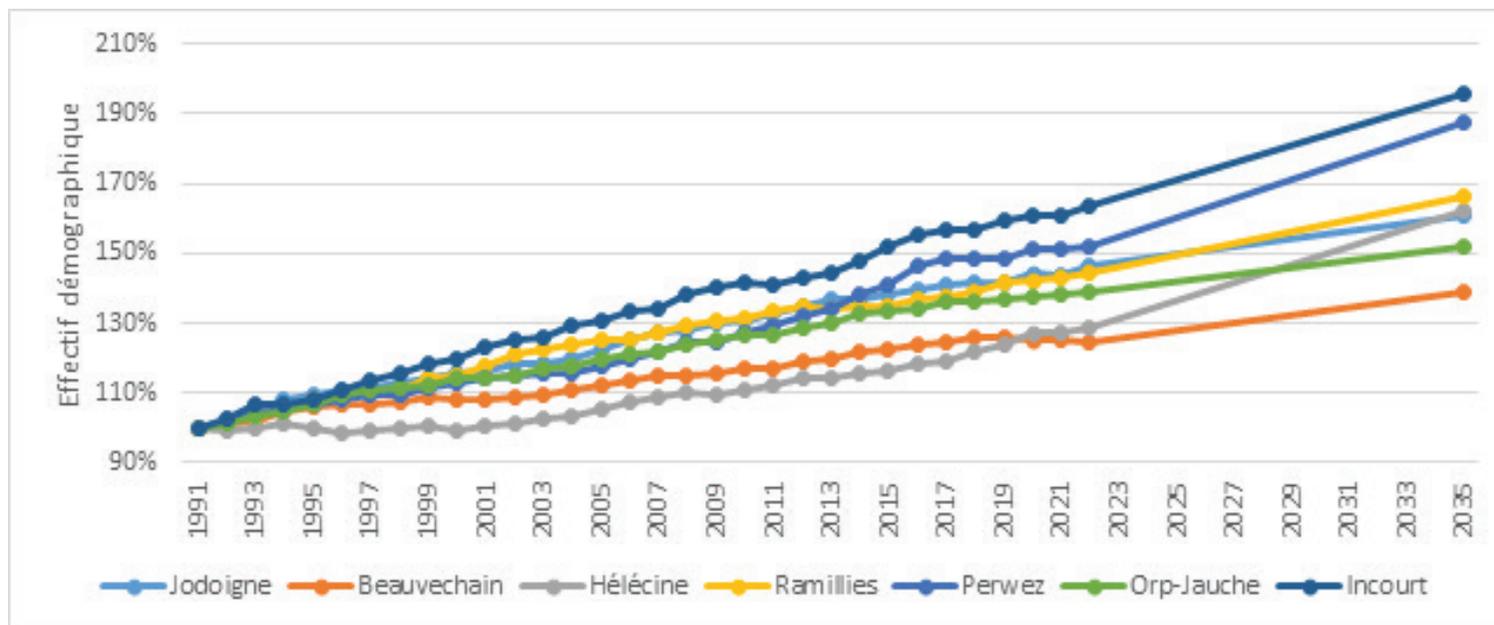


Croissance de la population par commune entre 2001 et 2011 et entre 2011 et 2021 (Source : IWEPS, 2022)



L'évolution démographique de la Hesbaye brabançonne est constante depuis le début des années 1990, passant de 39 364 habitants en 1991 à 58 244 en 2022 (+ 18 880 habitants, soit + 48 % en 31 ans).

Les perspectives de population en 2022 prévoient une croissance de la population de 8 413 habitants d'ici 2035, pour atteindre 64 657 habitants (+ 15,04 %).



Evolution démographique en Hesbaye brabançonne – 1991-2035 (Source : IWEPS, 2022)

Cette projection démographique n'est pas similaire entre les différentes communes composant l'est du Brabant wallon. Selon les prévisions de l'IWEPS, on constate une augmentation générale nettement plus importante qu'en Wallonie ou que dans le reste de la Province du Brabant wallon. Certaines communes enregistreraient des augmentations supérieures à 20% (Hélécinne et Perwez), suivie par Incourt (+19,6%). Ces prévisions de la population tentent à affirmer une double polarité Jodoigne-Perwez à l'avenir.

Communes	2022	2035	Evolution	
			Absolu	Relatif
Beauvechain	7 173 hab.	7 970 hab.	+ 797	+ 11,1%
Hélécine	3 687 hab.	4 632 hab.	+ 945	+ 25,6%
Incourt	5 614 hab.	6 717 hab.	+ 1 103	+19,7%
Jodoigne	14 558 hab.	16 039 hab.	+ 1481	+ 10,1%
Orp-Jauche	9 048 hab.	9 914 hab.	+ 866	+ 9,6%
Perwez	9 513 hab.	11 734 hab.	+ 2 221	+ 23,3%
Ramillies	6 651 hab.	7 651 hab.	+ 1 000	+ 15%
<b>Hesbaye brabançonne</b>	<b>56 244</b>	<b>64 657</b>	<b>+ 8 413</b>	<b>+ 15%</b>

Projections démographiques 2022-2035 (Source : IWEPS, 2022)

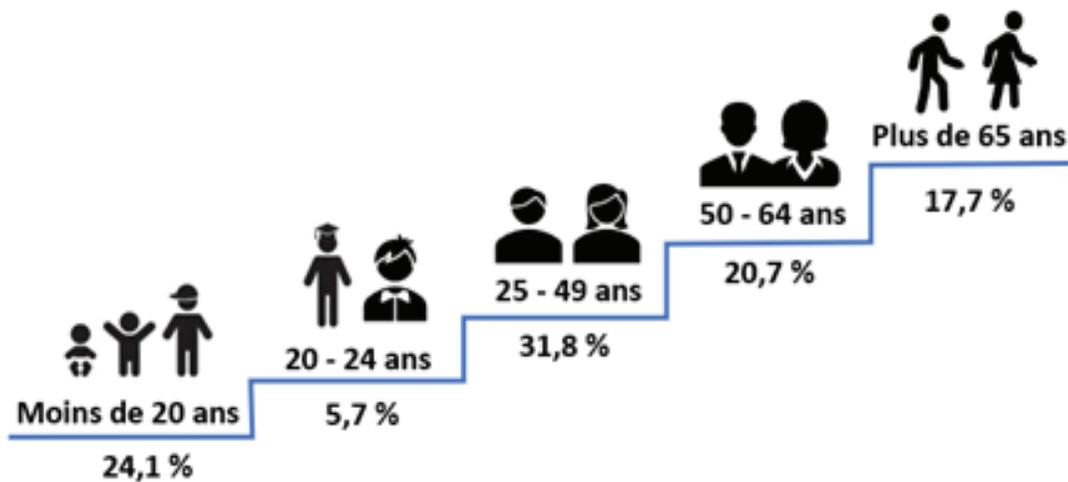


### 1.1.6.3 DISTRIBUTION DES CLASSES D'ÂGE

#### Généralités

L'âge moyen de l'est du Brabant Wallon est de 41,1 ans. A titre de comparaison, l'âge moyen wallon est de 41,8 ans. Cette valeur inférieure pour l'âge moyen s'explique par une plus forte représentativité des moins de 20 ans et une plus faible représentativité des classes d'âge supérieures à 65 ans.

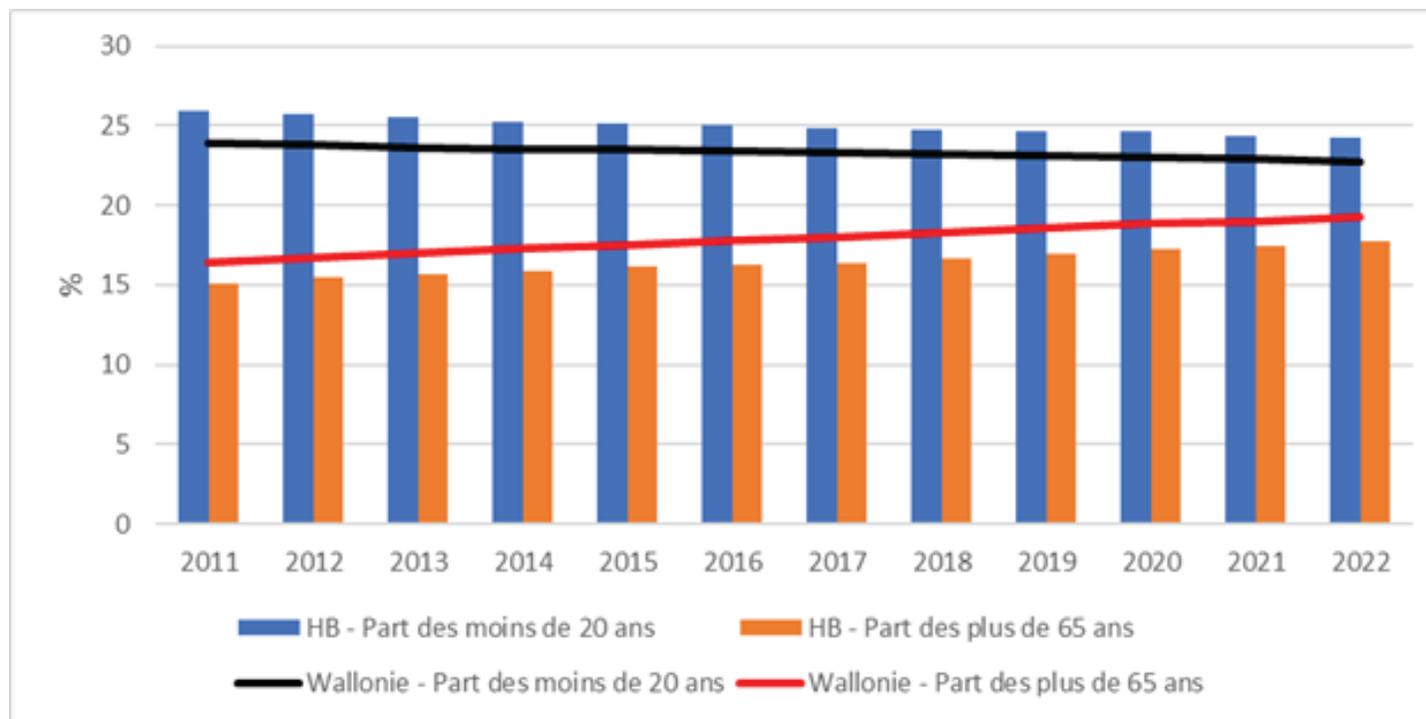
En termes de distribution des groupes d'âge, on observe une part relative faible des 20-24 ans (5,7%) et une part importante des 25-49 ans (31,8%). Additionné à la catégorie des « moins de 20 ans », il s'agit d'un premier signe du caractère « familial » du territoire de l'est du Brabant Wallon. L'est du Brabant Wallon se distingue par une population jeune au regard des moyennes provinciales et régionales. La relative proximité des pôles d'emploi majeurs favorisent l'arrivée des jeunes ménages avec enfant. Seules Jodoigne et Beauvechain enregistrent une population vieillissante plus importante. Le prochain point traitera de la typologie des ménages de manière plus précise



Distribution des groupes d'âges en Hesbaye Brabançonne en 2022 (Source : IWEPS, 2022)

## Evolution par classe d'âge

Entre 2011 et 2022, la classe d'âge inférieure à 20 ans a vu diminuer leur part. La Hesbaye brabançonne a vu sa part des moins de 20 ans diminué de 1,74% contre 1,2% en Wallonie. A contrario, les « plus de 65 ans » voit leur part augmenter (+ 2,69% contre 2,9% en Wallonie. Ce vieillissement est commun à l'ensemble de la Wallonie et contribue à l'augmentation de l'âge moyen (sauf dans le cas d'Hélécine qui a réduit son âge moyen durant la même période).

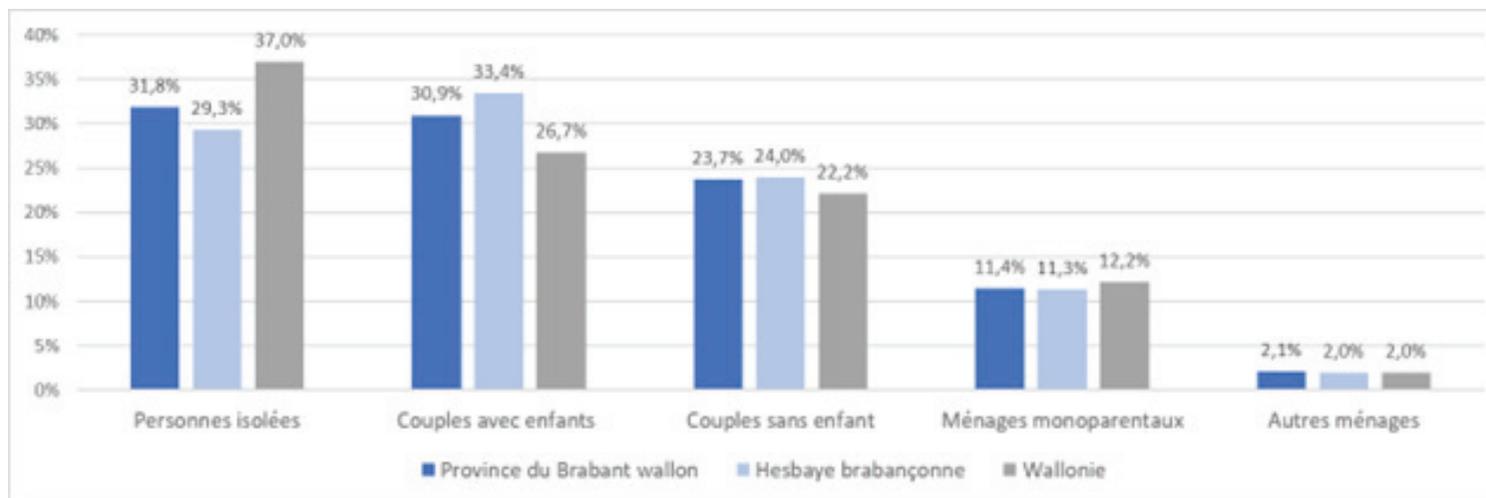


Evolution des classes d'âge en Hesbaye Brabançonne par rapport à la Wallonie – 2012 à 2022 (Source : IWEPS, 2022)

Sur base de ces évolutions passées et si le contexte reste identique, il est attendu que l'on observe les mêmes évolutions dans les années à venir, c'est-à-dire un remplacement progressif des classes d'âge de moins de 20 ans par des classes d'âge plus âgées (plus de 65 ans).

#### 1.1.6.4 TYPOLOGIE DES MÉNAGES

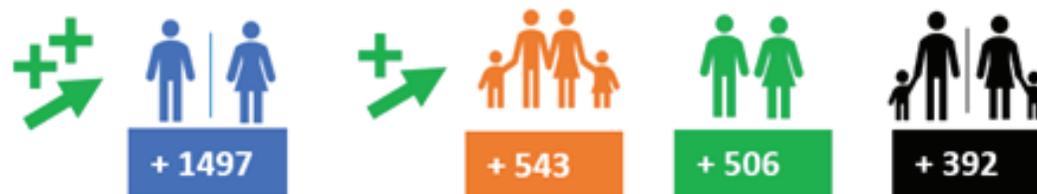
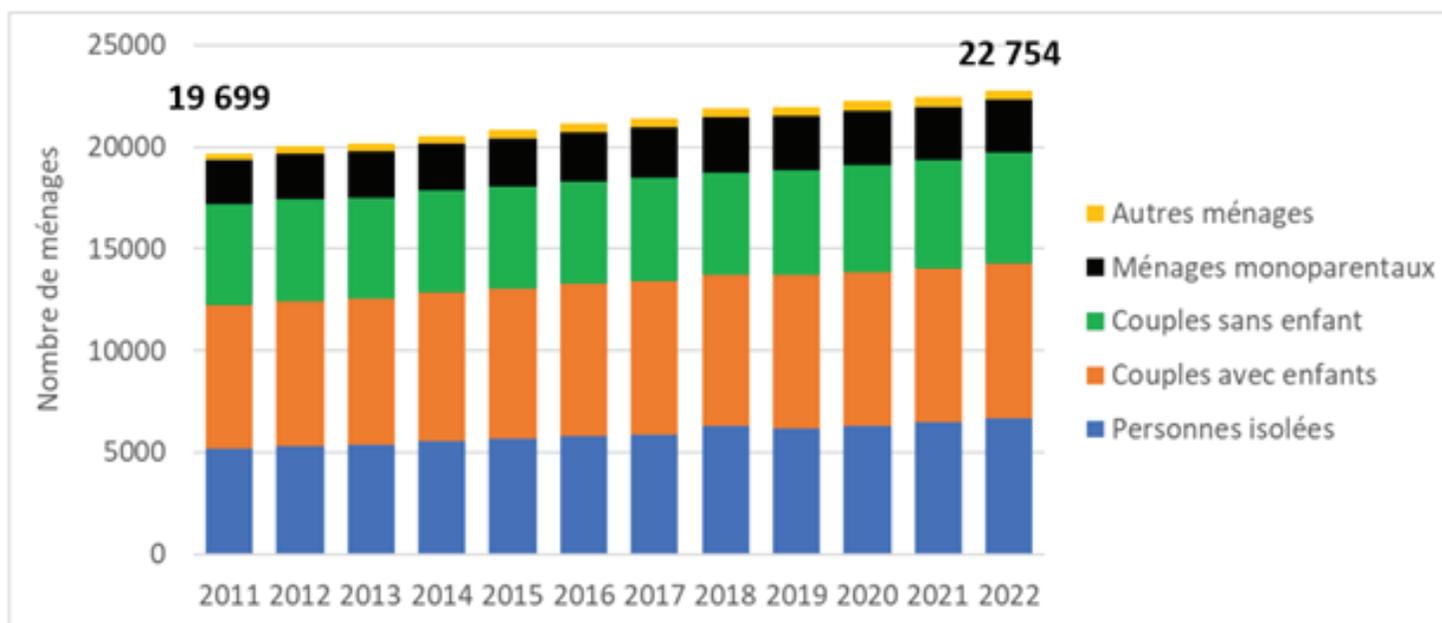
En 2022, le nombre de ménages en Hesbaye brabançonne était de 22 754. Les couples avec enfants sont les plus représentés (33,4 %), devant les personnes isolées (29,3 %) et les couples sans enfants (24 %). En comparaison de la Province du Brabant wallon et de la Wallonie, les personnes isolées sont moins représentées à l'est du Brabant wallon, au profit des couples avec enfants. Les ménages monoparentaux, les couples sans enfants et les autres ménages sont représentés dans des proportions similaires qu'au sein de la province et de la Wallonie.



Répartition des types de ménages dans l'est du Brabant wallon en 2022 (Source : IWEPS, 2022)

Sur base de ce graphique, il n'est pas surprenant de constater que la taille moyenne des ménages privés est de 2,47 habitants par ménage, soit supérieure à la moyenne wallonne (2,24). Comme en de nombreux endroits en Wallonie, la taille des ménages est en diminution constante ; 2,56 habitants/ménage en 2011 contre 2,36 en Wallonie.

## Evolution par type de ménages



Evolution du nombre de ménages par type – 2011 à 2022 (Source : IWEPS)

Entre 2011 et 2022, la part de personnes isolées a augmenté de 29 % (+ 1497 ménages) ainsi que pour la part des ménages monoparentaux (+ 392 ménages, représentant une croissance de 18%). Parallèlement, la part de couples avec enfants (+ 8%) ou sans enfants (+ 10,2%) augmente également mais pas selon cette même croissance. Cette forte augmentation des ménages monoparentaux et personnes isolées a pour conséquence une réduction de la taille des ménages et un impact sur les futurs besoins en logement.

En termes de projection, l'IWEPS prévoit l'arrivée de 3 196 nouveaux ménages sur le territoire, dont 32% s'installeraient dans la commune de Perwez. Pour accueillir ce nombre de ménages supplémentaires, de nouveaux logements devront voir le jour.

Communes	2022	2035	Evolution	
			Absolu	Relatif
Beauvechain	2 834	3 128	+ 294	+ 10,3%
Hélocine	1 511	1 713	+ 202	+ 13,4%
Incourt	2 251	2 636	+ 385	+17%
Jodoigne	6 062	6 659	+ 597	+ 9,8%
Orp-Jauche	3 578	3 973	+ 395	+ 11%
Perwez	3 959	4 992	+ 1 033	+ 26,1%
Ramillies	2 559	2 848	+ 289	+ 11,3%
<b>Hesbaye brabançonne</b>	<b>22 754</b>	<b>25 950</b>	<b>+ 3 196</b>	<b>+ 14%</b>

Projections des ménages – horizon 2035 (Source : IWEPS, 2022)

### SYNTHÈSE

La Hesbaye brabançonne va poursuivre sa croissance démographique avec une tendance à la hausse des ménages de plus petite taille (dont des ménages isolés) ; fait qui concerne certainement la Hesbaye brabançonne et qui, par ailleurs, déborde très largement en Wallonie les frontières du Brabant Wallon.

La population en croissance constitue un atout pour le dynamisme du territoire mais nécessite d'assurer les besoins de cette nouvelle population.

Par ailleurs, les questions de vieillissement de la population et du développement de l'offre en logement à prévoir pour les aînés et les seniors sont au cœur des préoccupations communales.

## 1.1.7 STRUCTURE ET PATRIMOINE BÂTI

### 1.1.7.1 GÉNÉRALITÉS

#### **Bâti traditionnel**

Les villages de Hesbaye Brabançonne sont implantés le plus souvent en fonction du réseau hydrographique. Ainsi une grande majorité d'entre eux se sont implantés en fond, mi-pente ou tête de vallées. Sur les plateaux réservés essentiellement à l'agriculture, on retrouve plus exceptionnellement çà et là quelques noyaux bâtis villageois.

Caractérisant de façon prépondérante le paysage, les grosses fermes sont disséminées çà et là au milieu souvent d'un paysage agricole plus ouvert.

L'habitat villageois traditionnel inscrit légèrement en retrait de la voirie est caractérisé par des formes simples découlant des fonctions de l'habitat.

Au-delà de la brique traditionnelle rouge et de la tuile, toutes deux produites à partir de l'argile, l'importance et la richesse du sous-sol se reflètent dans l'habitat au travers la présence de diverses pierres telles que le grès ferrugineux, le quartzite, le silex, la craie, le tuffeau et l'immanquable pierre de Gobertange, pierre blanche calcaire.

Jadis extraite en de nombreux endroits, de manière artisanale, par le creusement d'un puits, cette pierre se retrouve mise en œuvre dans quantité de bâtiments, combinée à la brique ou employée seule. Sa qualité et sa beauté sont illustrées à travers de nombreux monuments historiques en Belgique et aux Pays-Bas tels que notamment l'Hôtel de ville de Bruxelles.

Comme autant de repères et d'éléments significatifs dans le paysage, le petit patrimoine populaire wallon ponctue le cadre de vie rural du territoire. Des traces de lavoirs, des potales, chapelles, fontaines... sont présentes en nombre et bénéficient çà et là de restauration ponctuelle mais mériteraient un relevé plus précis et sans doute une attention particulière pour leur mise en valeur.

#### **Bâti contemporain**

L'industrialisation au 19ème siècle va générer une densification et une extension des villages le long des infrastructures de communication ferroviaires (auparavant) et routières, favorisant une diffusion contenue de l'urbanisation résidentielle.

Depuis l'après-guerre, le bâti a fortement évolué depuis l'architecture traditionnelle décrite ci-dessus. Cette période voit la diffusion de l'habitat péri-urbain, souvent en rupture du tissu ancien (multiplication de lotissements, recul par rapport à la voirie, bâti « 4 façades » en R ou R+1). Les matériaux et concepts se multiplient et ne correspondent plus à des traditions de bâtir mais bien à des courants esthétiques.

La brique et le béton s'imposent davantage comme matériaux de construction, surtout dans les villages longeant le chemin de fer et les grands axes routiers.

Cet étalement en ruban le long des voiries principales gagne des villages de plus en plus éloignés des villes. En effet, la réduction progressive des biens fonciers et immobiliers dans les polarités de base conduit à une raréfaction de l'offre et incite les ménages à s'installer ailleurs. De cette manière, cet étalement désarticule et dénature l'implantation traditionnelle des villages. Renforcé par la densité du réseau routier structurant, ce phénomène est engendré par la position de la Hesbaye Brabançonne par rapport aux polarités régionales et nationales. Ainsi, la région subit une certaine pression urbanistique qui s'étend d'ouest en est.

### 1.1.7.2 URBANISATION ET OUTILS DE GESTION

A côté d'une typologie traditionnelle - habitat à caractère rural marqué, semi-urbains et urbains - en certains endroits (centre de Jodoigne, Jauche, Hamme-Mille, Perwez), une typologie nouvelle – à fonction essentiellement résidentielle - se développe de façon toujours plus affirmée.

Les défis sont de taille à cet égard pour le territoire qui n'échappe pas à une tendance dynamique quasi généralisée aux zones rurales ou semi-rurales : la densification de l'habitat par élongation des villages ou par la création de zones résidentielles se regroupant en noyau d'habitats et s'annexant à un cœur de bourg plus ancien. Ce développement de logements stimule à priori un besoin en équipement qui devrait croître dans les années à venir et se réfléchir de façon intégrée.

Soucieuses de préserver l'identité patrimoniale et d'opérer des choix clairs accompagnant l'évolution incontournable de leur territoire, les communes se dotent diversement d'outils de planification d'aménagement du territoire et mettent en place des instances consultatives qui permettent l'échange et la discussion autour de ces enjeux de taille. Par ailleurs, chaque commune s'est dotée des compétences internes d'un conseiller en aménagement du territoire qui prend en charge les missions urbanistiques de son territoire communal.

Communes	GRU	SDC	GCU	PCDR	SOL	PRU	CCATM	CATU
Beauvechain	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓
Hélécine				✓	✓		✓	✓
Incourt		✓		✓			✓	✓
Jodoigne	✓	✓			✓		✓	✓
Orp-Jauche	✓	✓					✓	✓
Perwez	✓			✓	✓	✓	✓	✓
Ramillies	✓			en cours			✓	

CATU : Conseiller.e en Aménagement du Territoire

CCATM : Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et Mobilité

GCU : Guide Communal d'Urbanisme

SDC : Schéma de Développement Communal

SOL : Schéma d'Orientation Local

PCDR : Programme Communal de Développement Rural

PRU : Programme de Rénovation Urbaine

De plus, des réflexions supracommunales en matière de développement territorial sont menées au sein de la Hesbaya Brabançonne. Il s'agit de deux outils stratégiques non réglementaires donnant une vision à long terme des 7 communes de l'Est du Brabant Wallon : le Schéma de Développement de la Hesbaya Brabançonne et le Schéma de Cohésion Territoriale de la Croix de Hesbaya.

### Schéma de développement de l'Hesbaya brabançonne

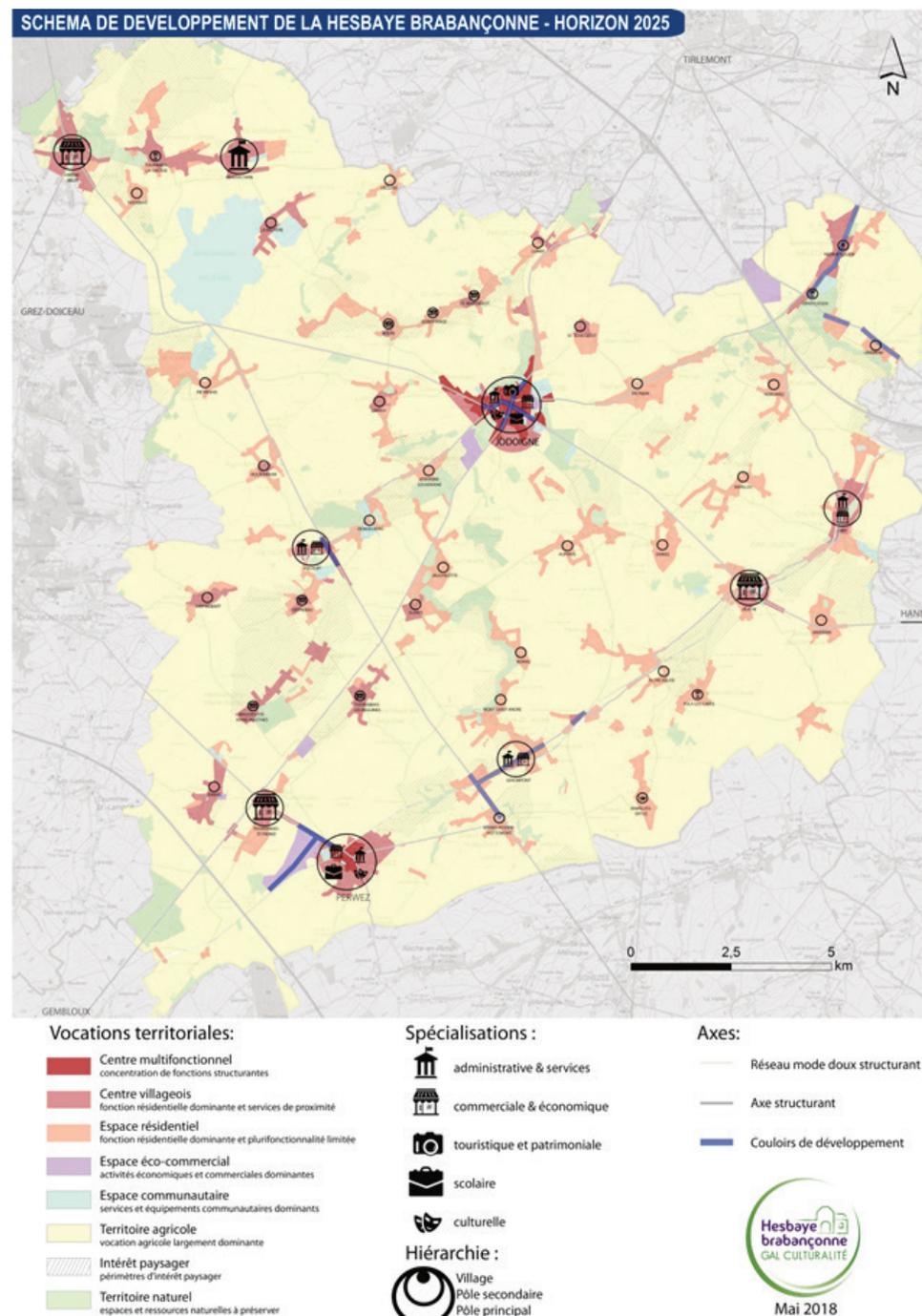
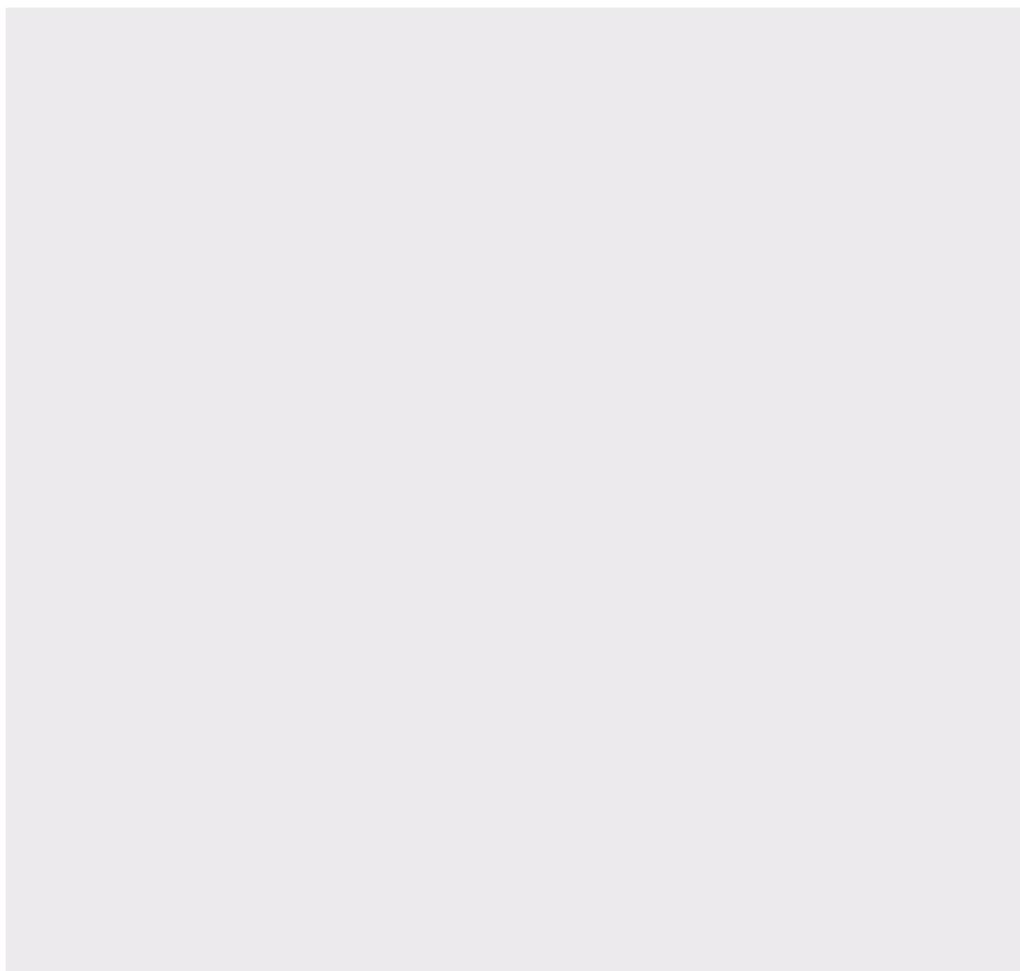
Ce premier outil stratégique, réalisé par le GAL Culturalité, rassemble les visions territoriales des 7 communes de l'est du Brabant wallon à l'horizon 2025.

Les vocations territoriales soulignent les différentes fonctionnalités du territoire. Les délimitations ont été effectuées sur base du plan de secteur (en regroupant et différenciant certaines zones), des schémas de développement et autres stratégies communales. La vocation agricole est de loin la plus importante.

La hiérarchie des pôles reflète leur degré de plurifonctionnalité. Plus un pôle a de l'importance, plus la mixité des fonctions, la concentration en logements et l'accès aux transports en commun doivent y être renforcés dans le futur. A l'est du Brabant wallon, les participants ont identifié deux pôles qui tendent à se distinguer des autres par leur attractivité : Jodoigne, qui est un pôle de convergence et l'ensemble "Thorembais-St-Trond/Perwez", qui constitue un pôle de transition favorisé par une bonne accessibilité autoroutière.

Les spécialisations renseignent sur les fonctions prédominantes à valoriser dans un pôle.

Les couloirs de développement sont des axes structurants dynamisés par une ou plusieurs actions privées ou publiques : nouveaux commerces, nouvelles infrastructures, constructions de logements, ... Ces tronçons routiers agissent comme des catalyseurs de développement et d'urbanisation car ils offrent accessibilité potentielle et visibilité. Ils offrent la possibilité de réfléchir à un réel projet d'urbanisme globalisé.



Projections des ménages – horizon 2035 (Source : IWEPS, 2022)

## Schéma de Cohésion Territoriale de la Croix de Hesbaye

Tout comme l'outil précédent, le Schéma de Cohésion Territoriale de la Croix de Hesbaye (SCOTCH) est un document d'orientation indépendant des outils du CoDT. Il s'agit d'un référentiel de référence permettant de définir l'orientation d'une trentaine de sites stratégiques (sur les 7 communes de l'est du Brabant Wallon) définis à proximité du réseau cyclable structurant. En cours de réalisation par le CREAT, il a 2 objectifs principaux :

- Donner l'orientation pour le développement de ces sites dans une optique de déploiement du concept NPoW dans une vision supra-communale sur le moyen et long terme ;
- Définir une vision prospective en vue de :
  - o faciliter les démarches ultérieures nécessaires pour la mise en œuvre des projets visés ;
  - o faciliter la négociation avec des opérateurs privés et publics ;
  - o acter la vision prospective et l'engagement sur le long terme des pouvoirs publics locaux.

Développé par le CREAT, ce document se base sur le concept de NPoW (« New Places of Working ») en vue de répondre à un enjeu de création d'emplois et d'espaces de résidence économique décentralisée par rapport aux grands pôles d'emploi du Brabant Wallon. La carte ci-dessous reprend les lieux stratégiques du SCOTCH (en rouge).

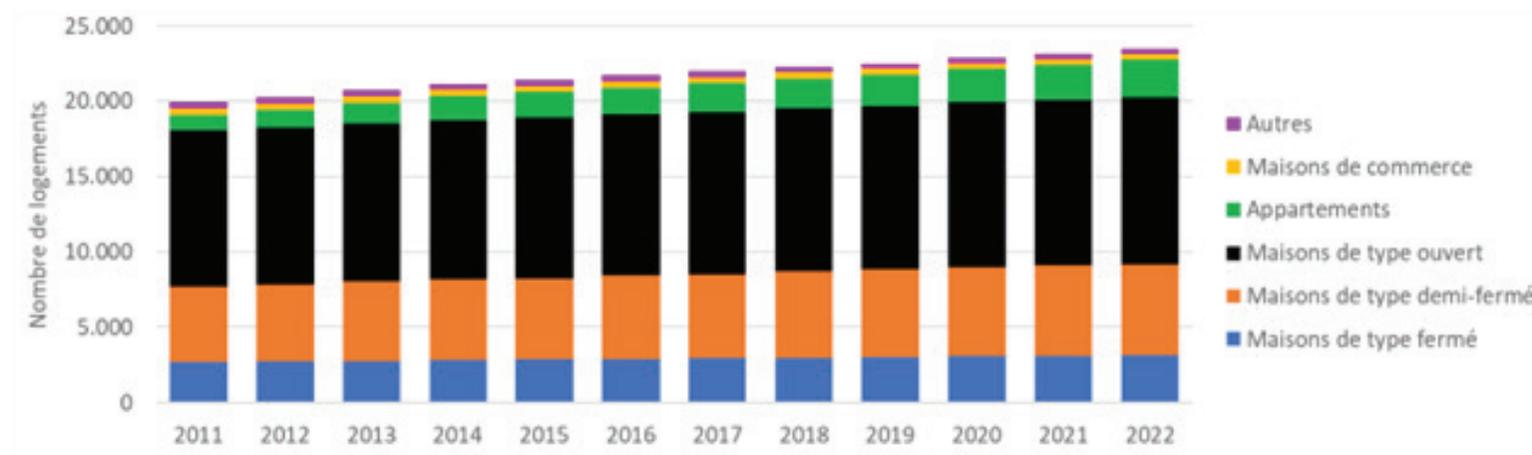


Extrait du Schéma de Cohésion Territoriale de la Croix de Hesbaye (Source : CREAT)

### 1.1.7.3 PARC DE LOGEMENT

#### Nombre et type de logement

En 2022, le territoire de la Hesbaye Brabançonne comptait 23 463 logements. Depuis 2011, 3 498 nouveaux logements ont vu le jour, soit une augmentation de 17,52% du parc de logements. Ce graphe illustre également la prédominance des maisons de type ouvert (4 façades ou plus)



Evolution du nombre et du type de logements en Hesbaye Brabançonne entre 2011 et 2022 (Source : IWEPS)

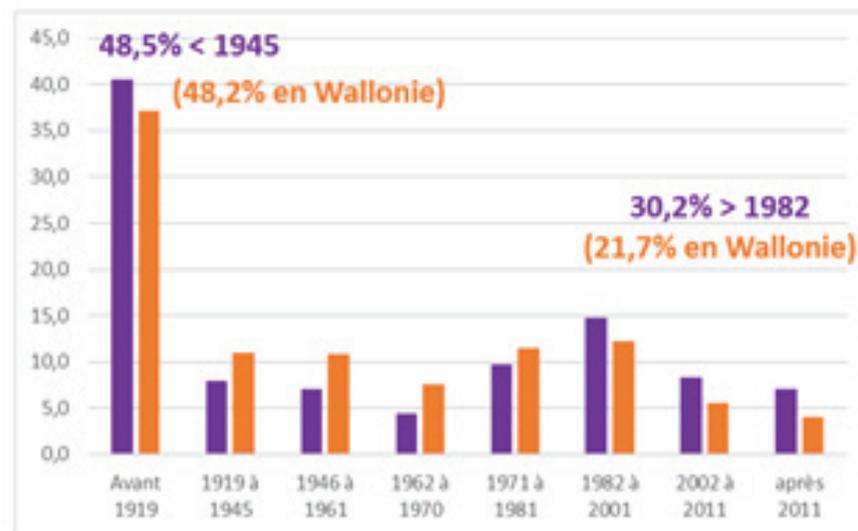
Durant cette dernière décennie, les maisons de type ouvert voient leur part rétrécir (- 4,67%) au profit des logements localisés au sein de buildings ou immeubles à appartements (+ 5,64 % par rapport à l'ensemble des logements). Les autres types de logements varient également mais leur part reste peu variable. En valeur absolue, 43% des nouveaux logements (1 494 sur 3 498) étaient des appartements durant cette même période. Nous reviendrons sur la production de logements dans le point dédié au marché immobilier.

Typologie du bâti	Part relative 2011	Part relative 2022	Evolution relative	Evolution absolue
Maisons de type fermé	13,63%	13,43%	- 0,21%	+ 428
Maisons de type demi-fermé	25,09%	25,73%	+ 0,63%	+ 1 026
Maisons de type ouvert	51,85%	47,17%	- 4,67%	+ 717
Appartements	4,89%	10,53%	+ 5,64%	+ 1 494
Maisons de commerce	2,41%	1,71%	- 0,70%	- 79
Autres	2,13%	1,44%	- 0,69%	- 88

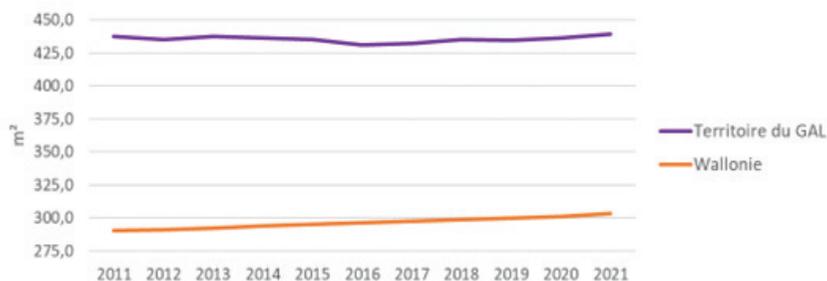
Evolution relative et absolue du nombre de logements entre 2011 et 2022 en Hesbaye Brabançonne

## Ancienneté du bâti

En 2022, 48,5 % des bâtiments datent d'avant 1945. Avec la moitié du parc résidentiel construit en deçà de cette date, le territoire de la Hesbaye Brabançonne possède un parc résidentiel sensiblement similaire à celui de la Wallonie. Les parts de logements seront supérieures à celles des 7 communes de l'Est du Brabant Wallon jusqu'aux années 80. A partir de 1982, la tendance s'inverse. En comparaison à la moyenne régionale, la part de nouveaux logements construits sur le territoire après 1982 est plus importante (30,2% contre 21,7%).



Ancienneté du bâti en Hesbaye Brabançonne et en Wallonie (Source : Statbel, 2022)



Evolution de la superficie résidentielle par habitant entre 2011 et 2021 (Source : IWEPS)

## Superficie résidentielle par habitant

En 2021, les 7 communes de l'est du Brabant Wallon possédaient une superficie résidentielle par habitant de 439,7 m<sup>2</sup>, chiffre nettement supérieur à la moyenne wallonne (303 m<sup>2</sup>). Ce constat est cohérent avec le fait que la part d'immeubles à appartements au sein du territoire est plus faible et que ces derniers constituent des logements de petite taille.

En termes d'évolution, la superficie résidentielle par habitant s'est stabilisée pour la Hesbaye Brabançonne, avec +1,2 m<sup>2</sup> depuis 2011. La croissance est plus importante au niveau wallon, avec + 12,9 m<sup>2</sup> (+4,5%).

## Logements publics et/ou sociaux

Avec à l'origine, un cadre d'obligation légale et une certaine prise de conscience des difficultés de nombreux jeunes habitants de la région à maintenir leur domicile au sein de celle-ci, des politiques de logements publics, sociaux et à loyers modérés se développent plus largement ces dernières années dans les 7 communes de l'est du Brabant Wallon.

Le Code wallon de l'habitation durable prévoit que chaque commune dispose de 10% de logement public sur son territoire. Toutefois, les 7 communes ne disposent pas toujours des leviers nécessaires afin d'atteindre ce taux.

La problématique du logement public et social en particulier est l'un des soucis majeurs et récurrents pour tous les pouvoirs publics, plus particulièrement encore pour les communes rurales. En effet, il n'est pas évident de loger toutes les personnes qui le souhaitent dans la mesure où il y a peu de logements disponibles à loyer bas.

En termes d'offre en logement public, il existe notamment l'agence immobilière sociale (AIS) du Brabant Wallon. Cette dernière a pour objectif de favoriser le réinvestissement des immeubles non occupés et d'offrir à des personnes à faibles revenus de nouvelles possibilités en matière de logement. Il existe une Agence Immobilière Sociale couvrant l'ensemble de la province du Brabant wallon et a donc des logements en gestion sur les 27 communes.

En termes de ménages, en 2020, 1,74 % des ménages du territoire vivaient au sein d'un logement public possédé par une des sociétés de logement de service public (SLSP). Cette part était de 0,54% en 2010. Au sein des communes, les évolutions sont d'autant plus marquées. Outre l'augmentation de cet indicateur durant la période 2010-2020, le nombre de ménages a également augmenté au sein des 7 communes. Le constat est double : une augmentation de la part des ménages vivant dans un logement SLSP et du nombre de ménages. La demande pour ce type de logement est en pleine évolution.

Communes	GRU	SDC
Beauvechain	0,27%	1,36%
Hélécine	0%	1,76%
Incourt	1,30%	3,01%
Jodoigne	1,74%	1,58%
Orp-Jauche	0 %	0,77%
Perwez	0,52 %	2,53%
Ramillies	0 %	1,2%
<b>Hesbaya brabançonne</b>	<b>0,54%</b>	<b>1,74%</b>

Cette évolution de la demande de logement SLSP peut également s'interpréter via le nombre de candidatures pour un logement social. En 2015, 284 candidatures pour intégrer un logement public étaient enregistrées, contre 317 en 2022.

Portée par la Province du Brabant wallon, une politique de soutien des jeunes dans l'accès à la propriété par le biais de primes est relayée par de nombreuses communes.

## 1.1.7.4 MARCHÉ IMMOBILIER

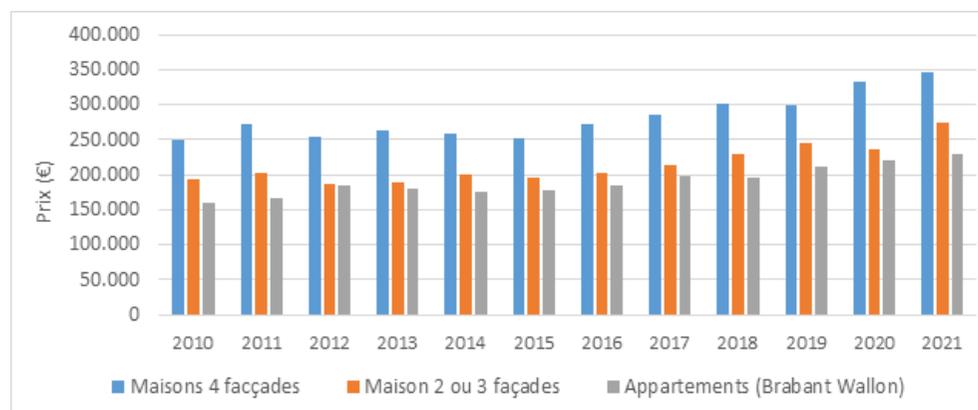
### Prix et évolution

Constat observé dans la majorité des communes wallonnes, l'observation de l'évolution des prix illustre bien la problématique actuelle liée à l'importante augmentation du coût des logements sur le marché immobilier. En Hesbaye brabançonne, le prix médian de l'immobilier est inférieur aux moyennes de la province du Brabant Wallon et supérieur à la moyenne wallonne pour les maisons 2 façades et plus.

Communes	Hesbaye Brabançonne	Brabant Wallon	Wallonie
Maisons 4 façades ou plus	347 250	440 000	273 000
Maisons 2 ou 3 façades	273 429	305 000	165 000
Appartements (Arrondissement de Nivelles)	/	230 000	165 000

Comparaison des prix médians de l'immobilier en 2021 (Source : Statbel, 2021)

Concernant l'évolution des prix médians des logements, les prix de l'immobilier sont en nette augmentation à toutes les échelles. Au sein de l'est du Brabant wallon, les prix varient annuellement mais la tendance est à la hausse : + 39% pour les maisons 4 façades, + 40% pour les maisons 2 ou 3 façades et + 45% pour les appartements en Brabant wallon



Evolution des prix des maisons 4 façades, des maisons 2 ou 3 façades et appartements (Brabant Wallon) en Hesbaye brabançonne (Source : Statbel, 2022)

Au sein de la province du Brabant wallon et de la Wallonie, l'évolution des prix des maisons 4 façades a augmenté respectivement de +37,5% et +60%. Pour les maisons 2 ou 3 façades, les évolutions des prix provinciaux et wallons sont de l'ordre de + 43% pour la province et +35% pour la Wallonie.

## Permis délivrés

Depuis 2010, 1743 permis ont été délivrés au sein du territoire. Ces permis ont octroyé la construction de 2010 logements avec une seule unité (maison 4 façades) et 948 appartements.

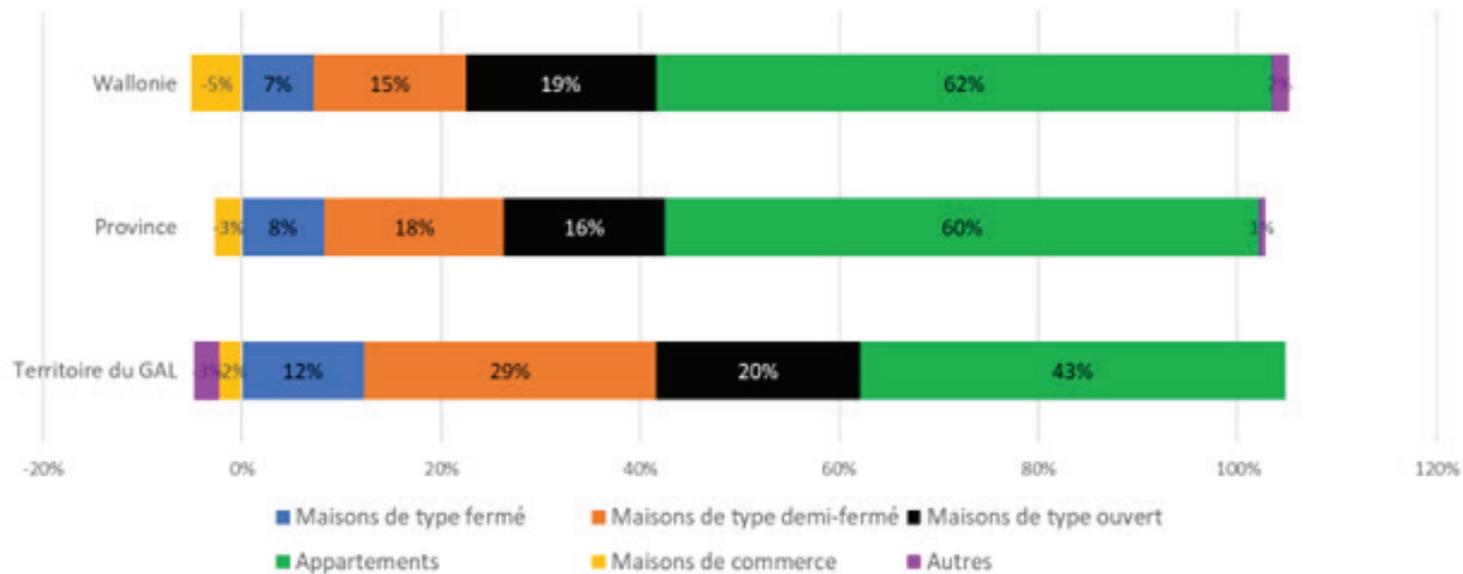
La part de rénovation dans ces permis délivrés est de 45%, signe d'une certaine reconversion du parc immobilier des 7 communes de l'Est du Brabant wallon. Il est tout de même pertinent de distinguer les parts de rénovation au sein des différentes communes. En effet, la commune d'Hélocine a délivré 2/3 des permis pour de la rénovation, contre 23% à Incourt. Les autres communes disposent d'une part relativement semblable à la moyenne supracommunale.

Communes	Part de rénovation dans la délivrance des permis depuis 2010
Beauvechain	45%
Hélocine	63%
Incourt	43%
Jodoigne	39%
Orp-Jauche	23%
Perwez	48%
Ramillies	54%

Part de rénovation dans les permis délivrés depuis 2010 (Source : IWEPS, 2022)

## Production de logements

Sur les 3 498 logements produits entre 2011 et 2022, les appartements représentaient 43% des nouveaux logements supplémentaires (1494/3498) contre 717 logements de type « appartements » (20%). Les deux locomotives en termes de production d'appartements sont les deux centralités plus importantes du territoire, Jodoigne et Perwez, avec respectivement 903 et 873 nouveaux appartements depuis 2011. En comparaison à la province et la Wallonie, la part de nouveaux logements de type « appartements » est supérieur à la Hesbaye brabançonne. En effet, sur la même période, les moyenne wallonne et provinciale était de 62% et 60% de nouveaux logements en buildings ou immeubles à appartements.



Production de logements en Hesbaye Brabançonne entre 2011 et 2021 (Source : Statbel, 2022)

Au vu de la structure territoriale de l'est du Brabant wallon, la part de nouveaux appartements est moindre et compensée par une part plus élevée de maisons de type demi-fermé et fermé. La part de production de maisons 4 façades (20%) est comparable à la part provinciale (16%) et wallonne (19%).



### 1.1.7.5 POTENTIEL FONCIER

#### Offre foncière potentielle

La Hesbaye brabançonne possède un taux d'offre foncière en zone d'habitat de 30,4% au plan de secteur (2021). Cela signifie que plus d'un tiers de la superficie affecté en zone d'habitat et d'habitat à caractère rural est encore disponible à l'urbanisation. L'est du Brabant wallon dispose d'un disponibilité foncière similaire à Wallonie.

Communes	Part de rénovation dans la délivrance des permis depuis 2010
Beauvechain	28%
Hélécine	27%
Incourt	34,2%
Jodoigne	31,6%
Orp-Jauche	30%
Perwez	23,5%
Ramillies	38,7%
<b>Hesbaye brabançonne</b>	<b>30,4%</b>
<b>Wallonie</b>	<b>30,1%</b>

Taux d'offre foncière potentielle en Hesbaye Brabançonne en 2021 (Source : IWEPS, 2022)



## Gestion du foncier

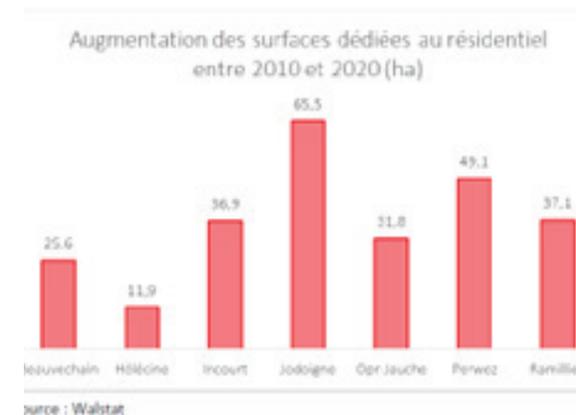
Outre les outils de planification territoriale mis en place en Hesbaye Brabançonne, le CREAT a réalisé un bilan concernant la gestion foncière dans les 7 communes de l'est du Brabant Wallon dans le cadre du Schéma de Cohésion Territoriale de la Croix de Hesbaye.

Sans surprise, la disparition des surfaces agricoles se fait pour partie au profit du logement (et ses infrastructures liées).

Afin de répondre au défi de réduire l'artificialisation des sols (objectif européen 2050), il convient de gérer avec parcimonie les réserves foncières et de réhabiliter les zones artificialisées.

Dans cette optique, le CREAT a analysé la gestion foncière des 7 communes et les enjeux auxquels le territoire doit répondre pour attendre l'objectif « Zéro Artificialisation Nette (ZAN) » en 2050. Le profil des communes est établi selon 3 variables :

- Effort à fournir pour s'aligner sur une trajectoire tendancielle vers un zéro artificialisation à l'horizon 2050 ;
- Le rôle que pourrait jouer le plan de secteur dans sa configuration actuelle (quelle serait la saturation des zones destinées à l'habitat à l'horizon 2050 avec un objectif « zéro artificialisation ») ;
- La consommation foncière actuelle du secteur résidentiel.



Extrait du SCOTCH (Source : CREAT)

	Effort			Saturation plan de secteur (2050)			Consommation		
	faible	moyen	élevé	faible	moyenne	élevée	faible	moyenne	élevée
Groupe 1: Hélicine, Perwez			✗			✗		✗	✗
Groupe 2: Incourt			✗	✗	✗			✗	✗
Groupe 3		✗		✗				✗	✗
Groupe 4		✗				✗		✗	
Groupe 5	✗					✗	✗	✗	
Groupe 6	✗			✗	✗		✗		
Groupe 7: Beauvechain, Jodoigne, Orp-Jauche, Ramillies	✗				✗			✗	

Extrait du SCOTCH – Bilan de la gestion foncière (Source : CREAT)

Selon cette analyse, il ressort les éléments suivants :

Communes	Groupe	Caractéristiques	Enjeux
Perwez	1	La trajectoire tendancielle s'écarte fortement d'un objectif zéro artificialisation. Néanmoins, les consommations foncières actuelles, élevées ou moyennes, seront vraisemblablement limitées dans le futur par la saturation du plan de secteur (saturation des zones d'habitat du plan > 80% à l'horizon 2050)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment ralentir la consommation foncière actuelle</li> <li>• Comment garantir une utilisation efficiente des nouveaux terrains artificialisés</li> <li>• Comment promouvoir, amplifier et accompagner une densification raisonnée</li> </ul>
Hélocine	1		
Incourt	2	La trajectoire tendancielle s'écarte fortement d'un objectif zéro artificialisation (écart>30%) Les réserves foncières sont encore conséquentes. Le plan de secteur ne devrait pas permettre de freiner la consommation foncière actuelle (moyennes ou élevées).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment freiner la consommation foncière actuelle et infléchir la tendance actuelle</li> <li>• Comment « geler » les terrains urbanisables peu propice à l'urbanisation</li> </ul>
Jodoigne	7	La trajectoire tendancielle se rapproche de la trajectoire « ZAN 2050 » (superficies artificialisées < ou > max 10%)  Néanmoins, la consommation foncière est moyenne et, si celle-ci augmente, le plan de secteur ne devrait pas contenir celle-ci.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment garder la tendance actuelle</li> <li>• Comment garantir une utilisation efficiente des nouveaux terrains artificialisés.</li> <li>• Comment promouvoir, amplifier et accompagner une densification raisonnée.</li> <li>• Comment « geler » les terrains urbanisables peu propice à l'urbanisation.</li> </ul>
Orp-Jauche	7		
Beuvechain	7		
Ramillies	7		

Extrait du SCOTCH – Caractéristiques et enjeux des différents groupes (Source : CREAT)

### 1.1.7.6 PATRIMOINE REMARQUABLE

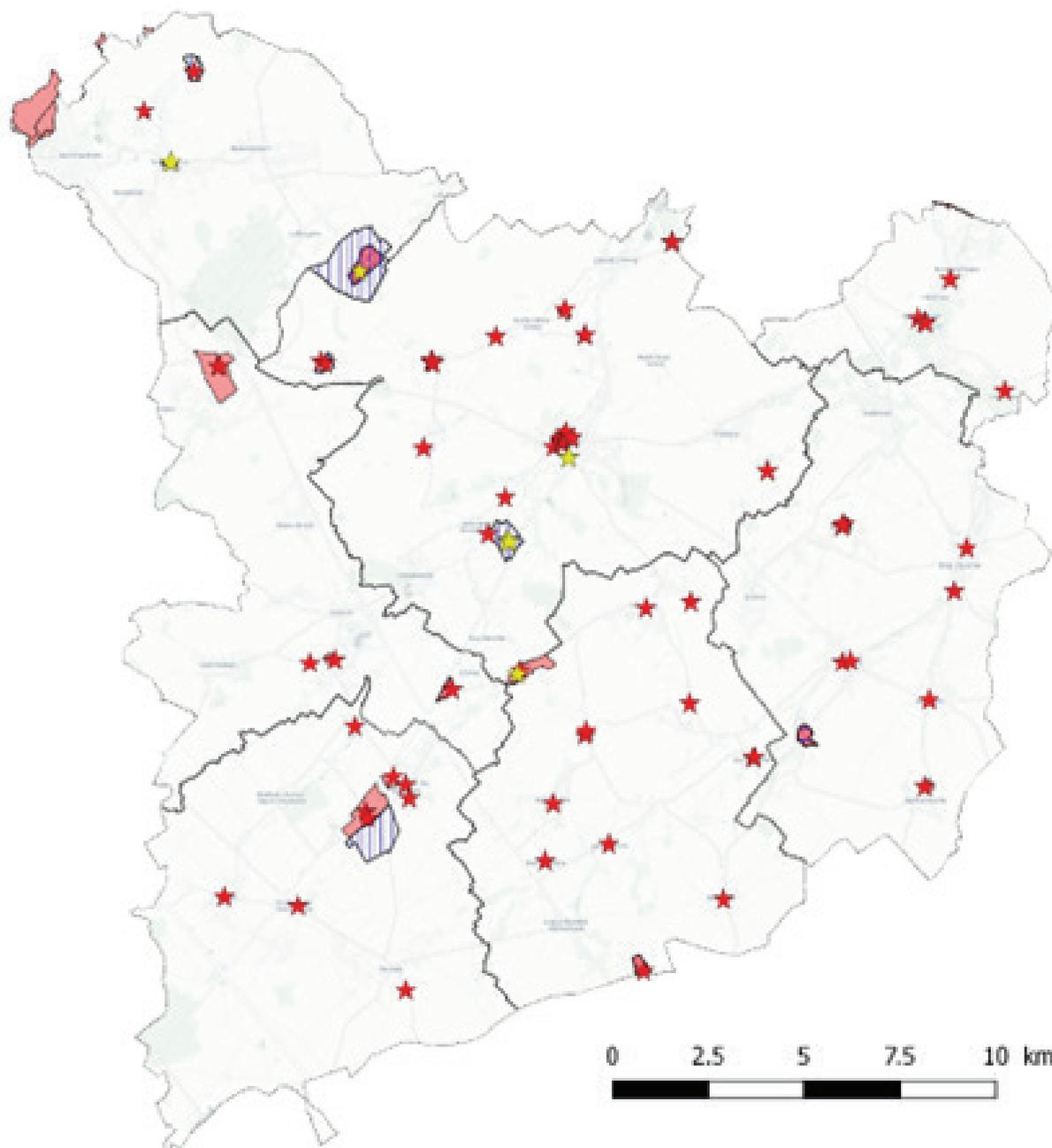
Le patrimoine architectural compte de nombreux éléments de très grande qualité. Sur les sept communes, on compte 66 bâtiments classés au titre de « Monument » (en tout ou partie), 28 sites classés et 7 périmètres de protection. Parmi ces derniers, certains sont reconnus au rang du « Patrimoine exceptionnel de Wallonie » :

- **5 monuments** : la ferme de Wahenges à L'Écluse, la ferme de l'ancienne abbaye de La Ramée à Jauchelette, l'église Saint-Martin (Tourinnes-la-Grosse), l'église Saint-Médard à Jodoigne et le Château de Jodoigne-Souveraine
- **4 sites** : le tumulus dit « Tombe d'Hottomont » ainsi que les terrains environnants (Grand-Rosière), les anciennes carrières souterraines (Folx-les-Caves), l'ensemble formé par le tumulus de Glimes et les terrains environnants, les façades et toitures des bâtiments de la ferme de Wahenges ainsi que les charpentes du logis, de la grange et de la remise ; à l'intérieur du logis : les voûtes, la chapelle et l'autel ainsi que le papier peint panoramique de la salle à manger ...
- **1 périmètre de protection** : les anciennes carrières souterraines (Folx-les-Caves)



## Patrimoine

- ★ Monuments exceptionnels
- ★ Monuments classés
- ▨ Périètre de protection exceptionnel
- ▨ Périètre de protection
- ▨ Sites exceptionnels
- ▨ Sites classés



Source : SPW, 2023  
Auteur : GAL Culturalité, A.Lotten

Ces monuments exceptionnels présents sur notre territoire portent, avec les nombreux monuments classés et le patrimoine discret et ordinaire de nos villages, l'identité patrimoniale de toute une région. En effet, hormis les 66 monuments classés, 1836 biens sont inventoriés à (Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel (IPIC)).

D'autres périmètres, guides et règlements viennent compléter et renforcer le paysage patrimonial de la Hesbaye Brabançonne.

Au sein des 7 communes de l'Est du Brabant Wallon, on retrouve 2 **périmètres d'intérêt culturel, historique et esthétique** : ces derniers sont inscrits au plan de secteur et visent à « favoriser au sein d'un ensemble urbanisé l'équilibre entre les espaces bâtis ou non bâtis et les monuments qui les dominent ou les sites qui les caractérisent. Les actes et travaux soumis à permis peuvent y être soit interdits, soit subordonnés à des conditions particulières de protection » (Art.R.II.21-8 du CoDT).

Au-delà de ces périmètres, on retrouve un **Guide Communal d'Urbanisme** (GCU) à Beauvechain (anciennement RCU) depuis 2006. Il s'agit d'un outil d'orientation urbanistique, comportant des indications utiles à prendre en considération lors d'octroi de permis d'urbanisme et d'urbanisation. Au sein de la Hesbaye Brabançonne, on note également la présence d'un **Guide Régional d'Urbanisme** (GRU), anciennement dénommé **Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural** (RGBSR). Ce GRU spécifique à la région agro-géographique de la Hesbaye s'applique au sein de plusieurs villages du territoire :

- Commune de Beauvechain : Tourinnes-la-Grosse, Nodebais et le quartier des Burettes ;
- Ville de Jodoigne : Jauchelette, Mélin et Saint-Remy-Geest ;
- Commune d'Orp-Jauche : Folx-les-Caves et Marilles ;
- Commune de Perwez : Malèves-Sainte-Marie-Wastines et Thorembais-les-Béguines ;
- Commune de Ramillies : Autre-Eglise

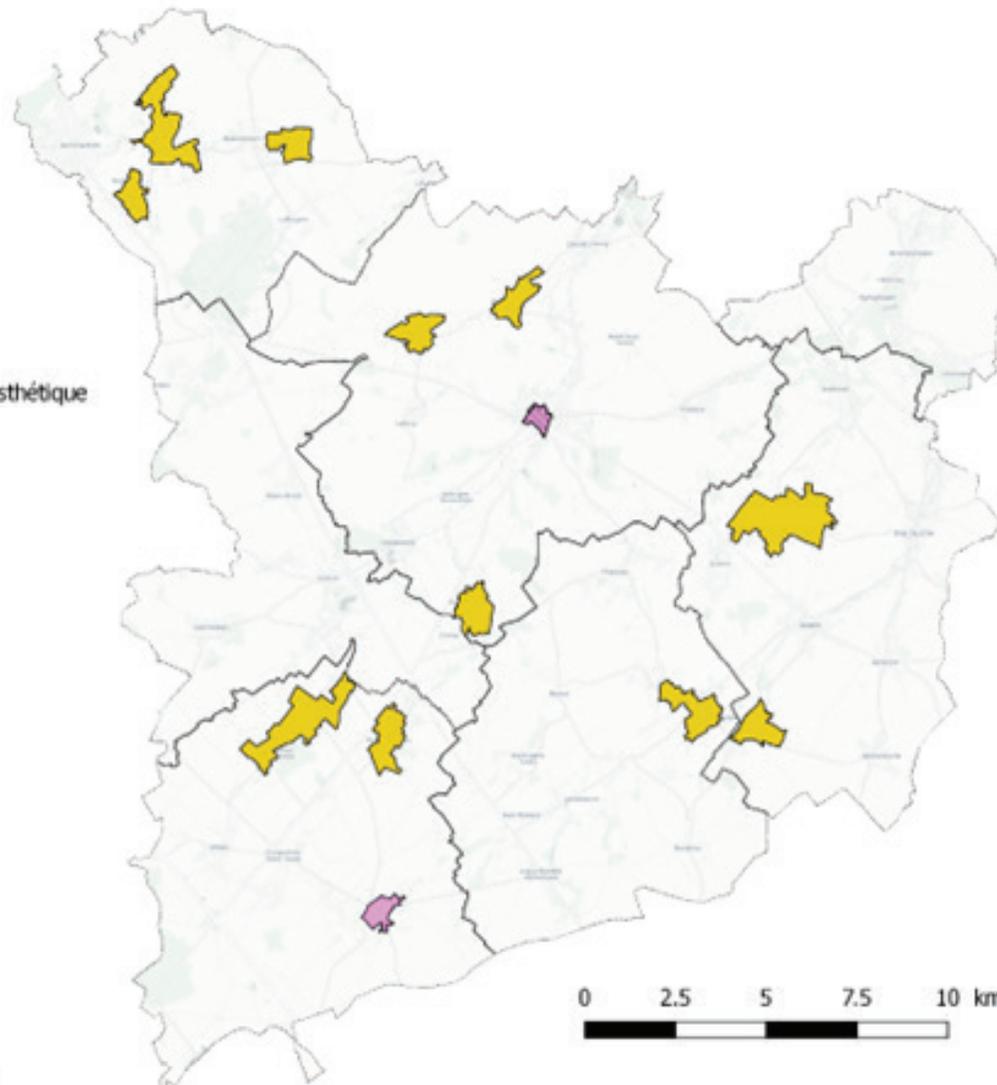
Notons également la présence de deux **règlements généraux sur les zones protégées en matière d'urbanisme (RGBZPU)** dans les centres de Perwez et Jodoigne. Ce règlement vise à « définir les modalités à suivre en matière de largeur de rues, d'harmonie de façades avec la zone à sauvegarder (hauteur, largeur, matériaux, pignon), de conformité des toitures aux constructions traditionnelles locales (pente, matériaux), de zones de cours et jardins, de traitement de sol des rues, places, ruelles et impasses, de rez-de-chaussée commerciaux, etc. » (SPW, 2023).

### Patrimoine

-  Périimètre d'intérêt culturel, historique et esthétique
-  Zone protégée en matière d'urbanisme
-  Guide Régional d'Urbanisme



Source :SPW, 2023  
Auteur : GAL Culturalité, A.Lotten



Patrimoine remarquable de la Hesbaye brabançonne (2) (Source : WalonMap, 2023)

Ces monuments exceptionnels présents sur notre territoire portent, avec les nombreux monuments classés et le patrimoine discret et ordinaire de nos villages, l'identité patrimoniale de toute une région. En effet, hormis les 66 monuments classés, 1836 biens sont inventoriés à (Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel (IPIC)).

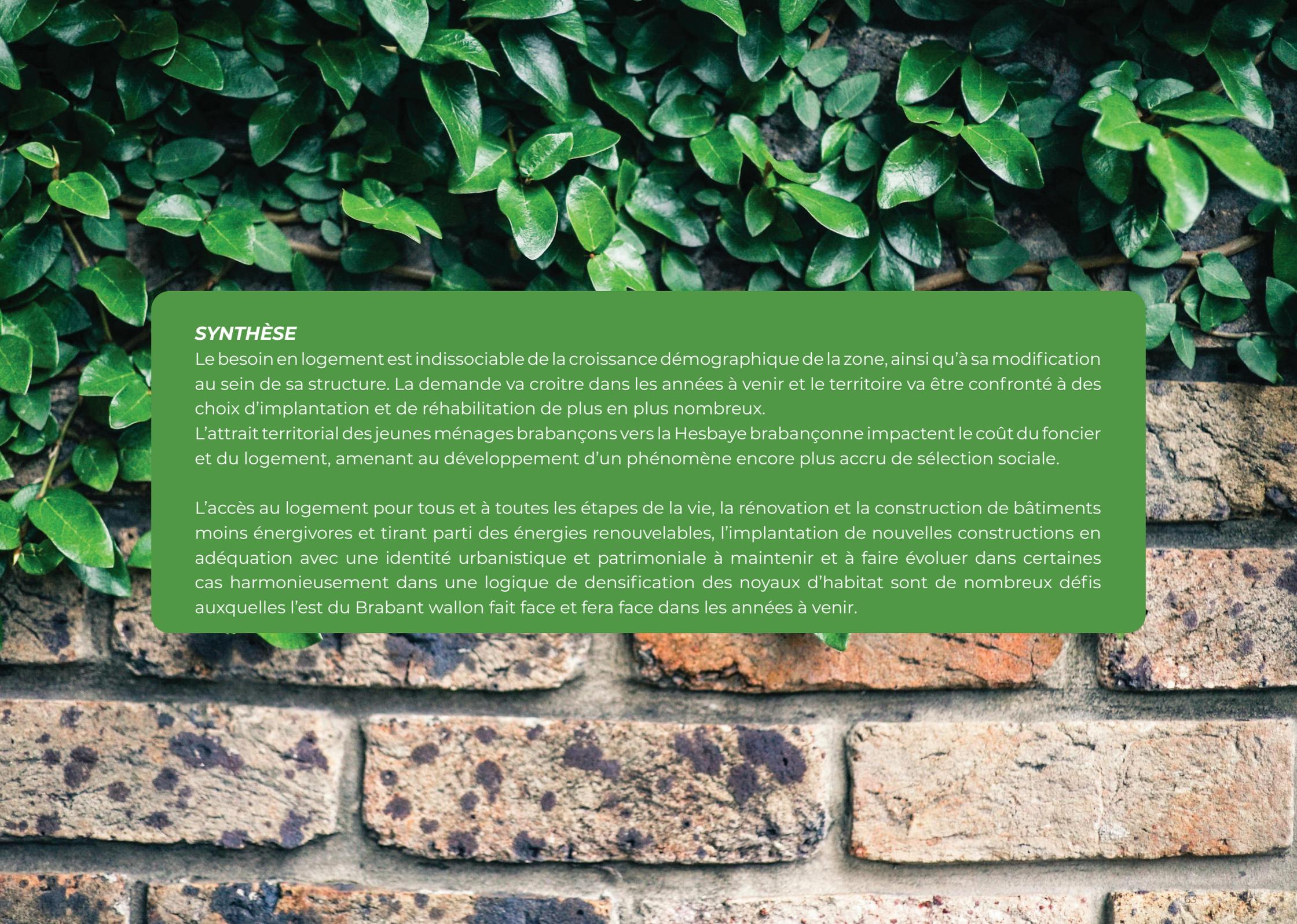
D'autres périmètres, guides et règlements viennent compléter et renforcer le paysage patrimonial de la Hesbaye Brabançonne.

Au sein des 7 communes de l'Est du Brabant Wallon, on retrouve 2 **périmètres d'intérêt culturel, historique et esthétique** : ces derniers sont inscrits au plan de secteur et visent à « favoriser au sein d'un ensemble urbanisé l'équilibre entre les espaces bâtis ou non bâtis et les monuments qui les dominent ou les sites qui les caractérisent. Les actes et travaux soumis à permis peuvent y être soit interdits, soit subordonnés à des conditions particulières de protection » (Art.R.II.21-8 du CoDT).

Au-delà de ces périmètres, on retrouve un **Guide Communal d'Urbanisme** (GCU) à Beauvechain (anciennement RCU) depuis 2006. Il s'agit d'un outil d'orientation urbanistique, comportant des indications utiles à prendre en considération lors d'octroi de permis d'urbanisme et d'urbanisation. Au sein de la Hesbaye Brabançonne, on note également la présence d'un **Guide Régional d'Urbanisme** (GRU), anciennement dénommé **Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural** (RGBSR). Ce GRU spécifique à la région agro-géographique de la Hesbaye s'applique au sein de plusieurs villages du territoire :

- Commune de Beauvechain : Tourinnes-la-Grosse, Nodebais et le quartier des Burettes ;
- Ville de Jodoigne : Jauchelette, Mélin et Saint-Remy-Geest ;
- Commune d'Orp-Jauche : Folx-les-Caves et Marilles ;
- Commune de Perwez : Malèves-Sainte-Marie-Wastines et Thorembais-les-Béguines ;
- Commune de Ramillies : Autre-Eglise

Notons également la présence de deux **règlements généraux sur les zones protégées en matière d'urbanisme (RGBZPU)** dans les centres de Perwez et Jodoigne. Ce règlement vise à « définir les modalités à suivre en matière de largeur de rues, d'harmonie de façades avec la zone à sauvegarder (hauteur, largeur, matériaux, pignon), de conformité des toitures aux constructions traditionnelles locales (pente, matériaux), de zones de cours et jardins, de traitement de sol des rues, places, ruelles et impasses, de rez-de-chaussée commerciaux, etc. » (SPW, 2023).



## **SYNTHÈSE**

Le besoin en logement est indissociable de la croissance démographique de la zone, ainsi qu'à sa modification au sein de sa structure. La demande va croître dans les années à venir et le territoire va être confronté à des choix d'implantation et de réhabilitation de plus en plus nombreux.

L'attrait territorial des jeunes ménages brabançons vers la Hesbaye brabançonne impactent le coût du foncier et du logement, amenant au développement d'un phénomène encore plus accru de sélection sociale.

L'accès au logement pour tous et à toutes les étapes de la vie, la rénovation et la construction de bâtiments moins énergivores et tirant parti des énergies renouvelables, l'implantation de nouvelles constructions en adéquation avec une identité urbanistique et patrimoniale à maintenir et à faire évoluer dans certains cas harmonieusement dans une logique de densification des noyaux d'habitat sont de nombreux défis auxquelles l'est du Brabant wallon fait face et fera face dans les années à venir.

## 1.1.8 MOBILITÉ

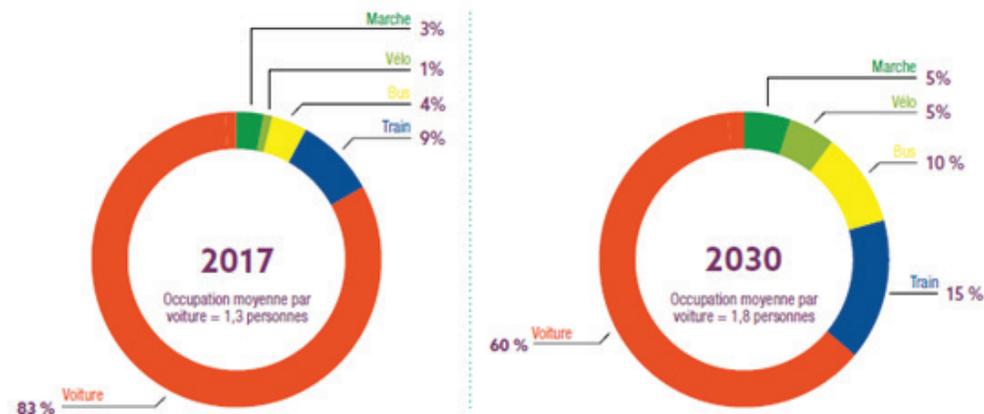
La mobilité demeure un enjeu de taille en Hesbaye Brabançonne. Comme l'illustre bien la carte ci-dessous, le territoire enclavé entre deux axes autoroutiers structurants ne bénéficie que de peu d'alternatives à la voiture. Aucune ligne de voie de chemin de fer ne parcourt le territoire ; les gares les plus proches étant celles de Tienen et Landen. Sans gare ferroviaire sur le territoire, le mode de déplacement majoritaire dans l'Est du Brabant wallon est indiscutablement la voiture.

### 1.1.8.1 OUTILS DE PLANIFICATION DE LA MOBILITÉ

#### Stratégie Régionale de Mobilité

En 2017, la Vision FAST 2030 a été adoptée par le Gouvernement wallon, de manière à fixer des objectifs ambitieux destinés à transformer la mobilité à l'horizon 2030.

Pour la mobilité des personnes, la Stratégie Régionale de Mobilité (SRM), outil de pilotage définissant la manière dont les objectifs de FAST 2030 (réduction de plus de 35% les émissions de GES d'ici 2030), vise une évolution des parts modales par rapport à 2017 : 3 à 5% pour la marche, 1 à 5% pour le vélo, 4 à 10% pour le bus, 9 à 15% pour le train, 83 à 60% pour la voiture, 1,3 à 1,8 de charge moyenne par voiture.



Objectifs de transport modal pour les personnes (Source : SRM - 2019)

## **Plan provincial de Mobilité**

En janvier 2011, la Province du Brabant wallon a adopté un plan provincial de mobilité. Ce dernier se décline en trois axes, qui comportent chacun des actions à mettre en œuvre à court, moyen, et long terme :

- Axe 1 : Articuler le développement territorial autour des systèmes de transport.
- Axe 2 : Développer les alternatives à la voiture et maîtriser la croissance du trafic routier.
- Axe 3 : Communiquer et assurer une bonne gouvernance des politiques de mobilité.

## **Plan Provincial Cyclable du Brabant Wallon**

Le Plan Provincial Cyclable du Brabant wallon (2015) a pour objectifs de :

- Faire absorber par le vélo une part de la croissance de mobilité, notamment en milieu dense
- Placer le vélo au cœur des enjeux du développement territorial et de la mobilité ;
- Délester les transports en commun sur des distances cyclables et accroître les zones de recrutement des lignes structurantes de transport en commun et des nœuds multimodaux ;
- Accroître l'accès des zones d'activités à vélo ;
- Développer une économie du vélo tourisme ;
- Améliorer la santé de la population.

## **Plan (Inter)Communaux de Mobilité**

Les 7 peuvent compter sur les compétences d'au minimum un.e conseiller.e en mobilité au sein de leur équipe.

Toutes les communes se sont dotées d'un plan de mobilité, bien souvent dans des dynamiques transcommunales, et quatre d'entre-elles ont récemment lancé l'actualisation de cet outil au niveau communal, afin de rentrer dans une nouvelle démarche d'analyse et de stratégie mobilité (surtout axé sur le déploiement de la

### 1.1.8.2 DÉPLACEMENTS AU SEIN DU TERRITOIRE DU GAL

En 2015, des données Proximus ont permis de dresser un premier bilan en matière de mobilité sur le territoire. De cette analyse, plusieurs constats ont pu être retirés :

- Le volume de déplacements le plus important se fait à l'intérieur de la Province, signifiant une certaine autonomie provinciale en emploi ;
- Une absence de pôle d'emplois à l'est amène à un déséquilibre des flux.

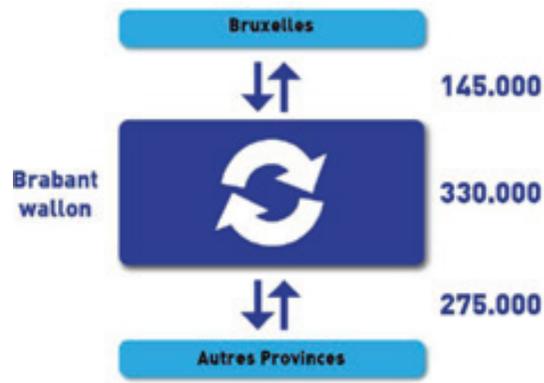


Figure : les déplacements en lien avec la Brabant-wallon (2015)  
Source : Proximus

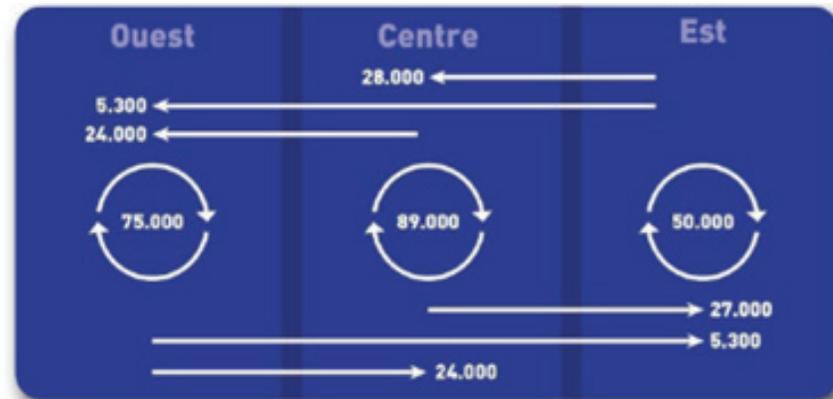
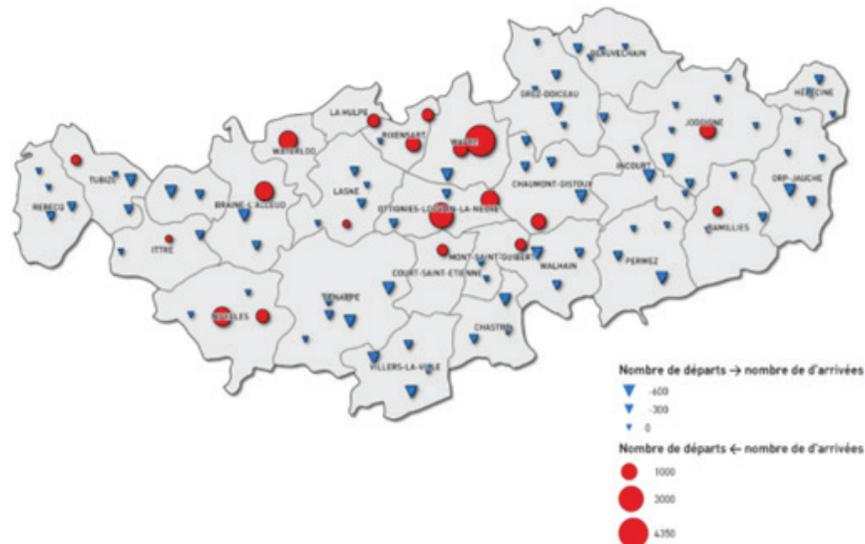


Figure : déplacements internes au Brabant-wallon (mars 2015) - Source : Proximus

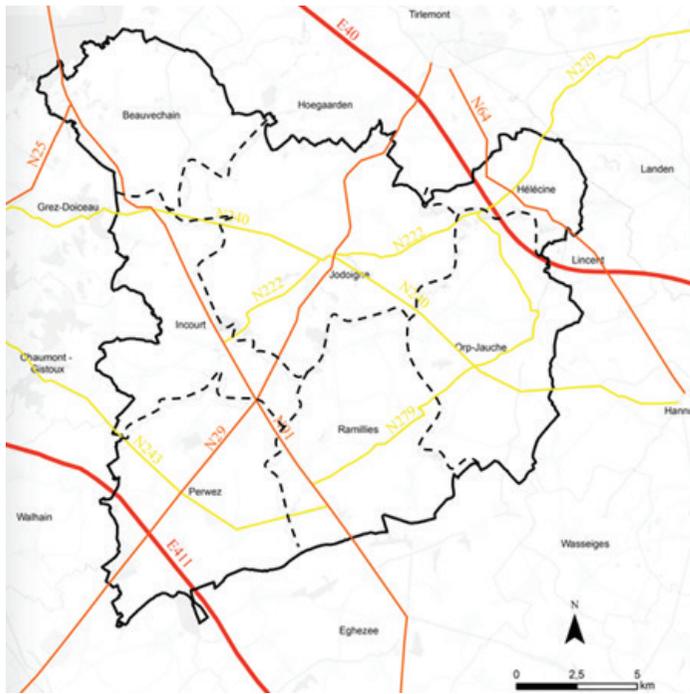
Déplacements en lien avec la province de Brabant wallon et en interne (Source : CREAT, 2022)



Mouvements en heure de pointe du matin - 2015 (Source : CREAT, 2022)

### 1.1.8.3 CONTEXTE AUTOMOBILE

Le territoire est drainé par de nombreux axes secondaires tels que les nationales Namur – Leuven N91 / Charleroi – Jodoigne N29 mais aussi les liaisons Hannut – Wavre (N240) et aux extrémités les liaisons Perwez – Wavre (N243), Louvain-la-Neuve – Leuven (N25) et Tirlemont – Hannut (N64).



Structure du réseau routier en Hesbaye brabançonne  
(Source : WalonMap, 2022)

Ces liaisons très fortement fréquentées, génèrent des engorgements routiers quotidiens d'une ampleur toujours croissante. A Jodoigne, un projet de contournement est en cours, mis en œuvre par tronçons prioritaires. Cette nouvelle voirie périphérique permettrait de redonner un peu de respiration notamment au centre de ville de Jodoigne.



Figure 29: état de trafic (mardi 2015, 8-9h) - Source : TomTom

#### Etat du trafic

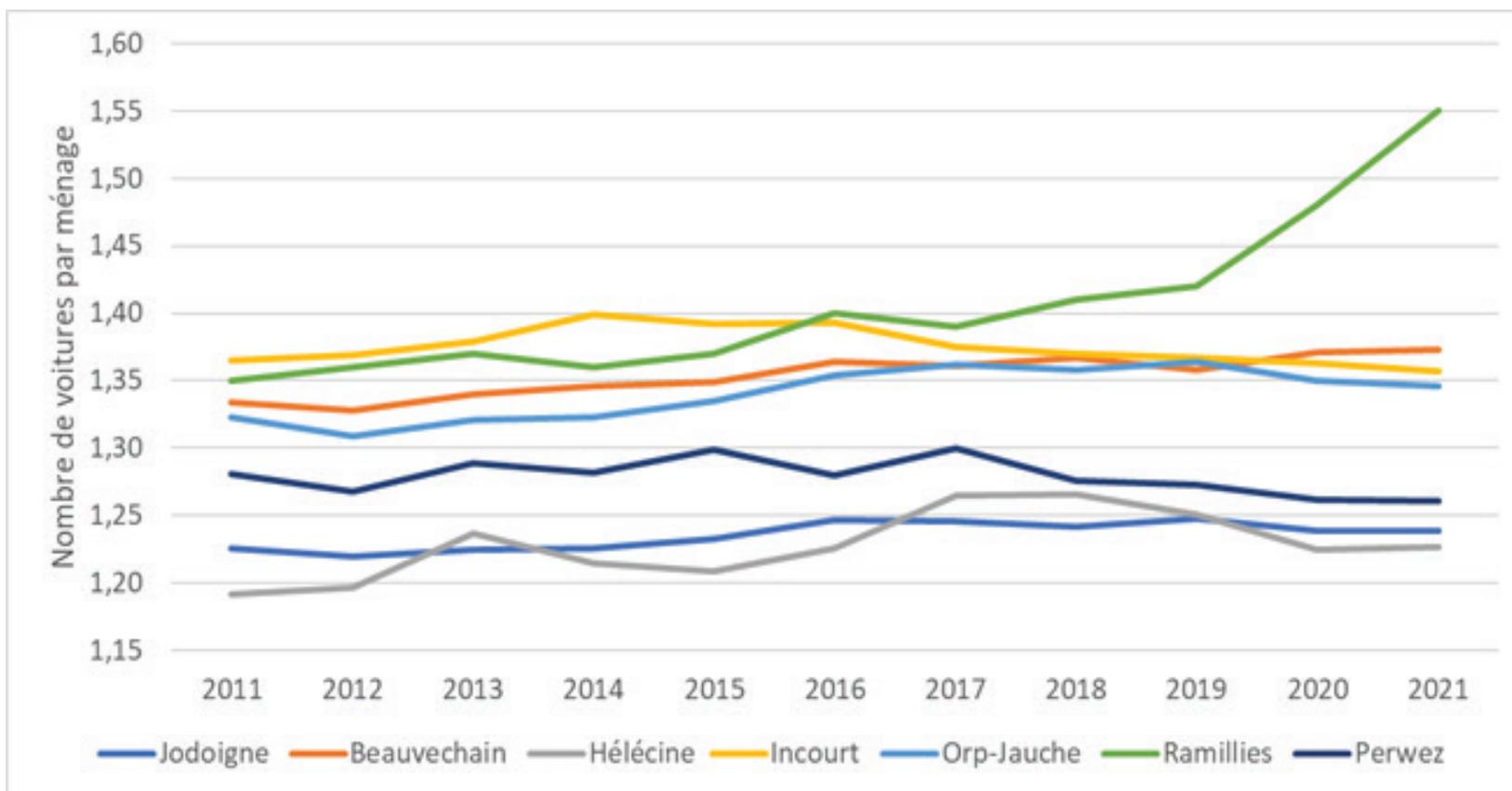
La carte d'état du trafic en heure de pointe du matin montre, pour le territoire Croix de Hesbaye des niveaux de saturation atteints à Jodoigne, de Thorembais-St Trond, mais également à Jauche, au cœur de Perwez, à Gérompont, à Beauvechain ou encore à Hélécine.

Ce niveau de saturation se confirme à Jodoigne le mercredi midi et le samedi.

L'intensité des déplacements en heure de pointe du matin est voisine des 16% ; ce qui permet de souligner qu'une part majoritaire des déplacements se fait en dehors de ces heures (en heure creuse).

## Taux de motorisation

En 2021, le territoire du GAL comptabilisait 39 994 véhicules, dont 30 156 voitures privées. Si l'on considère les 22 447 ménages privés (2021) présents dans la commune cette même année, cela correspond à 1,34 voiture par ménage.



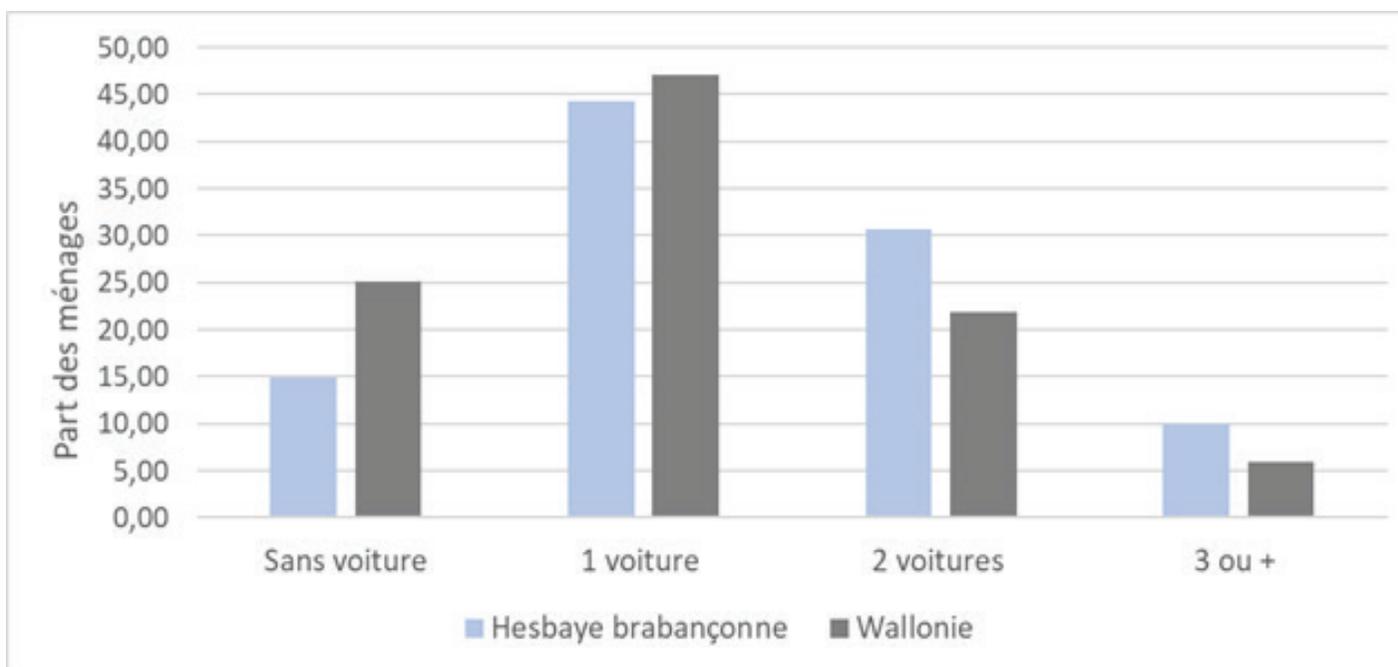
Nombre de voitures possédées par ménage en 2021 (Source : IWEPS, 2022)

Ce chiffre est nettement supérieur à la moyenne wallonne de 1,14. Ce chiffre est d'autant plus important pour la commune de Ramillies. En termes d'évolution supracommunale, on note une légère augmentation du nombre de voitures par ménage privé depuis 2011 (de 1,30 à 1,34 voitures par ménage). Cette tendance à la hausse montre l'importance de la voiture dans une commune plus rurale, où les autres modes de transport alternatifs sont moins accessibles ou en tout cas pour les villages qui ne sont pas situés sur des lignes de transport en commun avec une bonne fréquentation.

Toutefois, l'effet inverse se produit sur certaines communes de l'est du Brabant wallon. En effet, on note une stabilisation du nombre de voiture privée par ménage à l'échelle wallonne, mais aussi dans les communes de Jodoigne, Beauvechain et Orp-Jauche. Incourt, Perwez et Hélécinne suivent même une tendance à la baisse de ce chiffre depuis plusieurs années.

Le graphique suivant présente la part de ménages au sein du territoire de l'est du Brabant wallon, selon le nombre de voitures privées.

Le territoire de la Hesbaye brabançonne présente des parts de ménages possédant au minimum deux voitures plus importantes : 40,7% contre 27,7% pour la Wallonie. Ce constat s'explique partiellement par des distances quotidiennes relativement importantes au vu de la dépendance à l'extérieur, notamment en matière d'emploi.



Part des ménages selon le nombre de voitures possédées en 2021 (Source : IWEPS, 2022)

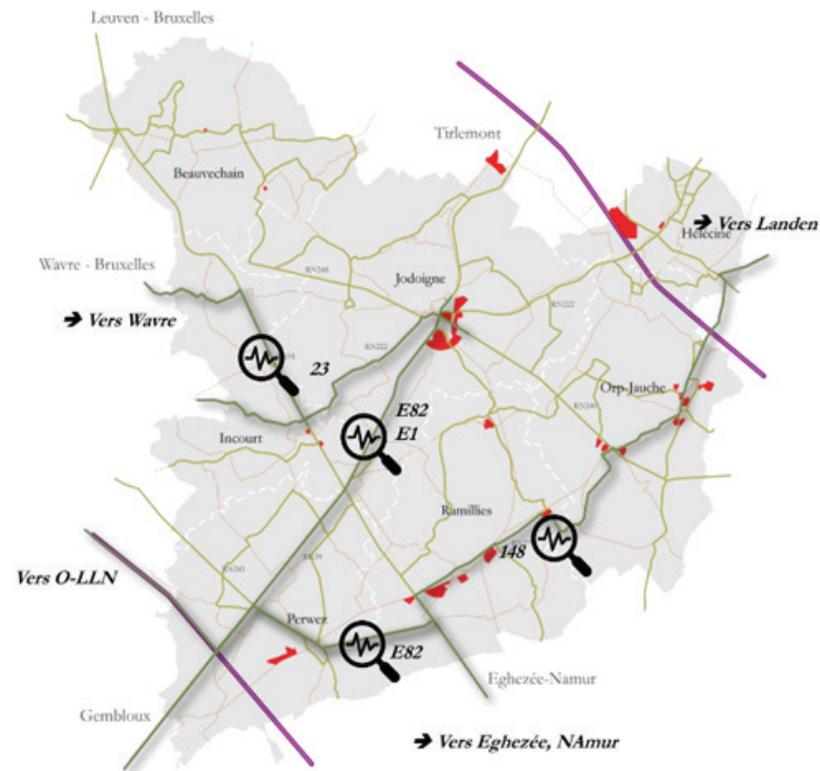
### 1.1.8.4 ALTERNATIVES À L'AUTOSOLISME

#### Transports en commun

Bien que de nombreuses lignes de bus parcourent le territoire, leur faible fréquence font du transport en commun, un mode essentiellement utilisé par le public scolaire du territoire. La desserte est correcte mais le manque de correspondances aisées et de fréquences constitue des obstacles certains à son utilisation quotidienne.

Notons toutefois la présence de deux lignes du réseau Express TEC qui desservent le territoire. Il s'agit des lignes E1 (Jodoigne-Ottignies) et E82 (Namur-Jodoigne). A hauteur d'un bus toutes les heures, ces deux lignes permettent de desservir de manière plus structurante les communes de Jodoigne, Perwez, Incourt et Ramillies.

Deux autres lignes composent également le réseau structurant du territoire : les lignes 23 et 148. Ces deux lignes permettent de desservir de manière plus locale les territoires d'Incourt, Jodoigne, Perwez, Ramillies et Orp-Jauche. Les communes de Beauvechain et Hélécinne sont desservies majoritairement par des lignes plus locales et orientées vers le public scolaire.



Réseau TEC structurant à l'échelle de la Hesbaye brabançonne (Source : CREAT, 2022)

Concernant le réseau TEC, une réforme est en cours et permettra de moduler un nouveau réseau TEC à l'horizon 2025. Il se verra plus structurant et répondant aux nouveaux besoins de la population.

### **Mobilité partagée**

En termes de **transport à la demande**, chaque commune dispense au travers du CPAS, de la commune ou d'une « œuvre sociale » une offre de taxi-sociaux (les appellations varient taxi-senior, taxi-sociaux, taxi-services, taxi-caddy...). Une réservation doit être effectuée 24h à l'avance. Ce service permet aux personnes ne disposant pas d'un véhicule de se déplacer pour faire des courses, se rendre chez le médecin.... Le prix des transports est assuré soit via un tarif au kilomètre, soit au travers d'un forfait.

Le **covoiturage** se définit comme « mécanisme par lequel deux ou plusieurs personnes voyageant dans la même direction ou se rendant au même endroit partagent leurs trajets dans un même véhicule particulier » .

Actuellement, quatre voitures sur cinq ne compte qu'une seule personne à son bord en heure de pointe. Le covoiturage est ainsi un moyen privilégié d'augmenter le taux d'occupation d'une voiture et de réduire à terme le nombre de véhicules sur le réseau routier. Du point de vue pratique, la Cemathèque mentionne que l'absence de parking de covoiturage et de contrôle social freinent la pratique du covoiturage en Wallonie.

Cinq parkings de covoiturage sont répertoriés au sein du territoire de la Hesbaye brabançonne.

L'**autopartage** ou **carsharing** permet à un utilisateur de disposer d'un véhicule à la demande, pour une durée déterminée. Toutefois, en milieu rural, les exemples de carsharing sont plus rares. En effet, pour une voiture partagée en station (style cambio), il faudrait en théorie 30 ménages. Dans des régions où la densité de ménages est plus faible (milieu rural), l'installation de station est plus risquée. Si l'autopartage en station n'est pas pertinent en milieu rural, il existe cependant le système d'autopartage entre particuliers, tel un système de voitures partagées entre voisins. Plusieurs acteurs se sont lancés dans ce système : Wibee ou Cozywheels (voiture partagée entre voisins) ou encore Getaround (location de voitures privées).

A échelle du territoire, ces systèmes d'autopartage sont très peu développés.

### **Mobilité douce**

Le territoire de la Hesbaye brabançonne est couvert par un **réseau cyclable structurant dense**.

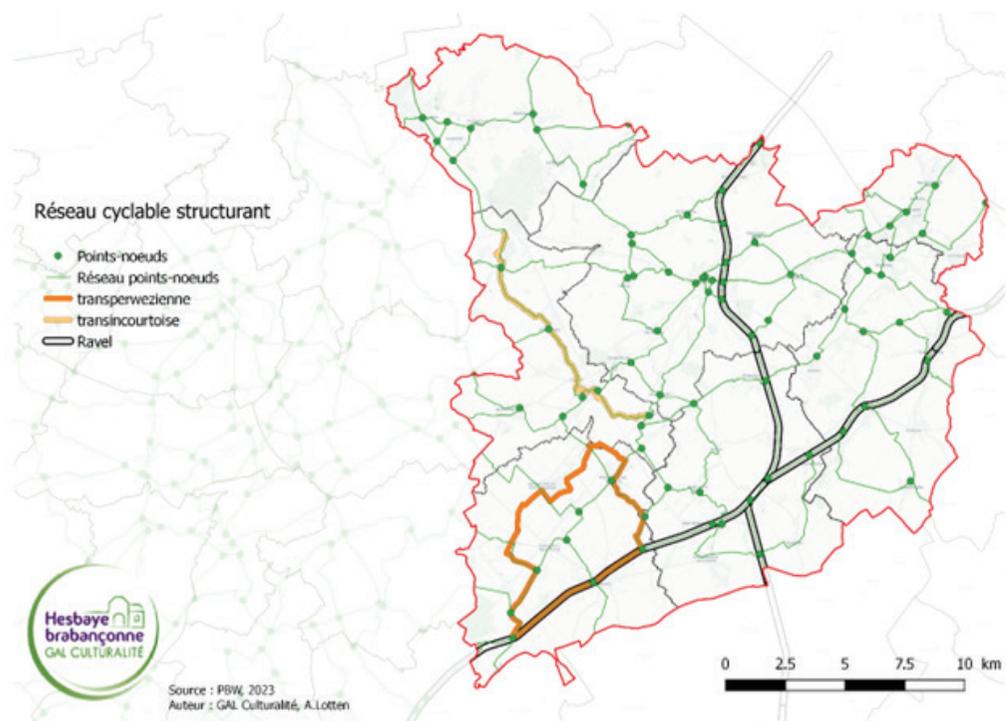
Anciennement parcouru par deux voies ferrées, le territoire accueille néanmoins **deux lignes Ravel** (L147 Perwez-Lincent et L142 Namur-Hoegaarden) qui se croisent au lieu-dit « **La Croix de Hesbaye** » (commune de Ramillies). D'autres itinéraires communaux protégés sillonnent également la Hesbaye brabançonne : la transincourtoise et la transperwezienne.

Depuis 2016, un **réseau point-noeud** se développe sur le territoire du Brabant wallon. Coordonné par le service de développement territorial de la Province du Brabant wallon, ce réseau permet aujourd'hui aux citoyens de se déplacer sur des tronçons qui sont - au fur et à mesure - aménagés et sécurisés. Ce réseau est actuellement malgré tout majoritairement utilisé pour des déplacements non-utilitaires (touristiques et de loisirs).

Ces divers tronçons offrent des conditions de confort et de sécurité différentes, allant de site propre à la piste cyclable suggérée. Certains tronçons sont aménagés, d'autres sont en cours d'aménagement ou en projet.

D'autres voiries du réseau routier sont en voie de modification. En effet, certaines communes améliorent la qualité cyclable du réseau en pacifiant et en sécurisant certains tronçons. On peut citer la mise en place de zone cyclable (anciennement rue cyclable), des Sens Unique Limité (SUL) ou encore des voies centrales banalisées.

Depuis la crise sanitaire et énergétique, on constate une pression importante sur leur réseau de mobilité douce fortement utilisés par les citoyens. Plusieurs d'entre-elles désirent se lancer dans l'inventaire et l'analyse cartographique de droit et de fait de leurs chemins et sentiers ainsi que dans l'analyse multicritère leur permettant de décider objectivement la priorisation de l'entretien du réseau destinés à ce cheminement lent. Les communes de Beauvechain et de Ramillies ont clôturé (ou sont en phase de clôture) leur réseau de cheminement piéton. D'autres communes et structures initient des projets tels que l'achat de vélos électriques, la participation à des challenges Mobilité et des animations pédagogiques autour du vélo dans les écoles.



Réseau cyclable structurant sur le territoire d'action du GAL  
(Source : Province du Brabant Wallon, 2023)

## **SYNTHÈSE**

L'amélioration de la mobilité, limitant l'isolement des personnes, les engorgements routiers et l'émission de GES constitue un défi majeur des zones rurales qui est indissociable de l'enjeu démographique. L'enchaînement des crises a remis la question de la mobilité au cœur des réflexions, signalant l'importance et la pertinence de repenser la mobilité pour tous : une mobilité décarbonée et solidaire. La réforme des transports en commun, l'ascension des systèmes de partage et le potentiel cyclable du territoire sont dès lors des leviers primordiaux pour le déploiement d'une mobilité durable dans une zone où la voiture est reine.



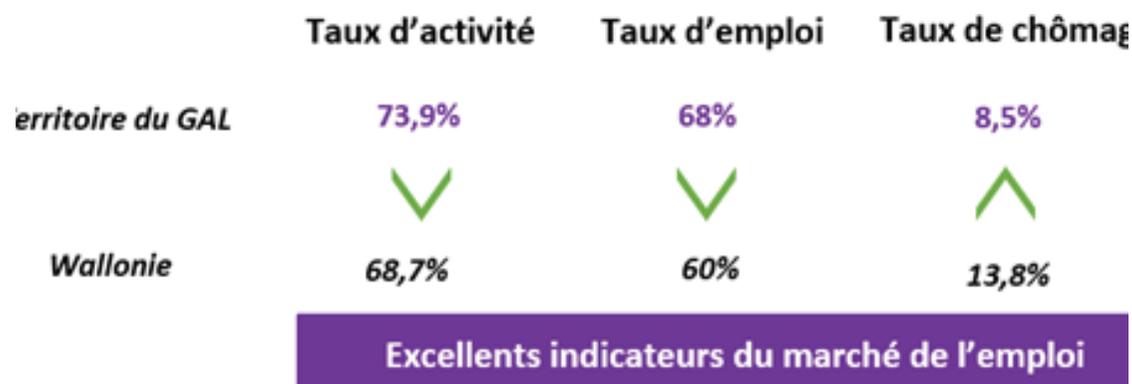
## 1.1.9 ECONOMIE ET EMPLOI

Aux cours des dernières années, la Hesbaye brabançonne a vu son appareil économique se développer par rapport aux territoires connexes. L'attrait économique de la région est essentiellement remarqué et signalé à travers le nombre de petites entreprises et d'indépendants s'installant sur le territoire. De manière plus globale, le territoire accueille une population ayant facilement accès au marché de l'emploi. Il y a donc à la fois une croissance en termes d'emplois mais une certaine dépendance à l'extérieur pour l'emploi salarié.

### 1.1.9.1 STATISTIQUES LOCALES DE L'EMPLOI

#### Indicateurs du marché de l'emploi

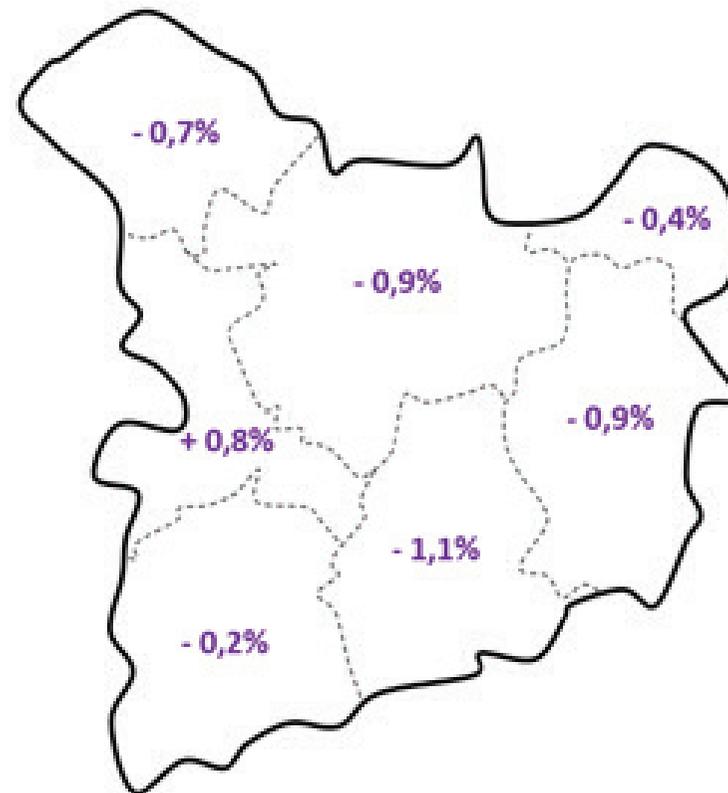
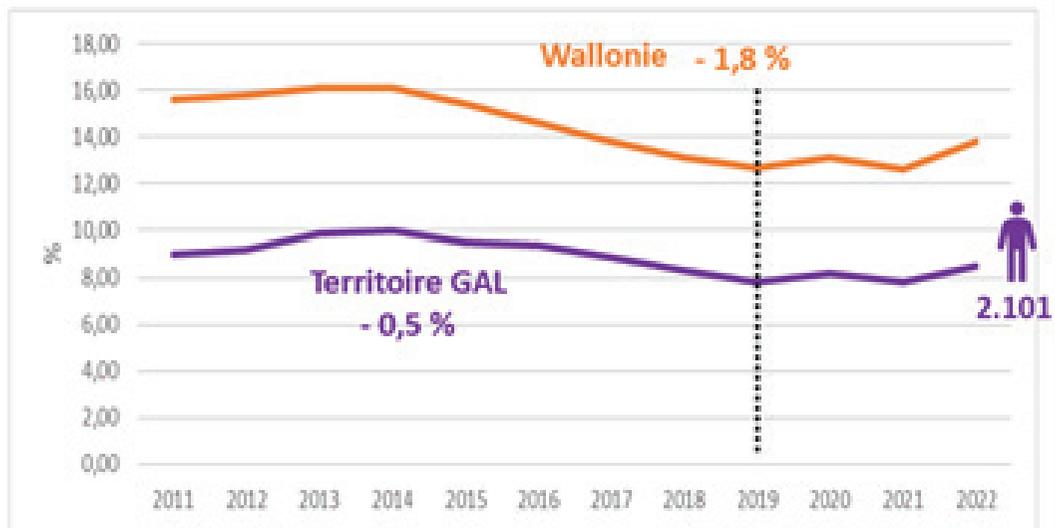
Par rapport à la Wallonie, le territoire du GAL Cuturalité présente des indicateurs tous largement plus favorables (taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage).



Indicateurs du marché de l'emploi par rapport à la Wallonie (Source : IWEPS, 2022)

La population active non occupée correspond au taux de chômage, c'est-à-dire le rapport entre les personnes sans emploi, désireuses de travailler et la population active. En 2022, on observe ainsi un taux de chômage de 8,5%, correspondant à 2 101 personnes. Lorsqu'on observe l'évolution de ce taux de chômage, son nombre était en baisse depuis 2011 jusqu'en 2019. Suite à cette année 2019 (début de crise Covid et crise énergétique), le taux de chômage est reparti à la hausse pour atteindre 8,5% en 2022. Toutefois, on note une baisse du taux de chômage de 0,5% depuis 2011.

Cette décroissance observée n'est pas identique dans l'ensemble des communes. En effet, Ramillies voit son taux de chômage diminuer de 1,1%, tandis que la commune d'Incourt le voit même augmenter. Ces données permettent également de constater que le taux de chômage à l'est du Brabant wallon suit les tendances wallonnes, tout en restant constamment plus faible que ces dernières.

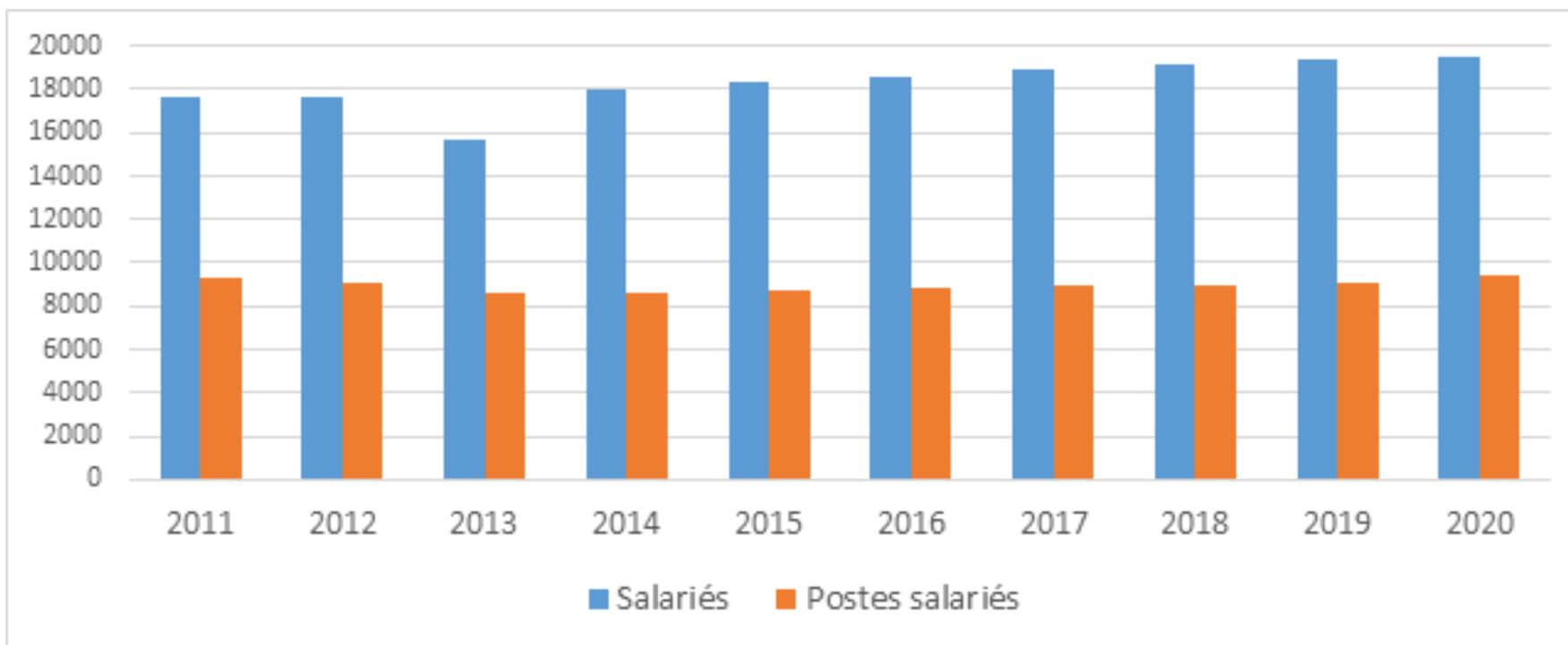


Evolution du taux de chômage en Hesbaye brabançonne et en Wallonie – 2011 à 2022 (Source : FOREM, 2022)

## Emploi salarié et indépendant

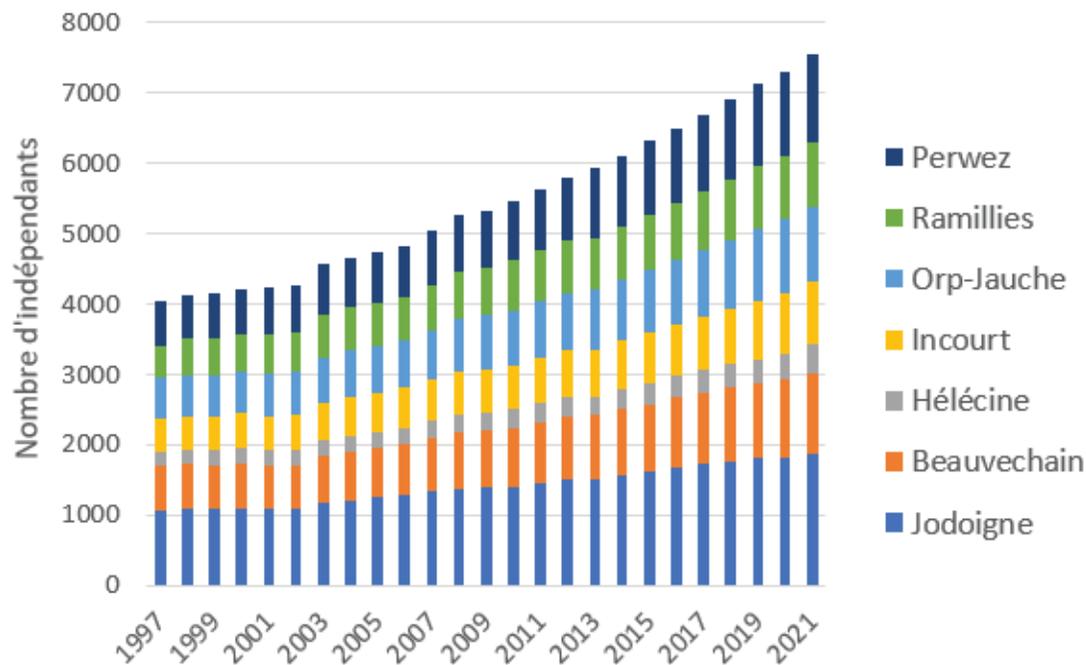
En 2020, on recensait 19 495 travailleurs salariés dans l'est du Brabant Wallon. En 2011, ils étaient 17 612, soit 1 823 nouveaux salariés en une décennie (+10,3%). Cette croissance est nettement supérieure à celle observée en Wallonie, avec une croissance de 3,94%.

Sur la même période, le nombre de postes salariés sur les 7 communes a très légèrement augmenté, passant de 9 352 à 9 390 postes (+ 0,4%). En comparaison avec le nombre de travailleurs salariés, on assiste à une fuite de ce public l'extérieur du territoire. En effet, sur la période déterminée, 1823 nouveaux salariés pour 38 nouveaux postes.

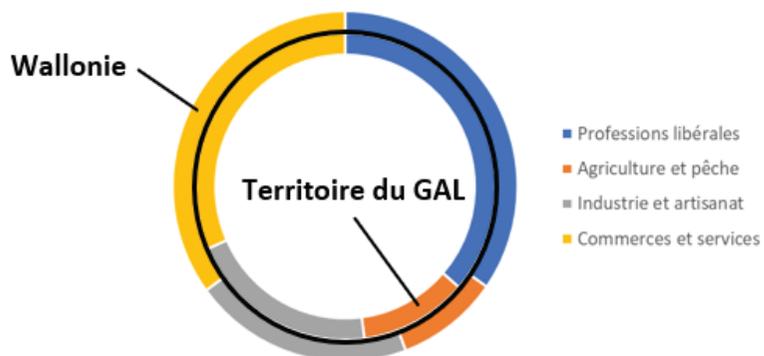


Evolution relative du nombre de travailleurs salariés et du nombre de postes salariés en Hesbaye brabançonne (Source : IWEPS, 2022)

Concernant les indépendants du territoire, la Hesbaye brabançonne se veut très attractive : le climat économique et la situation géographique du Brabant wallon favorise l'implantation de nombreux indépendants. 4 045 en 1997, ils étaient 7 555 en 2021. Comparativement à la Wallonie, la croissance de leur nombre était nettement supérieure à la Wallonie, avec une évolution de 86,8% en Hesbaye brabançonne contre une croissance de 41,4% pour la Wallonie.



Evolution du nombre d'indépendants et leurs secteurs d'activités en Hesbaye brabançonne - 1991 à 2021 (Source : IWEPS, 2022)

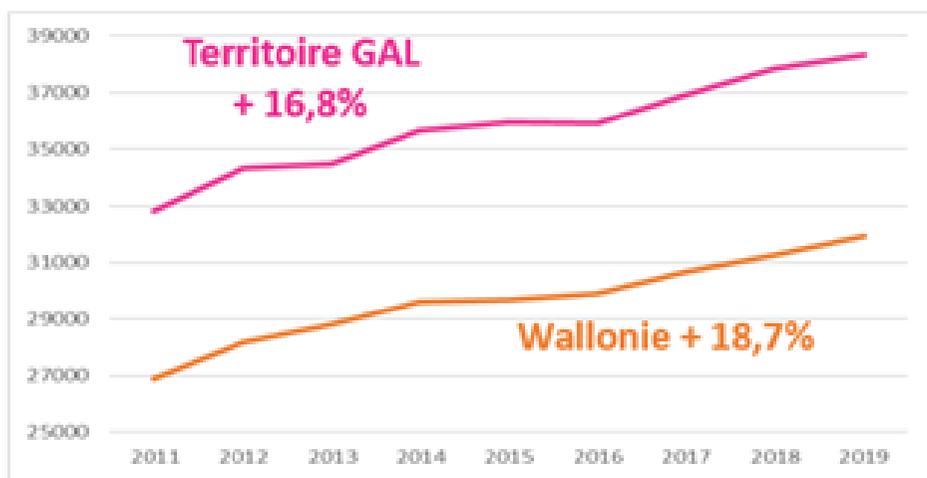


Secteurs d'activités des indépendants en Hesbaye brabançonne (Source : IWEPS, 2022)

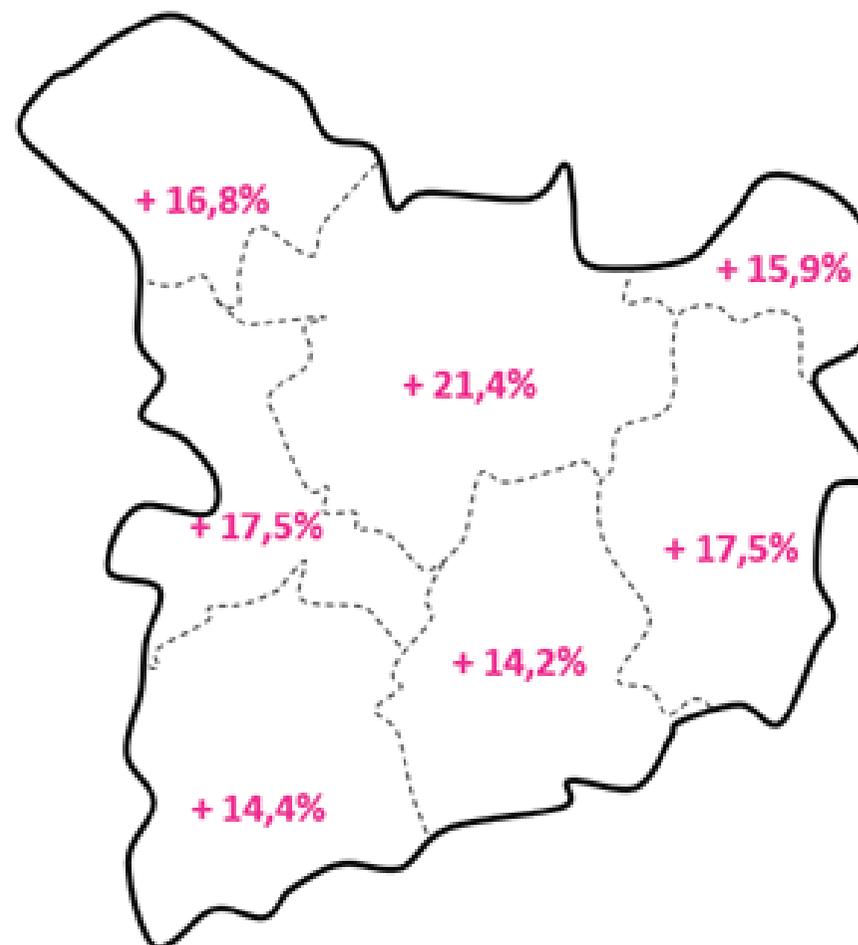
Au niveau des secteurs d'activité représentés par les indépendants, on trouve en premier lieu les domaines des professions libérales et du commerce, vient ensuite l'industrie. L'agriculture qui marque considérablement de son empreinte le paysage du territoire, n'est plus que le quatrième secteur d'activités au niveau des indépendants.

## Revenus

A la lumière des graphes repris ci-dessous, on remarque que le niveau de vie moyen de l'habitant est, en moyenne, plutôt élevé avec un revenu moyen par déclaration en augmentation depuis 2011 et un taux de croissance similaire à la Wallonie. A l'échelle communale, les taux de croissance sont assez semblables (autour de +16%) sauf pour la Ville de Jodoigne, ayant une évolution supérieure à la moyenne wallonne.

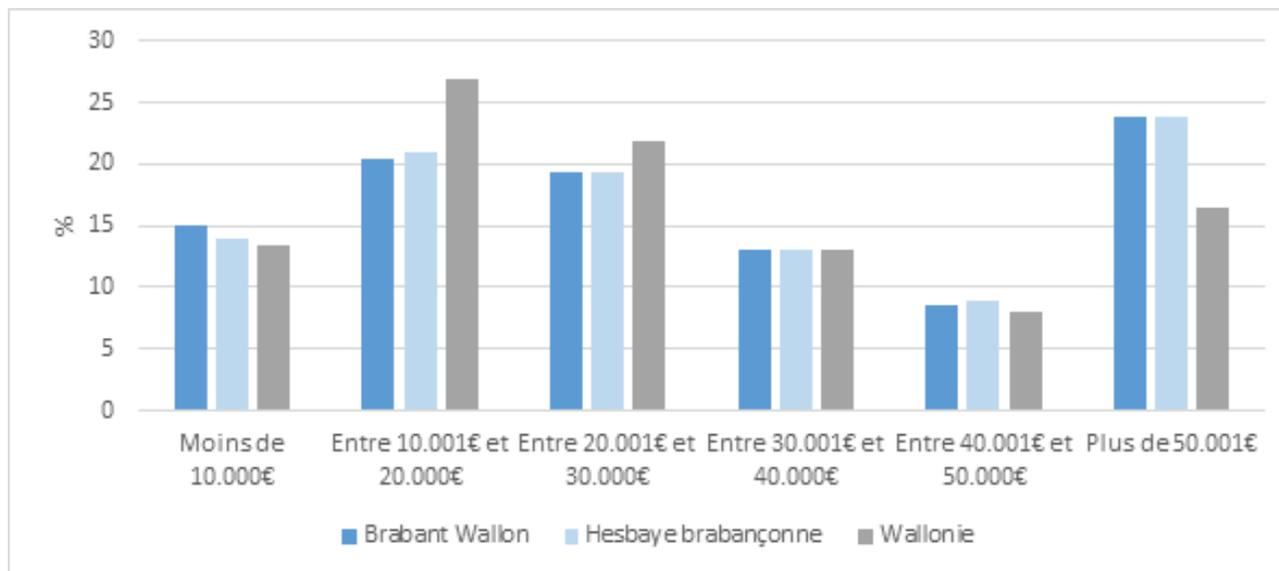


**Evolution supérieure à la moyenne wallonne pour le territoire de Jodoigne**



Evolution du revenu moyen par déclaration en Hesbaye brabançonne et en Wallonie (Source : IWEPS, 2022)

La difficulté d'accès au foncier notamment pour les plus bas revenus, joue un rôle dans cette évolution. Il ne faut cependant pas oublier qu'une majorité de la population se situe dans les tranches de revenus moyens voir bas.



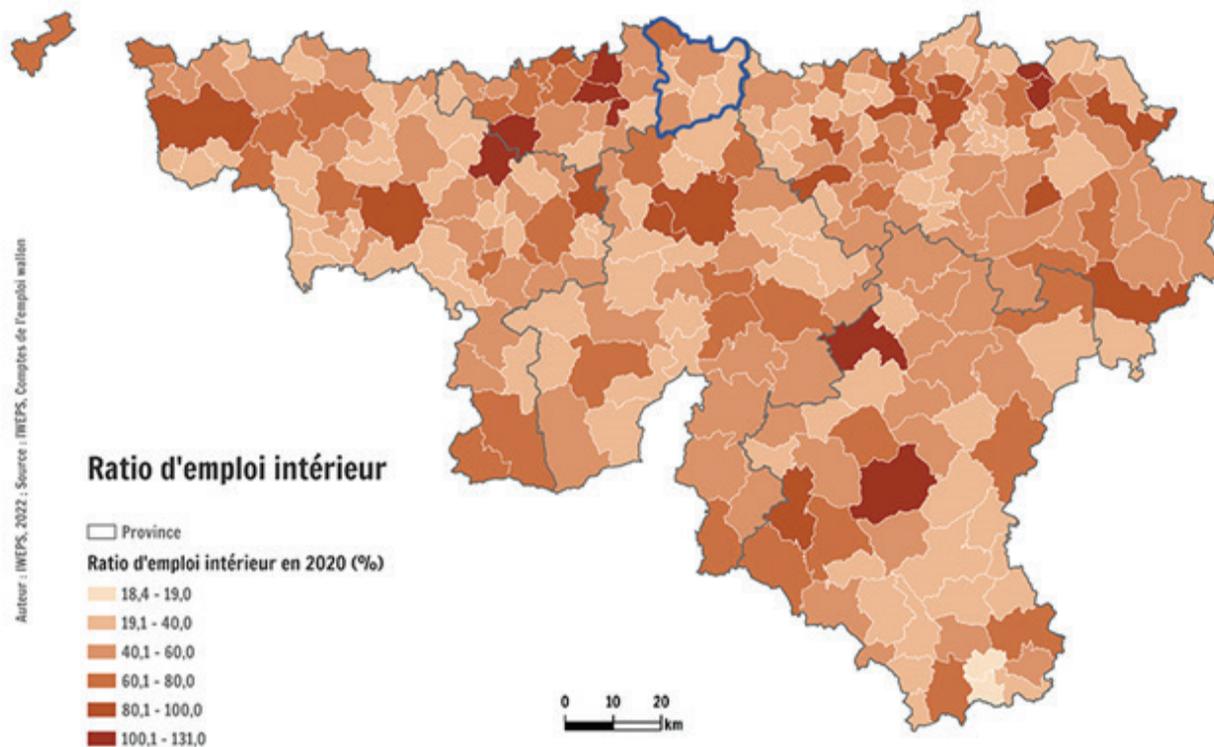
Distribution des revenus moyen par déclaration en Hesbaya brabançonne et en Wallonie en 2019 (Source : IWEPS, 2022)

Des services et acteurs sociaux sur le territoire accompagnent les populations plus précarisées qui se révèlent être bien moins présentes qu'en moyenne en Wallonie mais pour lesquelles un soutien spécifique dédié à la remobilisation sociale et la réinsertion professionnelle doit être prévu avec, pour certains, l'accès au Revenu d'Intégration Sociale (RIS).

### 1.1.9.2 BASSIN D'EMPLOI

#### Ratio d'emploi intérieur (REI)

En termes d'offre d'emplois sur le territoire, le territoire de la Hesbaya brabançonne possède un ratio d'emploi intérieur (rapport entre l'emploi intérieur et la population de 15 à 64 ans) de 43% (contre 59,4% en Wallonie). Cela signifie que l'est du Brabant wallon génère près de la moitié de son emploi par rapport à sa population active occupée. Toutefois, ces postes ne sont pas forcément occupés par des travailleurs habitant la commune. Il y a donc des déplacements domicile-travail depuis/vers les pôles d'emploi voisins.



Ratio d'emploi intérieur – moyenne annuelle 2020 (Source : IWEPS, 2022)

La Hesbaye brabançonne a connu une très faible croissance de son attractivité en termes d'emplois de 1% en 10 ans, ce qui est inférieur à la croissance moyenne de la Wallonie (+4,3%). Seules les communes de Ramillies et d'Incourt ont connu une croissance plus importante de leur REI. A contrario, le ratio d'emploi intérieur a diminué à Beauvechain et à Hélécinne.

Communes	2011	2020	Evolution
Beauvechain	72,4%	66,5%	- 5,9%
Hélécine	26,4%	23,6%	- 2,8%
Incourt	34,2%	39,6%	+ 5,4%
Jodoigne	52,6%	53,8%	+ 1,2%
Orp-Jauche	28,7%	29,1%	+ 0,4%
Perwez	46,5%	48,9%	+ 2,4%
Ramillies	32,9%	39,7%	+ 6,8%
<b>Hesbaye brabançonne</b>	<b>42%</b>	<b>43%</b>	<b>+ 1%</b>

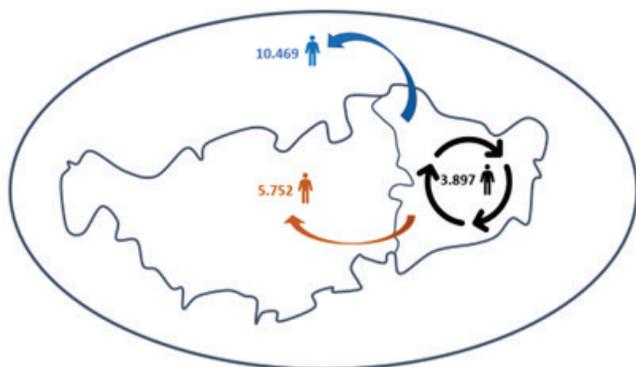
Evolution du ratio d'emploi intérieur entre 2011 et 2020 (Source : IWEPS, 2022)

### Mobilité des travailleurs

D'après les données 2021 (deuxième trimestre) de l'ONSS, 3 897 salariés résident et travaillent dans le territoire d'action du GAL Culturalité. Ce nombre représente 19,3% des travailleurs salariés résidant au sein de l'est du brabant wallon. A contrario, 80% des travailleurs salariées issus de la zone est de la province du Brabant wallon. Sur base de ces données, on peut conclure que bon nombre des travailleurs habitant l'est du Brabant wallon se déplacent au-delà de leur commune, vers les grands pôles, pour se rendre sur leur lieu de travail : la Hesbaye brabançonne est ainsi dépendante des communes extérieures en termes d'emplois.

Au sein du territoire d'action du GAL Culturalité, le territoire de Jodoigne est celui qui attire le plus de travailleurs. Les flux les plus importants sont des communes d'Orp-Jauche et Ramillies vers Jodoigne.

Parmi les 3 897 travailleurs résidant au sein de la Hesbaye brabançonne, on notera également que 2091 travailleurs (54%) travaillent au sein même de leur commune.



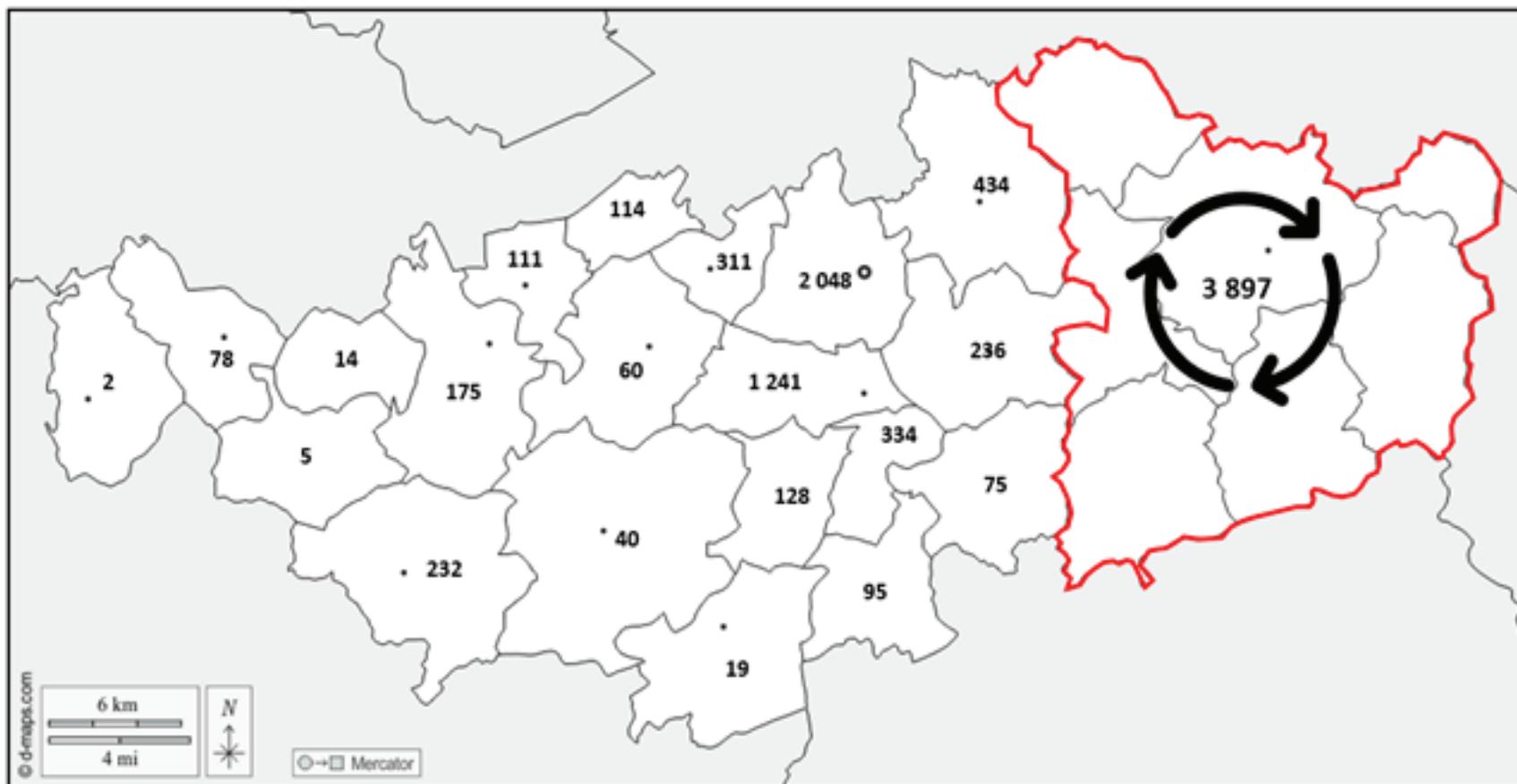
Zone de destination	Salariés
Hesbaye brabançonne	3 897
Ailleurs en province du Brabant wallon	5 752
Ailleurs en Belgique	10 469
<b>Total</b>	<b>20 118</b>

Parmi les 3 897 travailleurs résidant au sein de la Hesbaye brabançonne, on notera également que 2091 travailleurs (54%) travaillent au sein même de leur commune.

	Lieu de résidence							Total
	Jodoigne	Perwez	Incourt	Hélécine	Beauvechain	Orp-Jauche	Ramillies	
Lieu de résidence								
Jodoigne	<b>858</b>	88	59	21	67	41	45	1179
Perwez	101	<b>393</b>	29	3	10	17	34	587
Incourt	81	59	<b>121</b>	1	30	5	13	310
Hélécine	103	8	5	<b>97</b>	19	21	9	262
Beauvechain	64	21	16	3	<b>226</b>	4	3	337
Orp-Jauche	304	60	31	22	40	<b>268</b>	40	765
Ramillies	158	96	25	4	14	32	<b>128</b>	457
<b>Total</b>	1669	725	286	151	406	388	272	<b>3897</b>

Lieu de travail des résidents de l'est du Brabant wallon – dans le territoire de la Hesbaye Brabançonne (Source : ONSS, 2022)

Le reste de la province du Brabant wallon accueille 5 752 salariés en provenance de l'est du Brabant wallon. Ces derniers se répartissent de la façon suivante, selon leur lieu de travail :



Lieu de travail des résidents de l'est du Brabant wallon au sein du territoire provincial (Source : ONSS, 2022)

Sur les 5 752 salariés se déplaçant vers le centre et l'ouest de la province pour se rendre au travail, 57,2% se dirigent vers les territoires de Wavre et Ottignies – Louvain-la-Neuve. Les autres communes les plus représentées sont Grez-Doiceau (434), Mont-Saint-Guibert (334) et Rixensart (311). Concernant les autres zones de destination des résidents de la Hesbaye Brabançonne, 10 469 résidents de la Hesbaye brabançonne possède un poste de travail ailleurs qu'en province du Brabant wallon ils se dirigent principalement vers la zone de Bruxelles et la Flandre (région), correspondant à 7 256 travailleurs. Le tableau ci-dessous reprend les 10 premières destinations de ces résidents travaillant en dehors de la province du Brabant wallon :

Arrondissement	Nombre de salariés résidant en Hesbaye brabançonne quittant le territoire
Bruxelles	4 759
Flandre (Région)	2 397
Namur	1 639
Waremme	438
Charleroi	303
Huy	157
Liège	128
Dinant	69
Mons	58
Verviers	45

Lieu de travail des résidents de l'est du Brabant wallon – ailleurs en Belgique (top 10) (Source : ONSS, 2022)

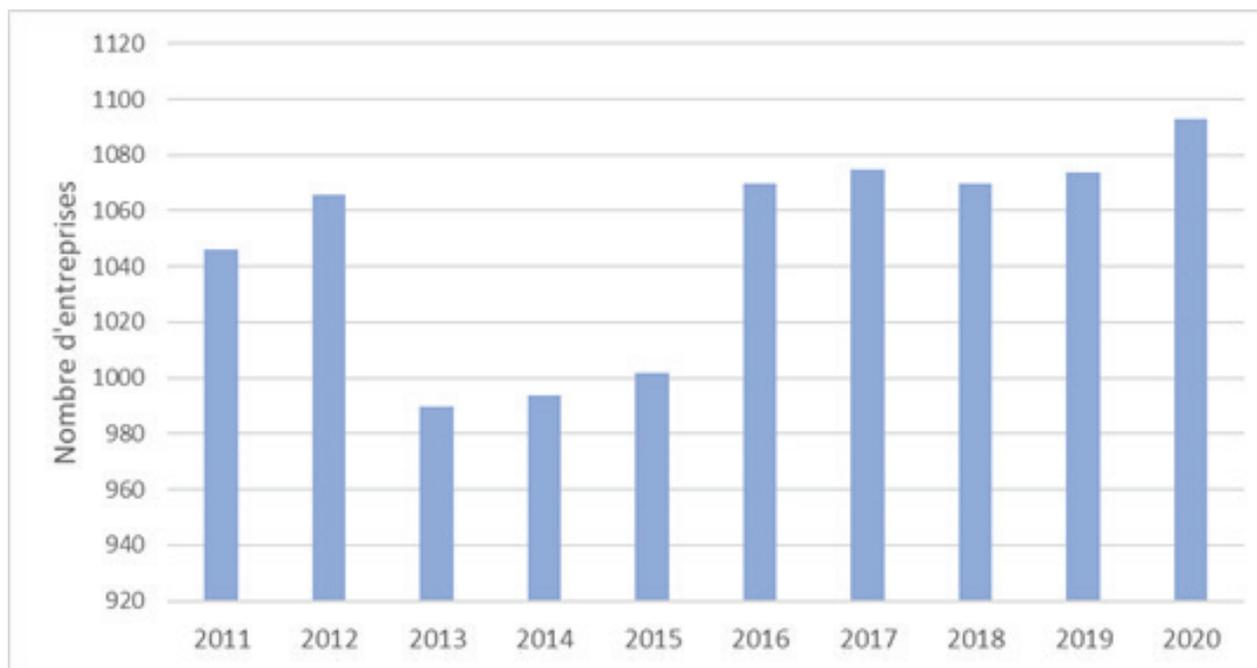
Rappelons que l'est du Brabant wallon développe à l'heure actuelle des outils permettant aux résidents de la commune de travailler dans leur commune (ou dans une zone proche de son domicile). La nouvelle politique NPOW (New Places Of Work) va dans ce sens en dynamisant la création d'emplois et d'espaces de résidence économique décentralisée par rapport aux grands pôles du Brabant wallon.



Rappelons que l'est du Brabant wallon développe à l'heure actuelle des outils permettant aux résidents de la commune de travailler dans leur commune (ou dans une zone proche de son domicile). La nouvelle politique NPOW (New Places Of Work) va dans ce sens en dynamisant la création d'emplois et d'espaces de résidence économique décentralisée par rapport aux grands pôles du Brabant wallon.

### Vitalité des entreprises

Au 31/12/2020, 1093 entreprises avec au moins un poste salarié étaient répertoriées dans l'est du Brabant wallon. Au cours des dix dernières années, l'évolution s'avère saccadée mais permet d'identifier une croissance de 47 entreprises supplémentaires (+ 4,5 %). Cette croissance est moindre que la croissance wallonne avec + 8%. Parmi ces 1093 entreprises, 793 sont de petites tailles, c'est-à-dire inférieures à 4 salariés.



Evolution du nombre d'entreprises en Hesbaye brabançonne (Source : IWEPS, 2022)

Notons que ce nombre de 1093 entreprises ne prend pas en compte les indépendants en société. Ainsi, dans le cas de leur prise en compte, on comptait 5 744 entreprises sur le territoire.

### 1.1.9.3 BASSIN DE CONSOMMATION ET OFFRE COMMERCIALE

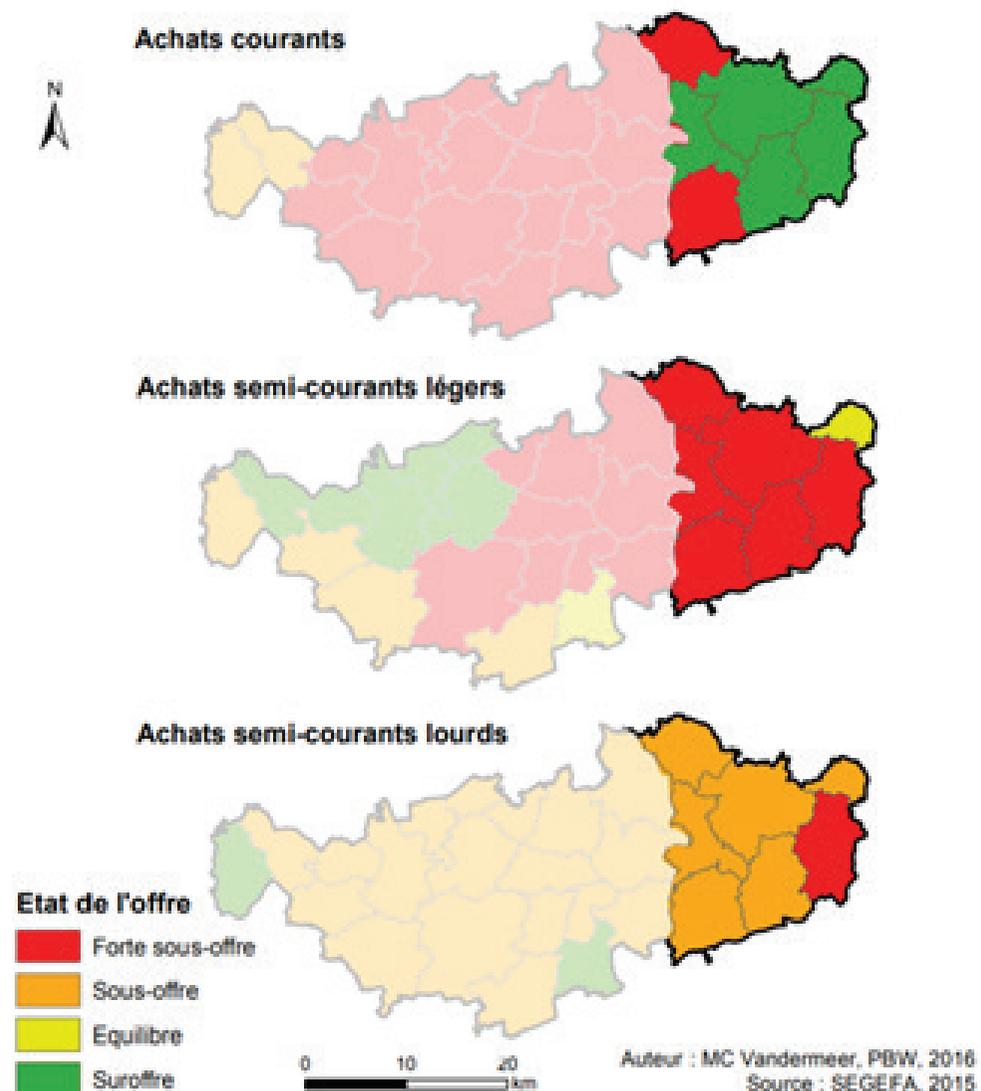
En termes d'offre commerciale, le Brabant wallon se trouve dans une situation d'hyper concurrence, ayant pour conséquence un étalement commercial en petits centres commerciaux se concurrençant sans disposer d'une masse critique suffisante. Les analyses du Contrat de développement territorial de la Province du Brabant wallon montrent également un déficit d'une polarité commerciale attractive à l'est de la province.

La situation diffère selon le type d'achat :

Concernant les achats courants, on observe une suroffre majoritaire sur le territoire de la Hesbaye brabançonne. Seuls Perwez et Beauvechain sont en forte sous-offre.

Pour ce qui est des achats semi-courants légers, l'est du Brabant wallon est majoritairement en forte sous-offre (sauf Hélécinne). La même observation peut être faite pour les achats semi-courants lors, où la Hesbaye brabançonne est en sous-offre.

Ces différents constats en termes d'offre commerciale impactent les bassins de consommation des résidents de l'est de la province. En effet, pour les achats courants, le bassin de consommation est majoritairement orienté sur Jodoigne, sauf pour Perwez (orienté sur Gembloux) et Beauvechain (orienté sur Wavre-LLN). Concernant les achats semi-courants légers et lourds, la majorité des résidents des 7 communes s'orientent sur Wavre et Louvain-la-Neuve. Seules les communes d'Hélécinne et Orp-Jauche s'orientent sur Hannut pour ces types d'achats.



#### 1.1.9.4 INFRASTRUCTURES, INITIATIVES ET PROJETS

En collaboration avec les acteurs publics et privés du territoire, le GAL Culturalité initie, impulse et accompagne de multiples actions visant à soutenir l'économie locale, revaloriser les produits de consommation et soutenir l'entrepreneuriat locale. En termes de projet et services concrets, on peut citer :

- **MonBonCoin** : plateforme interactive et ludique, son objectif est double : inspirer pour trouver les cadeaux qui feront plaisir, à vous ou à vos proches tout en mettant en lumière les commerçants locaux. Cette campagne de communication a également pour finalité de faire adhérer à des pratiques responsables en matière de développement durable :
- **Made In Local** : a pour ambition de dynamiser l'entrepreneuriat local et de favoriser les synergies avec les autres corps de métier ;
- **Chèque commerce** : Initié par l'ADL de Perwez propose des chèques commerces d'une valeur faciale de 25€, 18€ et 10€ avec un objectif est de valoriser le commerce de proximité : ce chèque peut être utilisé dans tous les commerces affiliés au système et affichant la mention " Chèque-commerce accepté ".

Outre les zones d'activité économique industrielle et mixte du plan de secteur, d'autres infrastructures hors zonage sont localisées au sein du territoire. On répertorie de nombreux ateliers ruraux et un espace de coworking dénommé « Nature&Work », localisé à Jodoigne. Rappelons également la volonté de déployer le concept de « New Places Of Working », dont l'objectif est de dynamiser l'économie locale à portée de vélo au sein du territoire de l'est du Brabant wallon.

#### **SYNTHÈSE**

Vivier d'une dynamique économique, la Hesbaye brabançonne est une terre riche de PME, TPE et d'indépendants.

Durant ces dernières années, une évolution dans le rapport au travail apparaît. Le déploiement du télétravail et des espaces de coworking tend à rapprocher le travailleur de son lieu de domicile, tout en maintenant un environnement de travail agréable et champêtre. C'est dans cette optique que le concept de « New Places Of Working » prend place et tend à se développer sur le territoire de l'est du Brabant wallon.

Secteur économique impacté par les différentes crises successives,

## 1.1.10 ENERGIE ET CLIMAT

Le dernier rapport du GIEC dresse à nouveau des scénarios prospectifs et rappelle l'implication des activités humaines au réchauffement climatique. Afin d'amoindrir les effets, tous les territoires, dont la Hesbaye brabançonne, doivent s'impliquer pour répondre aux défis climatique et énergétique auxquels notre société fait face.

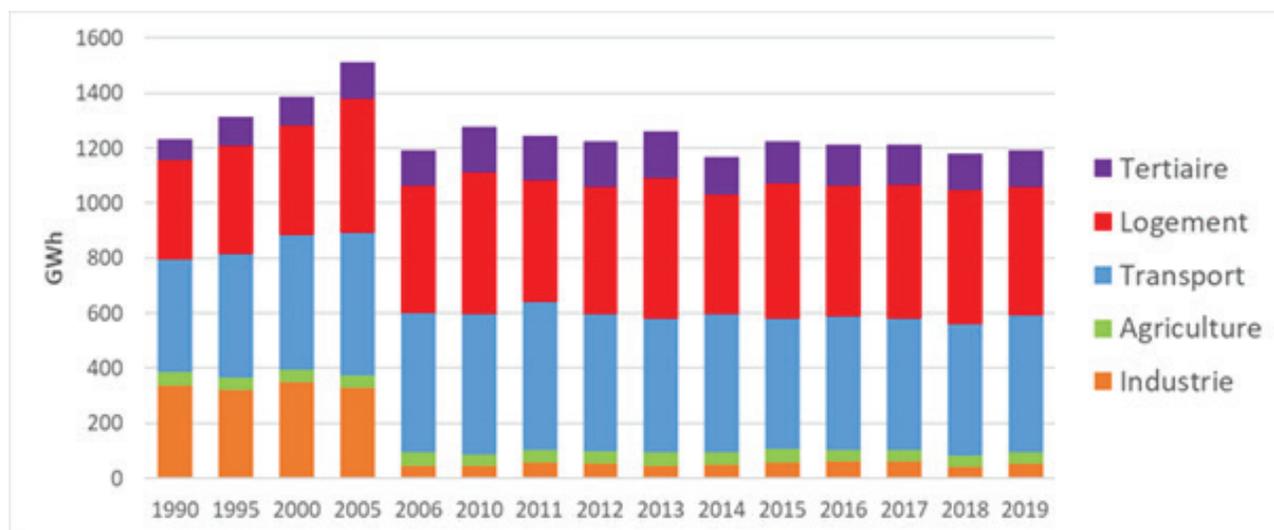
A l'heure de augmentations des couts de l'énergie, le territoire de la Hesbaye brabançonne n'y échappe pas. Toutes les collectivités, du citoyen à l'instance communale, en passant par les acteurs privés, se sont vus et sont encore impactées par les différentes crises successives de ces dernières années, renforçant la précarité énergétique du territoire. A travers différents échelons, les acteurs initient et impulsent des actions locales et supralocales afin d'améliorer la résilience des consommateurs face aux crises.

### 1.1.10.1 CONSOMMATION ET PRODUCTION D'ÉNERGIE

#### Consommation d'énergie par secteur

A l'échelle d'un territoire, les consommations énergétiques sont multiples. Ces consommations sont liées aux activités qui y prennent place. Au sein de la Hesbaye brabançonne, c'est le secteur du transport qui occupe la place principale, avec près de 48,1%, suivie de près par le secteur du logement (39,1%). Les 19% restants se répartissent entre le secteur tertiaire (11,2%), l'agriculture (3,4%) et l'industrie (4,5%). Ces valeurs peuvent s'expliquer par l'ancienneté du parc immobilier, les distances relativement importantes pour rejoindre les pôles d'attractivités, la faible part de zones d'activités économiques industrielles sur le territoire.

En termes d'évolution, seuls les secteurs du logement et du transport évoluent à la hausse depuis 1990. Les autres secteurs sont en baisse.

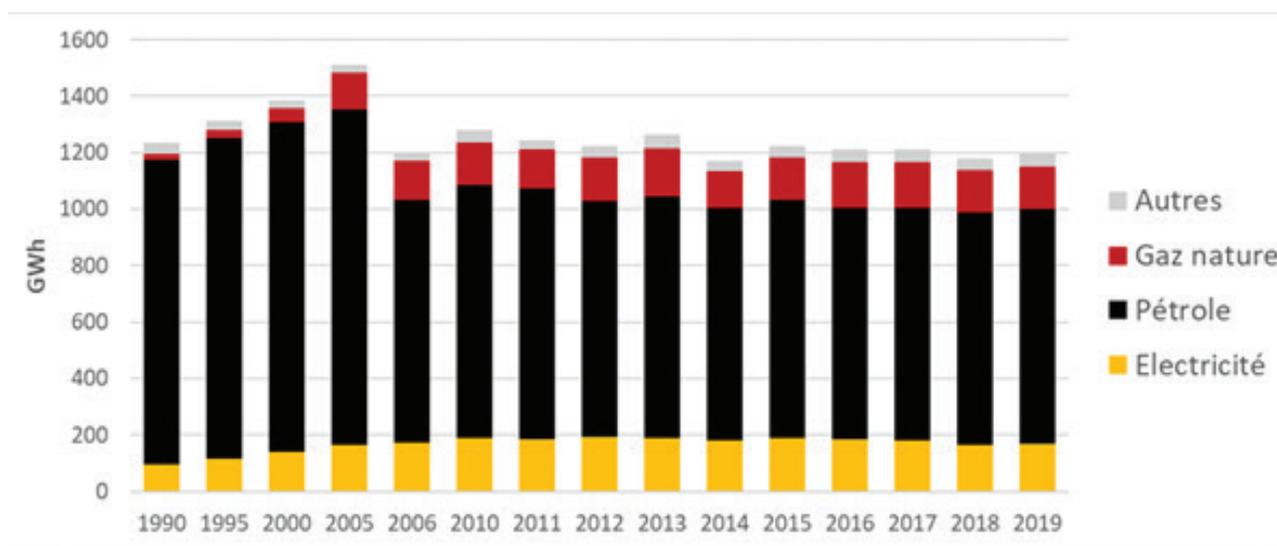


Répartition et évolution de la consommation énergétique selon le secteur en 2019 (Source : IWEPS, 2022)

## Consommation d'énergie par vecteur

Avec la conversion attendue du parc automobile vers l'électrique (pour rappel, l'Europe a interdit la commercialisation des nouveaux véhicules thermiques à partir de 2035), la consommation totale en électricité devrait sensiblement augmenter les prochaines années. Comme le montre le graphique suivant, la consommation totale de l'est du Brabant wallon en produits pétroliers a diminué 7,6% entre 2010 et 2019.

La consommation en électricité les autres vecteurs (gaz de haut fourneau, de cokerie, biomasse, charbon, vapeur, ...) sont également en baisse, avec respectivement -10,3% et -2%.



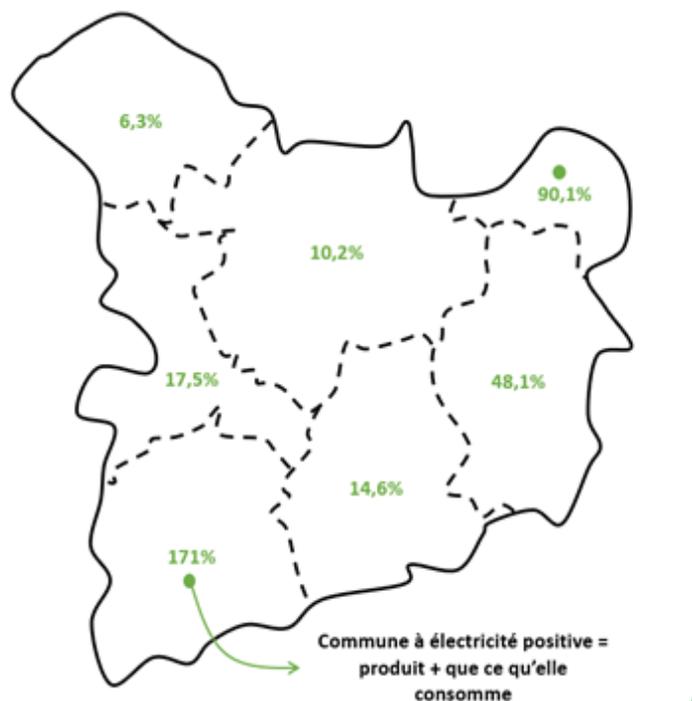
Evolution de la consommation totale et par vecteur à Ramillies (GWh) (Source : Walstat, 2022)

L'essentiel de l'énergie consommée sur la commune est apporté par le réseau d'électricité ainsi que par la route pour le mazout de chauffage et les déplacements.

### 1.1.10.2 PRODUCTION PAR SOURCES D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (SER) ET INDÉPENDANCE COMMUNALE

À l'horizon 2030, le Plan National Énergie Climat (PNEC) fixe 23,5% comme part de la consommation d'énergie issue de sources renouvelables (EnR) dans la consommation finale brute d'énergie. En 2019, au sein du territoire de l'est du Brabant wallon, cette part était de 7,5% dont la majorité composée de la production d'électricité.

En termes d'indépendance énergétique en matière d'électricité, la situation est différente selon les communes.



La Commune présente une valeur de 171%, signe d'une électricité positive (produit plus que ce qu'elle consomme). C'est également presque que le cas de la commune d'Hélicine, avec une valeur de 90,1%. Cela s'explique notamment par le développement de moyen et grand parc éolien sur leur territoire.

Même si la valeur est moindre, la commune d'Orp-Jauche possède également une partie du parc éolien de Boneffe, à cheval sur trois communes (dont 2 sur le territoire).

Les valeurs sont plus faibles au nord du territoire, dû principalement à la présence de la base aérienne de la Défense.

Indépendance électrique au sein des 7 communes du territoire  
(Source : Walstat, 2022)

### 1.1.10.3 POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET ACTIONS LOCALES MISES EN PLACE

Conscient des enjeux climatiques et énergétiques, le territoire de la Hesbaye brabançonne et ses différents acteurs s'unissent pour à la fois diminuer les consommations d'énergie et les utiliser de manière plus durable. Plusieurs outils, projets et infrastructures sont initiés sur le territoire pour atteindre les objectifs climatiques et énergétiques.

#### **Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC)**

Dans une optique d'accompagnement de sa population et de mise en place d'actions collectives ; la majorité des communes de l'est de Brabant wallon ont initié la procédure du PAEDC, ayant pour but majeur de décarboner notre territoire. Au sein de ces différents PAEDC. Par ailleurs, une volonté supracommunale permet de dresser une série d'actions à répliquer, de projets à mutualiser et de proposer proactivement de l'information adaptée et ciblée pour les différents publics.

Les communes de Jodoigne et Orp-Jauche disposent d'un PAEDC. Ce dernier est en cours d'approbation à Perwez et Ramillies et en cours de rédaction pour les communes de Beauvechain et Incourt.

#### **Autres initiatives en matière d'énergie**

D'autres initiatives sont lancées à travers le territoire pour accompagner les citoyens et les collectivités vers des modes de consommations et de production plus durables :

- **Biomasse** : en collaboration avec les agriculteurs du territoire, plusieurs projets biomasse se développent : le site du complexe communal de Ramillies et le nouveau hall sportif de Jodoigne seront chauffés par une chaudière biomasse ;
- **Energie éolienne** : le territoire dispose de plusieurs parcs éoliens et d'une coopérative citoyenne de production d'énergie durable ;
- **Les coins de champ « énergie » et l'action Ecowatchers** : Actions initiées et impulsées par le GAL Culturalité, elles ont pour objet de renseigner les agriculteurs et autres spécialistes du domaine quant au développement de la biomasse et biométhanisation sur le territoire, ainsi que l'accompagnement du public plus précarisé dans des modes de consommations plus parcimonieux ;
- **Autres actions communales** : Groupes d'achat groupés, engagement de coordinateur/coordinatrice POLLEC, conseiller en énergie, modernisation de l'éclairage public, guichet énergie, etc

## **SYNTHÈSE**

Logement et transport sont les deux secteurs qui consomment le plus d'énergie au sein des 7 communes. La prise de conscience des actions à entreprendre en faveur du climat mène les communes à initier des plans énergie, POLLEC et signer la convention des Maires.

Eloigné des objectifs fixés par le PNEC, les sources d'énergie renouvelables ont comme point commun d'être disponibles perpétuellement ou de se renouveler à un rythme relativement rapide. Mais pas encore assez à l'heure actuelle. Leur utilisation et leur renforcement offrent une solution de durabilité par rapport aux autres sources d'énergie.

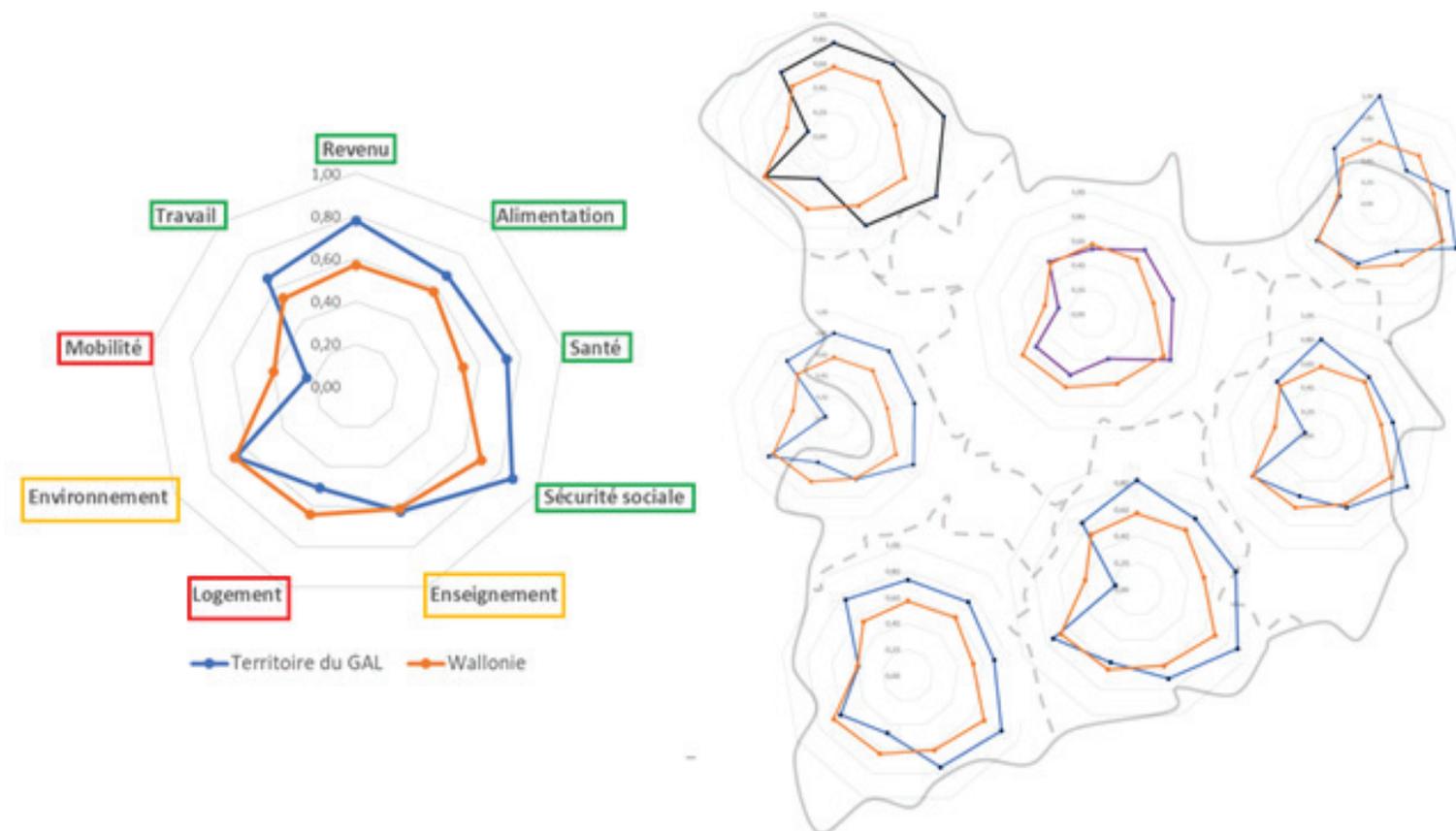
## 1.1.11 COHÉSION SOCIALE ET DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES

Toute région rurale vit et se développe par les interactions sociales qui s’y construisent. Les modifications d’habitudes, de rythmes de vie et le développement de la mobilité, puis la crise du Covid ont impacté indéniablement la façon dont la population interagit au sein de ce bassin de vie de l’Est du Brabant wallon. Malgré tout, la Hesbaye brabançonne fourmille d’acteurs et d’opérateurs sociaux et culturels. Cette dynamique porte l’identité de toute la région de l’Est du Brabant Wallon.

### 1.1.11.1 INDICATEUR ISADF

L’Indicateur Synthétique d’Accès aux Droits fondamentaux (ISADF) est un indicateur statistique composite destiné à mesurer l’accès des populations de chaque commune francophone de Wallonie aux droits fondamentaux.

Cet ISADF montre à la fois les accès partiels, imparfaits ou insuffisants aux droits fondamentaux et les efforts d’amélioration sur les accès à certains droits pouvant être en priorité mobilisables.



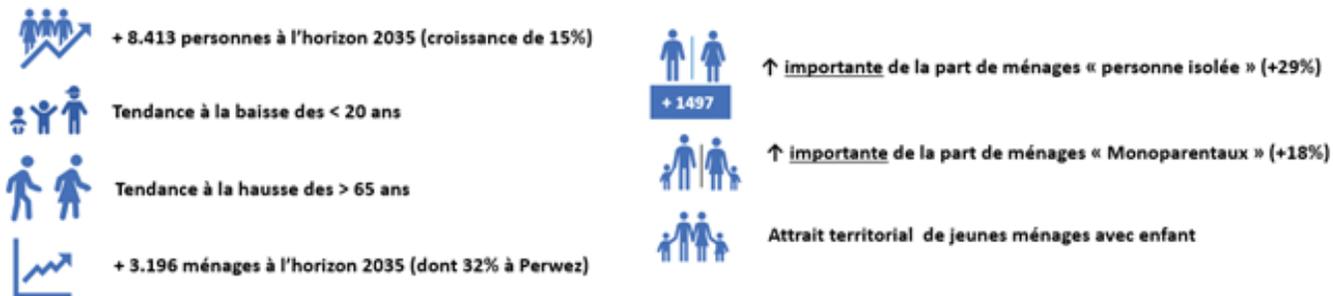
Indicateur Synthétique d’Accès aux Droits Fondamentaux (Source : IWEPS, 2022)

Selon l'ISADF du territoire de la Hesbaye brabançonne, de nombreux accès aux droits fondamentaux présentent des valeurs supérieures à la moyenne wallonne. C'est le cas du travail, du revenu, de la santé, de l'alimentation, de la santé et de la sécurité sociale. L'accès aux droits de l'environnement et de l'enseignement sont comparables à la Wallonie. A contrario, le droit au logement et à la mobilité sont moins rencontrés au sein de l'est du Brabant wallon. Plus précisément, ces valeurs inférieures sont à la fois signe d'un certain isolement spatial de la population par rapport au réseau de transports en commun structurant et des polarités (renforcement de l'isolement), et à la fois signe d'un accès au logement complexifié au vu de l'évolution des prix sur le marché immobilier dans la région.

### 1.1.11.2 PAYSAGE SOCIAL

#### Rappel des chiffres de population

Pour rappel, la situation et les projections démographiques, analysés dans un point précédent, ont permis de dresser le portrait démographique de la Hesbaye brabançonne :

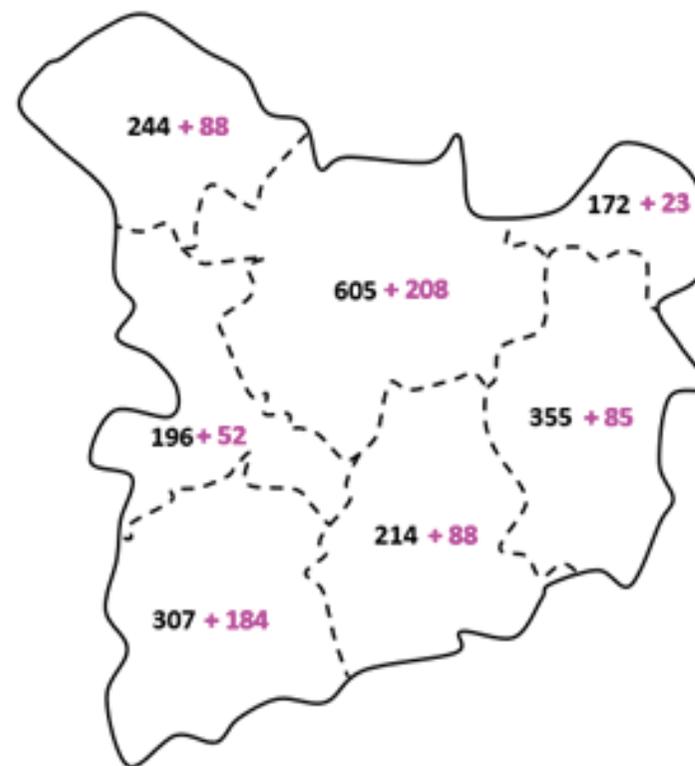
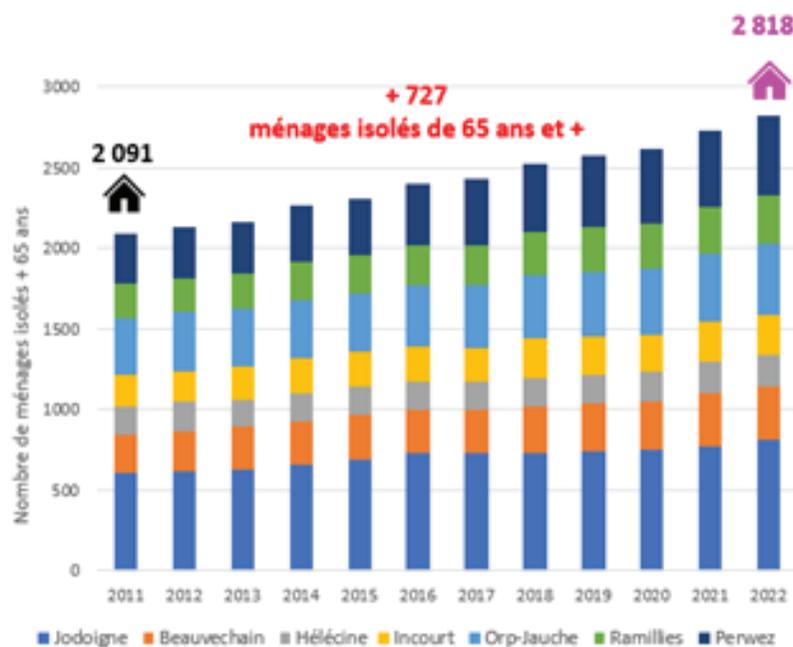


Synthèse – Chiffres clés de la démographie supralocale (Source : IWEPS, 2022)



## Ménages isolés de plus de 65 ans

L'isolement touche tous les publics, y compris les aînés. Part de la population en constante augmentation, les ménages isolés des « plus de 65 ans » sont de plus en plus nombreux, confirmant l'importance de ce phénomène en Hesbaye brabançonne ainsi qu'en de nombreux autres endroits en Wallonie, principalement lorsqu'il touche les régions rurales.

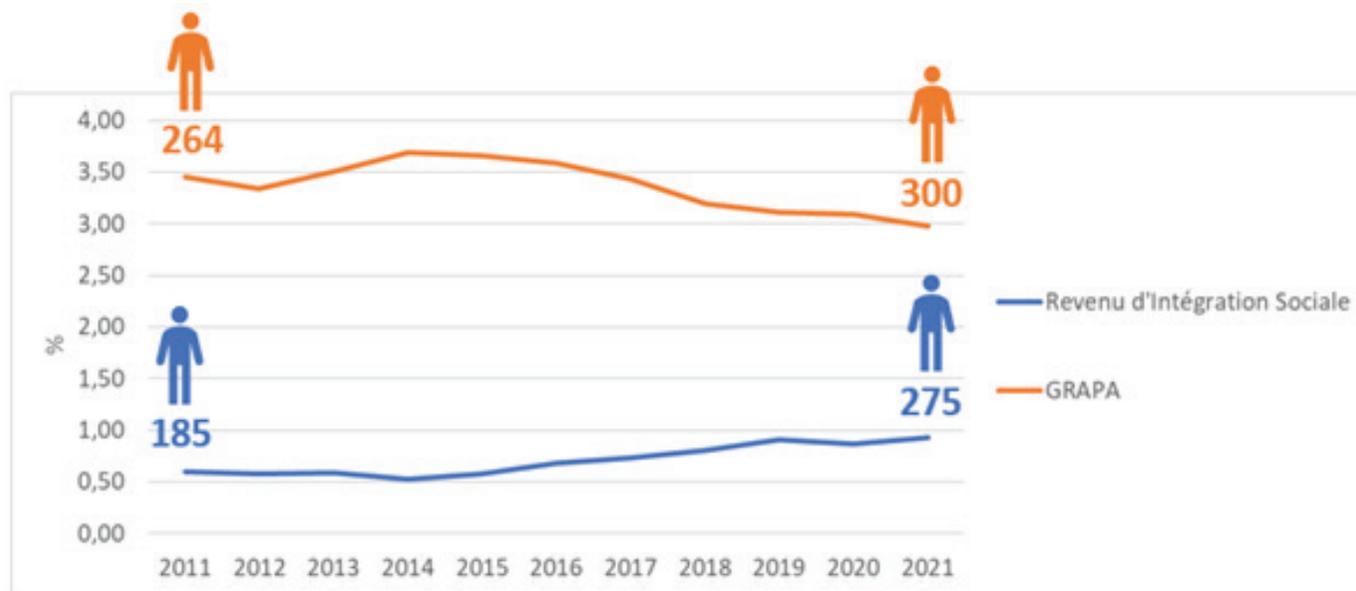


Evolution du nombre de ménages isolés de 65 ans et + – 2011 à 2022 (Source : IWEPS, 2022)

Selon l'évolution du nombre de ménages isolés de 65 ans et +, il y a eu 727 ménages de ce type en plus sur le territoire de la Hesbaye brabançonne entre 2011 et 2022. Les plus grandes augmentations sont situées sur les territoires de Jodoigne et Perwez, avec respectivement + 208 ménages isolés de plus de 65 ans et + 184 ménages de ce type. En croissance dans l'ensemble des communes, ce nombre est moins important dans les communes d'Hélicine et Incourt. Au vu de l'évolution de la typologie des ménages, il est aisée d'imaginer la poursuite de cette croissance à l'avenir, qui aura pour conséquence une part plus importante de personnes isolées (65 ans et + et d'autres type de ménages).

## GRAPA et RIS

La Garantie de Revenus Aux Personnes Agées (GRAPA) et le Revenu d'Intégration Sociale (RIS) sont tous deux des indicateurs permettant de mesurer l'ampleur de l'aide sociale chez les 18-64 ans (RIS) et les 65 ans et + (GRAPA). Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du nombre de bénéficiaires à la fois pour le RIS et la GRAPA. Malgré une impression d'une diminution du taux de bénéficiaires à la GRAPA, leur nombre est plus important en 2022 qu'en 2011. Il en est de même pour le RIS. Au total, ce sont près de 575 personnes qui bénéficient de ces aides en 2022, contre 449 en 2011. Ce qui équivaut à une augmentation de 13,6% pour la GRAPA et 48,6% pour le RIS. Cette évolution positive du nombre de bénéficiaires est un signe de la précarité financière dans laquelle se trouve une partie de la société.



Evolution du nombre de bénéficiaires GRAPA et RIS sur l'est du Brabant wallon – 2011 à 2021 (Source : IWEPS, 2022)

## Vulnérabilité numérique

En 2020, le Baromètre de l'inclusion numérique a révélé l'ampleur des fractures numériques en Belgique. En effet, les technologies évoluent à grande vitesse (boosté par une digitalisation plus forte lors de la crise Covid-19), à contrario des pratiques numériques qui ne suivent pas le rythme.

En Wallonie, 49% de la population des 16-74 ans sont considérés comme « vulnérables » numériquement parlant. Le degré de numérisation n'est pas le même pour tout le monde : les personnes ayant un plus faible niveau d'éducation ou un plus faible revenu sont plus exposés. De plus, l'image stéréotypée des jeunes de 16 à 24 ans comme « digital natives » ne s'applique pas à tous, si bien que 33% de cette classe d'âge est considérée comme vulnérable. Ses parts de « vulnérabilité numérique » augmentent avec les classes d'âge. Ainsi, 38% des 25-54 ans et 66% des 55-74 ans sont considérés comme tels.

## Infrastructures et services à destination des jeunes, du public précarisé et des aînés

Au sein de l'est du Brabant Wallon, les communes se dotent chacune de politique sociale spécifique et parfois d'un Plan de Cohésion Sociale comme c'est le cas pour 5 d'entre elles (sauf Héléciné et Perwez). Majoritairement, les actions de ces derniers plans sont en faveur de la cohésion, avec une attention particulière sur les aînés et sur la fracture numérique. Comparativement aux droits fondamentaux analysés plus haut, peu d'actions sont initiées en faveur du droit à la mobilité et au logement. De plus, il s'agit d'un plan d'actions validées pour 5 ans et non un service structurellement intégré à la commune.

Concernant les autres services, le tableau ci-dessous reprend les servies, structures et infrastructures dédiées aux jeunes, aux publics précarisés et aux aînés du territoire.

Communes	Beauvechain	Héléciné	Incourt	Jodoigne	Orp-Jauche	Perwez	Ramillies
<i>Pour les jeunes</i>							
AMO Jeun'est	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Planning familial						✓	
Maison/espace jeunes			✓		✓	✓	
Service d'aide aux jeunes	✓		✓	✓		✓	
Bus4you	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
<i>Pour les aînés</i>							
Maisons de repos/MRS	✓			✓✓		✓✓	✓
Centre d'Accueil de Jour							
Conseil Consultatif des Aînés	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
<i>Pour tous et/ou publics à déplacements spéciaux</i>							
Espace Public Numérique (EPN)			✓			✓	✓
Transport social	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
CPAS	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Etat des lieux des services et infrastructures dédiées à la jeunesse, au public précarisé et aux aînés

Depuis les politiques menées par les CPAS jusqu'aux initiatives plus inédites, les entités tentent de répondre par leurs missions aux besoins d'une population parfois précarisée, en recherche d'emploi, de logement et parfois en besoin d'écoute et d'accompagnement pour sortir ou éviter un certain isolement.

En plus de toutes les missions portées par les CPAS communaux, plusieurs structures d'accompagnement à la recherche d'emploi et à la formation sont présents sur le territoire :

- Emploi :
  - Chaque commune coordonne son service d'Agence locale de l'Emploi (ALE)
  - Une Maison de l'emploi mène ses actions sur les communes d'Orp-Jauche – Lincet – Hélécinne – Ramillies, une autre sur Perwez
- Formation
  - Centre IFAPME de Perwez
  - Asbl Crabe comme organisme d'insertion socio-professionnel
  - IEPSCF - Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté française
  - Trouve ton job sprl
- Ecoute et remobilisation sociale :
  - Centre de guidance provincial à Jodoigne
  - Centre d'Action laïque

Depuis 2003, Jodoigne accueille également un des 18 centres d'accueil pour demandeurs d'asile en Belgique avec une capacité de 335 places.

Au-delà de ces services et de ces acteurs, la Hesbaye Brabançonne peut compter sur plusieurs structures associatives composées de salariés et bénévoles passionnés et actifs : Aide et Soins à Domicile (ASD), l'asl CADo, etc.

## Initiatives supracommunales

En collaboration avec les acteurs publics et privés du territoire, le GAL Culturalité initie plusieurs actions visant à favoriser l'inclusion sociale des jeunes et des seniors en suscitant le renforcement de la convivialité, des liens sociaux, de la solidarité et la (re)mobilisation sociale du territoire. En termes de projet concrets, on peut citer :

- **Vélo sans âge** : consistant à mettre un vélo triporteur à disposition des maisons de repos (MR(S)) et résidences services (RS) de l'est du Brabant wallon ;
- **Place aux liens** : visant à mettre en lien des voisins bénévoles avec des voisins âgés souffrant de solitude pour qu'ils partagent ensemble un moment convivial ;
- **Caravane des liens** : sorte de bar itinérant fonctionnant sous la forme d'escalas, ce projet consiste à lutter contre la solitude des âgés par le renforcement des liens de proximité et de la solidarité de quartier ;
- **Bus4you** : mise en circulation d'un bus TEC réaménagé en vue d'en faire un outil itinérant d'information, de prévention, d'accompagnement et d'animation à destination des jeunes (12-21 ans) de l'Est du Brabant wallon ;
- **Salon 60+** : rassemblant en un même lieu un maximum de services – sous forme de stands, de conférences ou d'ateliers - qui abordent toutes les facettes de la vie d'un sénior : logement, santé, bien-être, sécurité, mobilité, etc.

Ainsi que les glanages solidaires, en collaboration avec les acteurs agricoles du territoire.



**A vélo sans âge**



**Caravane des liens**



**Salon 60+**

### 1.1.11.3 PAYSAGE CULTUREL

La région de l'est du Brabant wallon demeure un territoire dynamique, riche en activités et festivités de quartier et villageoises et en programmation culturelle à travers les initiatives portées par les centres culturels locaux et les nombreuses associations culturelles et citoyennes du territoire. Au cœur de la Hesbaye brabançonne, l'offre culturelle y est relativement dense et depuis de nombreuses années déjà, de multiples opérateurs culturels ont appris à travailler en coopération.

Trois Centres Culturels locaux coordonnent des politiques culturelles sur 4 communes : Jodoigne et Orp-Jauche qui mutualisent en coopération leur Centre Culturel depuis 2013, Beauvechain et Perwez (Foyer culturel).

Ponctuellement et souvent en coordination à ces coopérations, le Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW), par son rayonnement d'actions, s'impliquent dans de nombreuses initiatives culturelles locales.

Ne possédant pas de Centre Culturel, les communes de Ramillies, Incourt et Hélécinne disposent chacune d'un(e) échevin(e) de la Culture au sein de leur Administration.

Plus précisément, le tableau ci-après présente un aperçu des ressources culturelles et évènements phares qui animent l'Est du Brabant Wallon sans forcément viser une exhaustivité.

Bien d'autres évènements de convivialité, de nombreuses fêtes de villages, les actions menées par les théâtres amateurs, les groupes artistiques, les fanfares viennent étoffer ce vaste réseau de dynamiques culturelles.

Par ailleurs, le territoire renferme plusieurs lieux d'accueil d'envergure pour ces manifestations culturelles, notamment sur les communes de Jodoigne et Perwez.

### **SYNTHÈSE**

Après un contexte mouvant, de confinement/post-covid, ponctué de crises à répétition, la population de la Hesbaye brabançonne se relance et réactive les moments de vie sociale et culturelle.

La numérisation de la société n'a pas conduit à une amélioration généralisée des compétences numériques, renfermant au sein de leur catégorie les personnes les plus vulnérables et précarisés.

De nombreuses actions sont initiées et impulsées sur le territoire afin de recréer du lien, de soutenir cette population de plus en plus isolée et vulnérable et de renforcer l'autonomie des personnes âgées. L'accès à la culture via des événements et la création de moments de convivialité est la clé pour favoriser les rencontres et décroiser les groupes sociaux ;

Centres culturels	3 communes sans Centre Culturel	Compagnies et artistes	Fanfares	Lieux culturels	Académie, école	Autres partenaires	Evènements festifs phares
Jodoigne en coopération avec Orp-Jauche	Mariève Bertrand (Echevine de la culture de Ramillies)	La Maison Ephémère asbl	Fanfare de Beauvechain	Les Sentiers de Sart-Risbart	Académie de Jodoigne	Maison du Conte et de la Littérature e Brabant Wallon asbl	Incourt : L'Inc'Rock festival, nombreux comités (comité de Longpré, les fêtes de la moisson, etc)
Perwez et son CEC	Joseph Tordoir (Echevin de la culture d'Incourt)	Les Baladins du Miroir asbl	Band1357#	Le Musée Armand Pellegrin	Ecole de cirque de Jodoigne	Bibliothèque de Jodoigne et Incourt	Ramillies : Ramillies en Arts, Grand Feu, Parcours d'artistes, etc
Beauvechain	Axel Schepers (Echevin de la culture d'Hélécine)	Le théâtre des 4 mains	Fanfare de Dongelberg				Beauvechain : Fêtes de la Saint-Martin, Forest'ival, etc
Centre Culturel du Brabant Wallon		Les Royales Marionnettes	Royale Harmonie de Jodoigne				Orp-Jauche : Parcours musical, Quartier en fête
		Tempo d'Eole	Oct'Opus Band				Jodoigne : Quartier en fête, etc
		Max Vandervorst	Les Fanfares d'Orp				Hélécine : Apéros hélécinois, les évènements du Domaine provincial, Carnaval d'Hélécine
		Théâtre du N'ombr-île	Fanfare de Jauche				
		L'Usine Electrique Chloé Coomans					
		La Balade au Miroir Nele Paxinou					

## 1.2 ANALYSE AFOM (ATOUPS-FAIBLESSES-OPPORTUNITÉS-MENACES)

A partir de cette analyse du territoire et des échanges qui ont pu enrichir notamment les débats en groupes de travail, nous avons dressé le tableau **Atouts - Faiblesses - Opportunités – Menaces** repris ci-après.

Cohésion sociale et dynamiques socio-culturelles	
ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ <b>Situation économique plus favorable</b> (par rapport à la Wallonie), présence de “hauts revenus”</li> <li>◇ <b>Une dynamique supracommunale déjà en place, portée et soutenue notamment par le GAL</b>, le CCBW : mutualisation de forces vives dans le secteur culturel et associatif (dans une moindre mesure), projets supra communaux et/ ou multi-disciplinaires en cours; belle synergie et nombreuses collaborations entre acteurs culturels locaux et supralocaux notamment.</li> <li>◇ <b>Un territoire composé d’acteurs dynamiques : tissu associatif riche</b> (nombreux acteurs associatifs sur le territoire tous secteurs confondus : social, sport, culture, environnement, etc ; Existence de projets de services “itinérants” (Caravane des liens, Bus4You, etc.) et un <b>vivier culturel riche, diversifié</b> (présence de nombreux opérateurs culturels ; présence de compagnies et d’artistes professionnels sur le territoire ; offre culturelle variée, de qualité et de proximité ; 4 communes comptent un centre culturel), dynamiques de villages encore présentes</li> <li>◇ <b>Relative bonne connaissance des acteurs sociaux</b> entre eux et <b>acteurs culturels</b> entre eux, grâce notamment à l’existence d’<b>espaces de concertation</b></li> <li>◇ <b>Conscience politique</b> : perception positive par rapport à la nécessité de la culture, de la cohésion sociale dans l’évolution d’un territoire de la part des autorités politiques</li> <li>◇ <b>Cadre de vie agréable : un patrimoine architectural (petit et grand) riche et préservé</b> (présence de beaux lieux pour se réunir ou organiser des évènements), Richesse du <b>patrimoine naturel</b> (ruralité préservée), <b>Pas encore trop de surpopulation</b></li> <li>◇ <b>Un territoire “cohérent”</b> : communes au profil similaire</li> <li>◇ <b>Présence de 4 écoles secondaires</b> : avec une concentration sur Jodoigne</li> <li>◇ <b>Forces vives</b> : présence de 5 PCS (Incourt, Orp-Jauche, Beauvechain, Jodoigne, Ramillies), présence d’EPN et initiatives numériques diverses, 7 CCCA, etc</li> <li>◇ <b>Existence de structures “classiques” d’accueil pour aînés</b> : 1 maison communautaire d’accueil, 4 résidences services, 6 maisons de repos + 1 résidence type <b>Abbeyfield</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ <b>Problème d’accessibilité à l’offre culturelle/aux services et structures d’aides</b> : Impact fort sur les jeunes et personnes non motorisées</li> <li>◇ Accès lié à <b>la mobilité</b> : territoire étendu, dépendance à la voiture, peu d’offres de transports (en commun, transport sociaux) en particulier le week-end et soirée.</li> <li>◇ Accès lié au <b>manque/à la disparition des antennes délocalisées</b> (mutuelles, banques, etc.)</li> <li>◇ <b>Peu/pas de lieux de rencontre dans les villages et/ou lieux d’accueil permanent</b> : des lieux qui pourraient offrir un accueil généralisé, sans cibler un public particulier (café social, soupe populaire, maison de quartier).</li> <li>◇ <b>Précarité sociale grandissante</b></li> <li>◇ <b>Isolement des personnes</b> : isolement des aînés, manque de liens.</li> <li>◇ <b>L’accès au logement pour tous</b> : manque de <b>nouvelles formes d’habitat</b> (habitats groupés pour aînés, habitat intergénérationnel avec une réelle dynamique, habitat léger, structures d’accueil pour réfugiés) ; <b>manque d’ouverture, de vision et de connaissances des autorités publiques et personnel administratif dans ce secteur ; pas d’accueil de jour</b> pour personnes âgées en perte d’autonomie</li> <li>◇ <b>Fracture numérique</b> : manque de compétences au niveau numérique (davantage chez les aînés); manque de concertation entre initiatives de soutien au numérique et méconnaissance de celles-ci.</li> <li>◇ <b>Difficulté de toucher les publics plus fragilisés</b> : difficultés qui se marquent en termes de communication, mais aussi difficultés pour rester en contact avec ces publics - tant pour les acteurs culturels que sociaux.</li> <li>◇ <b>Disparités sociales et linguistiques</b> de plus en plus marquées</li> <li>◇ <b>Manque de structures et de subsides pour les jeunes</b></li> <li>◇ <b>Changement dans la structure de la population</b> : diminution de la part des jeunes adultes (20-25) et fuite de ceux-ci, augmentation du nombre de réfugiés, augmentation de la part des + 65ans.</li> <li>◇ <b>Surbooking des services sociaux</b> : manque de places d’accueil / disponibilités en crèche, accueil extra-scolaire, centres de soins à domicile, etc.</li> <li>◇ <b>Cloisonnement des services</b> : au niveau des services administratifs cloisonnements en lien avec le territoire et qui ne correspondent pas toujours aux bassins de vie, peu d’articulation entre le “social” et le “culturel”</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ <b>Peu de mixité culturelle</b> : tant au niveau du territoire, qu'au niveau du public touché par la culture, qu'au niveau des opérateurs culturels</li> <li>◇ <b>Communication</b> : difficulté de communiquer sur les initiatives des uns et des autres, les réseaux sociaux ne touchent pas tout le monde, etc.</li> <li>◇ <b>Epuisement</b> du personnel socio-culturel</li> <li>◇ <b>Peu/pas de services administratifs communaux dédiés aux "aînés"</b> et spécialisés dans les problématiques liées à l'avancée en âge</li> <li>◇ <b>Financement "au coup par coup"</b></li> <li>◇ Un certain <b>repli sur soi</b> et peu d'intérêt de voir ce qui se fait en dehors de sa zone de sécurité (guerre des clochers), difficulté de mobiliser les habitants d'un village à l'autre.</li> </ul>
<b>OPPORTUNITÉS</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ <b>Démographie en hausse et nouveaux arrivants</b> : cela représente des nouvelles énergies, nouveaux profils (néo-ruraux et réfugiés)</li> <li>◇ <b>Changement de la structure démographique et économique</b> : favorise l'intergénérationnel, amène davantage de diversité sociale dans la population</li> <li>◇ Des crises : <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ qui renforcent une <b>volonté de "relocaliser"</b> les activités, y compris culturelles et artistiques</li> <li>◇ qui forcent un <b>changement de modèle de société</b> et génèrent de nouvelles initiatives</li> <li>◇ qui amènent <b>l'envie de renforcer l'action sociale et culturelle</b>. Vision (post covid) positive de la culture comme créatrice de liens.</li> </ul> </li> <li>◇ <b>Existence d'espaces de concertation supra communaux et intersectoriels</b> qui facilitent la possibilité de <b>partenariats transversaux et/ou intercommunaux entre asbl, entre services publics.</b></li> <li>◇ <b>Disponibilité foncière</b> : vu comme une opportunité pour le développement de nouvelles formes d'habitat</li> <li>◇ Projets de nouveaux lieux d'accueil en cours : maison des solidarités (Jodoigne), EPN</li> <li>◇ le <b>PECA</b> (Parcours d'Education Culturelle et Artistique)</li> <li>◇ Les <b>élections communales</b> : possibilité de nouveaux programmes d'actions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Risque que le territoire devienne des cités dortoirs</li> <li>◇ <b>Repli sur soi/perte de la solidarité des citoyens ET des acteurs (publics, culturels)</b> : Repli sur soi au niveau des citoyens renforcé par le manque de mobilité, par les différentes crises ; manque de temps dont les travailleurs disposent pour créer du liens et des partenariats entre acteurs, etc. Course à la poursuite du temps ; Concurrence entre acteurs et projets culturels, dûe aux subsides/finances publiques en diminution et à la diminution de la part des revenus des ménages octroyée à la culture (en temps de crise)</li> <li>◇ <b>Précarité des ménages ET des finances publiques</b> : disparité sociale grandissante</li> <li>◇ <b>Fracture numérique</b></li> <li>◇ <b>Disparition des guichets</b> (poste, banque, information, aide...) <b>et "petits" services sociaux et culturels</b> au profit des territoires plus grands : problème pour accéder à ses droits fondamentaux.</li> <li>◇ <b>Mobilité</b> : coût du carburant, rationalisation des lignes de transport en commun</li> <li>◇ <b>RGPD</b> : Menace dans la communication avec certains publics</li> <li>◇ <b>Déséquilibre entre changement et l'accroissement de la population et les services</b> : risque de manquer de places (dans les MR/MRS, les académies, les crèches, les lieux culturels, les services à domicile, les centres d'accueil pour réfugié)</li> <li>◇ <b>Lourdeur administrative pour les subsides</b> et contexte de violence institutionnelles pour les appels à projets, appels à projets chronophages</li> <li>◇ <b>Crises actuelles</b> : financière, sanitaire, climatique et énergétique</li> </ul>

## Energie et Climat

### ATOUPS

- ♦ **Dynamique supracommunale** : de nombreux conseillers énergie (conseiller énergie, coordinateur POLLEC, chargé de mission énergie au GAL, Guichets de l'Énergie) sont présents sur le territoire, et entretiennent d'étroites collaborations en soutien aux politiques
- ♦ **Territoire majoritairement agricole** : L'agriculture est source de productions d'énergie (photovoltaïque sur les toitures, production de biomasse, potentiel de biométhanisation...)
- ♦ **Potentiel éolien important** : notre territoire de plaines et des grands espaces offre peu de résistance aux vents, ce qui est favorable à l'implantation d'éoliennes
- ♦ **Panneaux photovoltaïques sur les toitures** : de nombreuses toitures (privées et publiques) sont déjà équipées de panneaux photovoltaïques
- ♦ **Politique locale** : il y a une volonté de mieux faire. De plus, les politiques locales se rendent plus compte de la réalité des citoyens
- ♦ **Réflexions sur la mobilité** : nombreux documents stratégiques de mobilité permettant une vision à long terme et une mobilité "repensée" sur le territoire (notamment les réflexions en cours du Schéma de Cohésion Territoriale de la Croix de Hesbaye [SCOTCH])

### OPPORTUNITÉS

- ♦ **Coût actuel de l'énergie** : l'évolution et volatilité des prix de l'énergie provoque un éveil des consciences en termes d'économie d'énergie et une modification des comportements (que ce soit pour des raisons écologiques et/ ou économiques)
- ♦ **Développement de l'agrivoltaïsme, de la biométhanisation** : opportunité de production d'énergie locale, tant via l'exploitation des toitures de bâtiments agricoles (panneaux photovoltaïques) que par l'exploitation des déchets organiques et effluents d'élevages (biométhanisation)
- ♦ **Émergence des communautés d'énergie** : l'arrivée d'un cadre légal plus clair, la diffusion du concept de communauté d'énergie et la conjoncture actuelle sont autant de facteurs favorables à la constitution de communauté d'énergie (production locale, revente locale et consommation locale)
- ♦ **Baisse du prix de panneaux photovoltaïques** : les évolutions techniques permettent une diminution des coûts d'installation de panneaux photovoltaïques. En outre, ces prix sont actuellement peu impactés par les crises
- ♦ **Déploiement d'un réseau structurant de transports en commun et de points de connexion stratégiques (mobipôles)** : via la Stratégie Régionale de Mobilité ; favorisant et accélérant le report modal vers des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle

### FAIBLESSES

- ♦ **Autonomie énergétique** actuelle : seule la commune de Perwez est à électricité positive (grâce aux éoliennes), et Hélécinne s'en approche. Les autres communes en sont assez loin (électricité et autres vecteurs d'énergie)
- ♦ **Région limoneuse fertile** : vu la qualité des terres agricoles, il reste peu de zones propices à l'implantation de champs photovoltaïques
- ♦ **Bâti dispersé et souvent ancien** : le bâti est peu performant d'un point de vue énergétique et difficile à isoler massivement vu sa dispersion
- ♦ **Mobilité en zones rurales** : vu la répartition des logements, épars sur le territoire, la voiture est actuellement reine, peu de transports publics sont disponibles et la mobilité douce n'est pas assez soutenue
- ♦ **Peu d'entreprises** : Il manque d'entreprises pour dynamiser l'emploi, l'attractivité économique du territoire et les recherches de solutions de productions d'énergie locale. En outre, de

### MENACES

- ♦ **Etat des finances** : les finances publiques et le budget des ménages sont de plus en plus mis à mal. Leur disponibilité pour des projets d'économie d'énergie est par conséquent menacée. De plus, les fluctuations et le niveau élevé du coût de l'énergie rendent les prises de décisions et les projections difficiles
- ♦ **Concurrence foncière** entre cultures énergétiques et cultures alimentaires. Vu le contexte énergétique, le choix économique de se tourner vers des productions non-alimentaire pourraient mettre en danger les productions alimentaires par concurrence directe sur les surfaces disponibles
- ♦ **Limites du réseau électrique** qui pourrait ne pas pouvoir suivre le développement des productions individuelles d'énergie
- ♦ **Phénomène NIMBY** (Not In My BackYard) : souhait de voir se développer les énergies renouvelables sans en subir les impacts négatifs (notamment paysager pour l'éolien)
- ♦ **Difficultés à faire face aux changements** : les crises forcent des changements d'habitudes. Des réticences naturelles et humaines, ainsi que des problèmes pratiques (financiers, techniques, de compétence...) peuvent entraver ces changements pourtant indispensables
- ♦ **Étalement du bâti** : Ce phénomène d'étalement le long des routes entre les villages rend d'autant plus complexe la conception d'une mobilité alternative à la voiture et l'accès aux services

♦ **Appels à projets wallons** : l'émergence en nombres d'appels à projets wallons, notamment dans le cadre du plan de relance offre des opportunités de subsides

♦ **Mythe de la mobilité électrique** : comme unique solution. Cette solution, largement plébiscitée, ne fait que délocaliser le problème et nécessite à la fois des matériaux rares pour sa production (notamment dans les batteries) et des sources d'électricité (qui ne sont pas forcément renouvelables)

♦ **Discontinuité politique** : notre système électoral rend compliqué le développement d'une vision politique à long terme vu les mandats de 6 ans. Ceci entraîne des incertitudes sur la pérennité des actions, pourtant indispensable dans le cadre d'une transition énergétique.



## Aménagement du territoire et Mobilité

### ATOUPS

- ♦ **Situation topographique favorable au développement et à la pratique du vélo**
- ♦ **Présence de quelques lignes de transports en commun structurantes**
- ♦ **Présence d'infrastructures de mobilité cyclable structurantes** ayant obtenu des investissements récents : 2 RAVeL, réseau points-noeuds, itinéraires (inter) communaux
- ♦ **Présence de forces vives locales (GAL, GRACQ, Recycle, Centre Culturel, ...)** : pour dynamiser le territoire, notamment en matière de mobilité et de changement des habitudes de déplacements
- ♦ **Importance des réserves foncières** : permettant de faire des choix stratégiques et durables
- ♦ **Urbanisation créative** : alternant des séquences bâties et espaces de respiration (sauvegardant indirectement des espaces de verdure)
- ♦ **Harmonie architecturale entre le bâti traditionnel et l'architecture contemporaine**
- ♦ Potentiel de rénovation du bâti ancien : pour l'accueil des nouveaux habitants sans consommer de nouveaux espaces non artificialisés
- ♦ **Contournement de Jodoigne** : en cours de réalisation permettant à terme d'apaiser le cœur de ville
- ♦ **Cadre de vie rural qualitatif** : (paysager, bâti, quiétude, environnement, cheminements lents), relativement préservé (voire labellisé) et équipés (services, économie locale et artisanale) répondant aux attentes et aux besoins des habitants
- ♦ **Réseau de cheminements lents (chemins et sentiers)** : relativement importants et préservés des opérations de remembrement

### OPPORTUNITÉS

- ♦ **Déploiement d'un réseau structurant de transports en commun et de points de connexion stratégiques (mobipôles)** : via la Stratégie Régionale de Mobilité ; favorisant et accélérant le report modal vers des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle

### FAIBLESSES

- ♦ **Forte dépendance à la voiture** : au vu de la distance relativement importante entre les pôles d'attractivité, impactant la convivialité et l'attractivité des espaces publics et augmentation l'insécurité de tout usager
- ♦ **Manque d'attractivité du territoire en termes d'emplois et de loisirs** : pour maintenir les actifs sur le territoire et limiter les déplacements
- ♦ **Absence d'une centrale locale de mobilité** : réellement fonctionnelle (questionnements, coordination des actions, ...)
- ♦ **Manque de moyens humains pour la gestion des projets**
- ♦ **Manque d'intégration paysagère des infrastructures agricoles et des maisons à l'architecture contemporaines** : implantation en ligne de crête, faible authenticité hesbignonne, choix des matériaux, manque de cohérence urbanistique, banalisation régionale en copiant une architecture banalisée
- ♦ **Conflits d'usage des chemins et sentiers** : entre les cyclistes, les agriculteurs (sur les chemins de remembrement) et les automobilistes (politique du chacun pour soi)
- ♦ **Insuffisance des aménagements cyclables** : en rues, en ville et sur le réseau secondaire
- ♦ **Négligence et faible fréquentation des cheminements vélos et piétons existants** : accaparement localisé du réseau de voies lentes, manque d'entretien malgré un potentiel en termes de mobilité, de cohésion sociale (sentiment d'appartenance et liberté de circulation) et de tourisme
- ♦ **Desserte en transports en commun** : offre insuffisante, manque de liaison vers les pôles, manque de connexion avec les autres modes de déplacement
- ♦ **Abondance des réserves foncières au Plan de Secteur** : autorisant les constructions linéaires le long des axes de communication (étalement urbain), parfois dans des zones inondables et favorisant un mitage du territoire (et de ses fonctions)
- ♦ **Difficulté de toucher le grand public pour lutter contre l'autosolisme et favoriser ses alternatives**
- ♦ **Coût économique lié à la rénovation du bâti ancien** : difficile à envisager

### MENACES

- ♦ **Rupture de l'équilibre du territoire** : au vu de la vitesse importante de croissance démographique (nécessitant de nouveaux besoins de déplacements, des services et équipements)
- ♦ **Risque de perte d'identité hesbignonne** : en raison d'influences architecturales/urbanistiques banalisantes calquées sur un modèle périurbain

- ◊ **Coordination et/ou élaboration de politiques de planification en matière d'aménagement du territoire** : pour assurer un développement résilient de ce dernier (densification, projets d'ensemble, relocalisation d'activités dans les centres) permettant à terme d'atteindre le seuil de rentabilité et accueillir de nouvelles fonctions au plus proche des habitants
  - ◊ **Coordination des plans et projets de mobilité à une échelle supracommunale** : plans Wallonie Cyclable, réflexions quant aux mobipôles, apaisement des cœurs de villes et villages via des appels à projet, ...
  - ◊ **Modification des comportements en termes de déplacements et de modes d'habiter** : suite à une prise de conscience collective liée à la crise énergétique
  - ◊ **Émergence des communautés d'énergie** : l'arrivée d'un cadre légal plus clair, la diffusion du concept de communauté d'énergie et la conjoncture actuelle sont autant de facteurs favorables à la constitution de communauté d'énergie (production locale, revente locale et consommation locale) et de modes d'habiter moins consommateur d'espaces
  - ◊ **Réponse aux appels à projets wallons et européens**
  - ◊ **Réflexion d'une architecture contemporaine intégrée** : au sein des noyaux bâtis existants
- ◊ **Poursuite abusive de l'urbanisation** : menant à un risque de développement anarchique de l'habitat et de dénaturation du cadre de vie rural (banalisation du paysage, disparition de la biodiversité au sein des noyaux bâtis, réduction de l'identité agricole du territoire)
  - ◊ **Fluctuations et niveau du coût de l'énergie**
  - ◊ **Raccourcissement des finances publiques** : notamment pour le contournement de Jodoigne, dû à la crise énergétique
  - ◊ **Réchauffement climatique** : sécheresses et inondations
  - ◊ **Poursuite abusive de la pratique de l'autosolisme** : renforçant l'insécurité des usagers
  - ◊ **La mobilité "passive"** : et son impact sur la santé publique
  - ◊ **Le mythe de la mobilité électrique** : comme unique solution



## Patrimoines et biodiversité

ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <b>Cadre bâti de qualité</b> : Plusieurs villages magnifiques et patrimoines de qualité.</li> <li>♦ <b>Présence d'un tissu associatif et citoyen développé et dynamique</b> : GAL, groupe natures, ...</li> <li>♦ <b>Forces vives au sein des administrations communales</b> : présence d'éco-conseiller au sein de 5 communes</li> <li>♦ <b>Paysages et ruralités encore préservés</b> : paysages agricoles encore parsemés de structures naturelles et pas encore transformés en de simples espaces au service d'une agriculture industrielle ; villages se présentant encore bien souvent comme des îlots de verdure au milieu des champs ouverts (grâce à une urbanisation encore relativement faible). Image de marque de la HB.</li> <li>♦ <b>Présence d'espèces patrimoniales (flore, faune)</b></li> <li>♦ <b>Diversité géologique</b> : amenant une biodiversité importante (sols calcaires, sols sableux, etc.)</li> <li>♦ <b>Réseau Ravel et zones de captage riches en biodiversité</b></li> <li>♦ <b>Existence d'outils de valorisation des patrimoines et la biodiversité</b> : (Inventaire du Petit Patrimoine Populaire, Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel, Totemus, label "Plus Beaux Villages de Wallonie" ...)</li> <li>♦ <b>Aide financière provinciale et régionale</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <b>Coût d'entretien du patrimoine bâti</b></li> <li>♦ <b>Manque de sensibilisation à la nature</b> : Dans les espaces agricoles, des haies et des arbres continuent d'être malmenés, tandis que les espaces jardinés manquent souvent de biodiversité (abattage de haies et d'arbres, pelouses tondues au millimètre, espèces exogènes, surfaces artificialisées et non perméables). Enfin, les communes, dans leur gestion des espaces verts, ne sont pas toujours sensibles à une gestion respectueuse de la nature, mais restent encore trop souvent cloîtrées dans une vision de 'propreté'.</li> <li>♦ <b>Problème de communication</b> : comment faire passer le message au-delà du public sensibilisé ?</li> <li>♦ <b>Non implication d'une partie de la population</b> : village dortoir</li> <li>♦ <b>Manque de moyens humains dans les communes</b> : ayant des conséquences sur le pilotage des actions en matière de préservation, de gestion et de développement de la biodiversité</li> <li>♦ <b>Difficulté de gestion des zones boisées</b> : manque de compétence des communes pour élaborer et appliquer un plan de gestion</li> <li>♦ <b>Forte dégradation de la biodiversité</b> : décroissance majoritaire des indicateurs de l'état de l'environnement wallon</li> <li>♦ <b>Peu d'espaces naturels protégés</b> : en nombre et en superficie</li> <li>♦ <b>Opposition entre la production énergétique durable (éoliennes) et patrimoine paysager à préserver</b></li> <li>♦ <b>Mauvaise qualité des eaux</b></li> <li>♦ <b>Inondations et ruissellement sur sols non vivants</b></li> <li>♦ <b>Imperméabilisation des sols</b> : suite à l'urbanisation</li> <li>♦ <b>Agriculture de plus en plus intensive</b> : agrandissement des parcelles, pesticides, ...</li> <li>♦ <b>Présence d'exploitants agricoles extérieurs à la région</b>, qui louent des terres ici en les exploitant souvent de façon intensive et peu respectueuse de l'environnement (saccage de la végétation en bordure de chemin, de l'assiette des chemins, ...)</li> </ul>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <b>Démographie en hausse et nouveaux arrivants</b> : représentant un potentiel de nouveaux profils intéressés, concernés et impliqués dans l'environnement</li> <li>♦ <b>Intégration de mesures favorables à la nature et aux sols</b> : lors de toute planification territoriale et/ou développement de projets</li> <li>♦ <b>Développement des synergies environnement-énergie</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <b>Pression démographique</b> et pression immobilière en hausse sur les espaces non artificialisés</li> <li>♦ <b>Risque de dénaturation des patrimoines bâti, naturel et paysager</b> : avec la nécessaire isolation de bâti, le développement de projets éoliens et/ou photovoltaïque</li> <li>♦ <b>Risque d'essoufflement des groupes natures et bénévoles</b></li> </ul>

## OPPORTUNITÉS

- ♦ **Multiplication des crises (climatique, sanitaire et énergétique)** : participe à la prise de conscience écologique et patrimoniale et à la redécouverte des espaces naturels à proximité des zones habitées
- ♦ **Tirer parti des politiques, des mesures et des aides financières mises en place par la Province et la Wallonie pour la biodiversité**

## MENACES

- ♦ **Erosion de la biodiversité** en général
- ♦ **Poursuite de la mauvaise gestion des éléments naturels existants**: abattage d'arbres ayant une "petite maladie", manque d'entretien et de suivi des éléments ligneux avec de l'auto-piratage, etc.
- ♦ **Changement climatique** : et ses conséquences sur le patrimoine naturel
- ♦ **Poursuite de la mauvaise gestion des eaux usées**
- ♦ **Intensification de l'agriculture** toujours plus importante
- ♦ **Poursuite du manque de moyens humains** : derrière les politiques et les stratégies mises en place en faveur de la biodiversité et la nature



## Agriculture et Alimentation

### ATOUPS

- ♦ **Qualité du sol** : les sols agricoles sablo-limoneux de la Hesbaye sont parmi les terres les plus fertiles de Belgique avec un haut potentiel de rendement agricole
- ♦ **Grande diversité de cultures et d'élevages** : le territoire compte un grand nombre d'exploitations agricoles diversifiées (bien qu'il y ait un déclin) ; l'occupation du sol est dominée par l'agriculture ; bien que la réputation reste le "grenier à blé de la Belgique", une grande diversité de cultures est présente grâce à la qualité des sols (on peut tout cultiver) ; une diversité d'élevages, dont des nouvelles activités ou des éleveurs existants se tournant vers la vente directe
- ♦ **Diversité des initiatives agricoles** : nombreuses initiatives agricoles émergentes sur le territoire, avec des diversifications en circuit court, des outils pour développer les filières en céréales, en viande, en fruits et en légumes
- ♦ **Proximité des consommateurs** : population croissante sur le territoire ; nombreux habitants dont le pouvoir d'achat est relativement élevé ; proximité avec des consommateurs urbains de Bruxelles, du centre du Brabant wallon, voire même de la Flandre (où ils sont moins avancés dans les circuits courts, il y a un potentiel de mangeurs) ; demande "potentiel" de ces nouveaux consommateurs
- ♦ **Soutien et entraide** : esprit d'entraide entre agriculteurs dans le monde rural, malgré parfois une certaine concurrence et un repli sur soi ; beaucoup de services d'accompagnement en agriculture

### FAIBLESSES

- ♦ **Image négative de l'agriculture** : critiques trop faciles ; nécessité de dialoguer, rencontrer les agriculteurs près de chez soi ; faible implication des consommateurs pour comprendre les enjeux agricoles ; peu de liens humains et de solidarité entre citoyens et agriculteurs ; manque de sensibilisation du grand public sur les techniques culturales
- ♦ **Manque d'acheteurs de produits locaux** : il y a plus d'habitants mais peu de nouveaux mangeurs de produits locaux (villages dortoirs) ; difficultés d'identifier les besoins des consommateurs ; frontière linguistique : vente compliquée
- ♦ **Manque de visibilité et de communication des producteurs locaux** : plus particulièrement des 20% de producteurs en circuit court ; Absence d'une signalétique avec sigle unique producteurs locaux dans les rues (comme pour les campings)
- ♦ **Faible souveraineté et manque de résilience de l'agriculture traditionnelle** : peu préparée au réchauffement climatique ; trop dépendant de l'extérieur niveau alimentation ; faible souveraineté alimentaire (céréales panifiables, viande)
- ♦ **Pression foncière** : accès à la terre complexe vu le coût du foncier ; urbanisation excessive, aménagement urbain incohérent, mal pensé
- ♦ **Manque de solidarité et synergie entre et avec les agriculteurs** : manque de concertation entre les différents secteurs agricoles ; individualisme, peu de mutualisme ; pas assez d'action communale de soutien ; manque de soutien aux alternatives ; manque de communication entre les élus et les producteurs
- ♦ **Âge élevé des agriculteurs** : difficulté d'assurer une relève agricole ; l'âge élevé des agriculteurs implique un manque de dynamisme ;
- ♦ **Biodiversité fragile dans les plaines agricoles** : la décroissance de l'élevage induit une diminution des prairies permanentes, avec une perte corrélée de biodiversité et plus de risques d'inondations ;
- ♦ **Manque d'outils de transformation pour les produits locaux** : abattoir et légumes, cela implique des transports complexes pour transformer les produits (abattoir, ...)
- ♦ **Manque de mise en avant des atouts alimentaires (aspect santé) des produits locaux**

### OPPORTUNITÉS

- ♦ **Réseautage entre producteurs** : des producteurs échangent et se rassemblent pour construire des projets collaboratifs et mutualiser les ressources ; soutenir la vente des produits locaux (magasin local, halle, coopérative, réseau...)

### MENACES

- ♦ **Poursuite de l'urbanisation en zone rurale** : grignotage des terres agricoles pour construction des habitats et l'industrie (ZAE) ; spéculation et achat de terres sans contrôle par des investisseurs privés non-issus du milieu agricole ; prix d'achat des terrains agricoles

- ♦ **Groupement d'employeurs (GE)** : création de GE entre agriculteurs pour engager en commun des personnes pour les aider dans leurs activités (production, logistique, vente...)
  - ♦ **Crises et prise de conscience** : crise énergétique, climatique et sécuritaire (guerre en Ukraine) suscite une "prise de conscience forte" de la population sur les enjeux de relocalisations de l'alimentation saine et locale ; ces éléments peuvent soutenir le changement de modèle agricole et alimentaire sur le territoire
  - ♦ **Crise énergétique** : tout est à réinventer en termes de production, de logistique, de stockage, de vente...
  - ♦ **Résilience alimentaire sur le territoire** : adapter les productions agricoles face aux changements climatiques (nouvelles cultures) et aux nouvelles habitudes de consommations ; assurer l'approvisionnement de la nourriture dans un contexte d'incertitude, le local devient une sécurité face aux risques de pénuries
  - ♦ **Filières locales et outils de transformations** : potentiel d'installer des nouveaux outils sur le territoire pour permettre le développement de filières alimentaires
  - ♦ **Fermes familiales** : développement de nouveaux projets dans les fermes est une opportunité pour valoriser la main-d'oeuvre familiale, les enfants qui s'engagent.
  - ♦ **Développement numérique** : Tirer parti du développement d'outils numériques à destination des agriculteurs et de leurs activités
- ♦ **Crise énergétique** : coût de l'énergie ; prix du carburant ; transport ; augmentation des coûts de production (souvent sans répercussion possible sur le prix de vente)
  - ♦ **Accès à l'eau** : pour faire face aux sécheresses
  - ♦ **Crise du pouvoir d'achat** (inflation, prix de l'énergie) : la diminution du pouvoir d'achat des ménages est paradoxale en situation de crise car les ménages sous pression risquent d'aller vers les produits les moins chers plutôt que d'acheter des produits locaux ; concurrence de la grande surface qui fait des bas prix ; vente de produits locaux en grandes surfaces avec des faux prix
  - ♦ **Incertitude des aides PAC** : PAC n'aide pas les petits agriculteurs ; elle crée une incertitude politique et économique ; réduction des aides aux agriculteurs
  - ♦ **Faible rentabilité des activités de petits élevages et de maraîchage** : qui ne sont par ailleurs pas aidés dans le système d'aide de la PAC
  - ♦ **Événements climatiques** : adaptation des cultures, que cultiver dans 10 ans ? augmentation des événements extrêmes (pluies, sécheresses)
  - ♦ **Monde agricole réticent par rapport aux changements** : manque de pratiques résilientes agroécologiques : comme l'agroforesterie
  - ♦ **Repli sur soi** : manque d'entraide agricole : concurrence plutôt que coopération



## Développement économique et emploi

ATOUPS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <b>Petites structures nombreuses et en croissance</b> : les TPE, indépendants, entrepreneurs représentent une majorité des emplois du territoire ; le nombre augmente plus rapidement que les moyennes provinciales et régionales</li> <li>♦ <b>Repositionnement du tissu commercial</b> : centre Jodoigne notamment</li> <li>♦ <b>Diversité des industries</b> : Pharma, biotech, agro, bâtiment ; proximité de zones industrielles comme Leuven et Wavre</li> <li>♦ <b>Présence d'Odoo</b> : sur le territoire ; nombreux emplois dans les TIC</li> <li>♦ <b>Population dense</b> : travailleurs, consommateurs, producteurs</li> <li>♦ <b>Haut niveau d'éducation</b> : proximité de hautes écoles et universités ; nombreux établissements scolaires primaires et secondaires sur le territoire</li> <li>♦ <b>Revenu moyen élevé</b> : sur la Province</li> <li>♦ <b>Situation géographique</b> : lien vers la Flandre et les autres provinces ; réseau routier dense</li> <li>♦ <b>Cadre patrimonial et paysager attractif</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <b>Indisponibilité et coût du foncier</b> : l'agriculture prend le dessus sur le développement économique ; investissement important pour les activités économiques</li> <li>♦ <b>Revenus moyens moindres dans les centres plus urbains</b></li> <li>♦ <b>Taxes élevées et différenciées</b> : par rapport à la Flandre ; différences marquées entre les communes</li> <li>♦ <b>Mobilité complexe</b> : transports en commun limités en dehors des agglomérations urbaines (Jodoigne) ; engorgement des centres en heure de pointe (Perwez, Jodoigne, Hamme-Mille) ; transit poids lourds E411, E40 important</li> <li>♦ <b>Importante dépendance à l'extérieur du territoire</b> : les citoyens vont en majorité travailler en dehors de l'Est Brabant wallon</li> <li>♦ <b>Soutien limité du développement économique</b></li> </ul>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <b>Exode urbain</b> : entreprises quittent BXL à cause des problèmes de circulation ; forte augmentation de population prévue d'ici 2035 dans l'Est BW ; les familles avec jeunes enfants arrivent</li> <li>♦ <b>Présence de capital à proximité</b> : la population est relativement aisée</li> <li>♦ <b>Sensibilisation au local</b> : augmentation des achats de proximité ; désir de réduire les déplacements maison-travail ; tourisme de proximité</li> <li>♦ <b>Attractivité et image économique positive</b> : du Brabant wallon - stratégie BW 2030</li> <li>♦ <b>Défi numérique</b> : pour les entreprises du territoire et e-commerce pour les commerces de proximité locaux</li> <li>♦ <b>Capacité d'accueil</b> : d'activités économiques dans certains bâti ancien à réaffecter</li> <li>♦ <b>Attractivité touristique en croissance</b> : suite à la crise Covid et au vu de la crise énergétique actuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <b>Syndrome Nimby</b> (not in my backyard) : Les gens veulent travailler proche de chez eux mais n'ont pas envie d'avoir de l'emploi dans un environnement immédiat</li> <li>♦ <b>Risque environnemental</b> : parfois complexe d'associer développement économique et préservation environnementale</li> <li>♦ <b>Concurrences commerciales entre communes</b></li> <li>♦ <b>Complexité administrative</b> : comme partout en Wallonie</li> <li>♦ <b>Diminution du pouvoir d'achat</b> : Energie, matières premières ..</li> <li>♦ <b>Réduction des investissements publics et privés</b></li> </ul>

## 1.3 ENJEUX DE LA HESBAYE BRABANÇONNE

Fruit d'une analyse partagée du territoire, le point suivant cible les principaux enjeux auxquels la Hesbaye brabançonne est confrontée.

<b>Cohésion Sociale et dynamiques socio-culturelles</b>	Préservation de la richesse et de la diversité des acteurs sociaux et culturels du territoire et soutien au déploiement de synergies supra-communales et intersectorielles
	Soutien à la mise en place de moments et d'espaces de rencontre ponctuels ou réguliers favorisant la cohésion sociale, la rencontre (intergénérationnelle, sociale, culturelle), la participation citoyenne et la convivialité
	Amélioration de l'accès au logement pour tous, avec une attention pour les publics fragilisés et aînés
	Accélération des mécanismes de solidarités et de mutualisation dans un contexte de crise (solidarités intergénérationnelles, citoyennes, économiques, mutualisation des moyens humains et financiers, etc.)
	Amélioration et maintien du droit de disposer de services sociaux et culturels de proximité pour toutes et tous
	Lutte contre la fracture numérique
<b>Energie et Climat</b>	Soutien et développement de la production d'énergie renouvelable sur le territoire pour viser l'indépendance énergétique, diversifier le mix énergétique local et/ou favoriser l'émergence de communautés d'énergie
	Amélioration de l'efficacité (isolation) et l'autonomie (production) énergétique du bâti
	Lutte contre la précarité énergétique
	Soutien et développement de la sobriété énergétique et l'utilisation rationnelle de l'énergie comme outils de décision prépondérants pour limiter les consommations directes et indirectes d'énergie
	Préservation et renforcement d'une politique énergétique pour l'Est du Brabant-Wallon, permettant une vision à long terme et indépendante des échéances électorales
	Protection des sols et nappes phréatiques, ressources naturelles stratégiques essentielles

<b>Patrimoines et biodiversité</b>	Maîtrise des pressions agricoles, énergétiques, démographiques et foncières pour préserver la qualité de vie, le patrimoine naturel, paysager et bâti
	Renforcement de la prise de conscience de l'importance de l'environnement local
	Valorisation touristique des atouts patrimoniaux et environnementaux du territoire
	Mise en réseau et renforcement des compétences pour une meilleure gestion de la nature sur le territoire
	Protection, gestion durable et développement du maillage écologique et de la biodiversité
	Soutien et développement d'une agriculture durable, familiale et favorable à la nature
<b>Aménagement du territoire et Mobilité</b>	Renforcement de l'identité rurale et des patrimoines locaux (paysager, agricole, naturel, patrimonial et bâti)
	Coordination des politiques de planification et des acteurs en matière d'aménagement et de mobilité pour assurer un développement résilient du territoire
	Ré-enchantement des coeurs de ville et des villages pour façonner un territoire de rencontre, solidaire, apaisé et accessible aux modes actifs
	Renforcement des services en réponse aux besoins d'une population en pleine croissance Développement et pérennisation d'un réseau multimodal (y compris les services) cohérent, hiérarchisé et innovant sur le territoire
	Accélération du changement des comportements
	Soutien et développement d'une agriculture durable, familiale et favorable à la nature
<b>Agriculture et alimentation</b>	Appui au développement du maillage complet des filières alimentaires dans le but de contribuer à la résilience et à la souveraineté alimentaire du territoire
	Soutien à la réduction des consommations et coûts énergétiques et amélioration de la capacité productive des fermes en matière d'énergie
	Accompagnement des agriculteurs dans la mise en place de pratiques agricoles innovantes en faveur de l'environnement et du climat
	Amélioration du dialogue entre citoyens et agriculteurs
	Déploiement des outils et de supports numériques au service de l'agriculture
	Soutien à la pérennité, au maintien et à la transmission des fermes et du foncier agricole

## Développement économique et emploi

Stimulation de l'entrepreneuriat local et création d'emplois non délocalisables dans la région Renforcement de la dynamique commerciale locale et soutien à la relocalisation de commerces et services au sein des villages

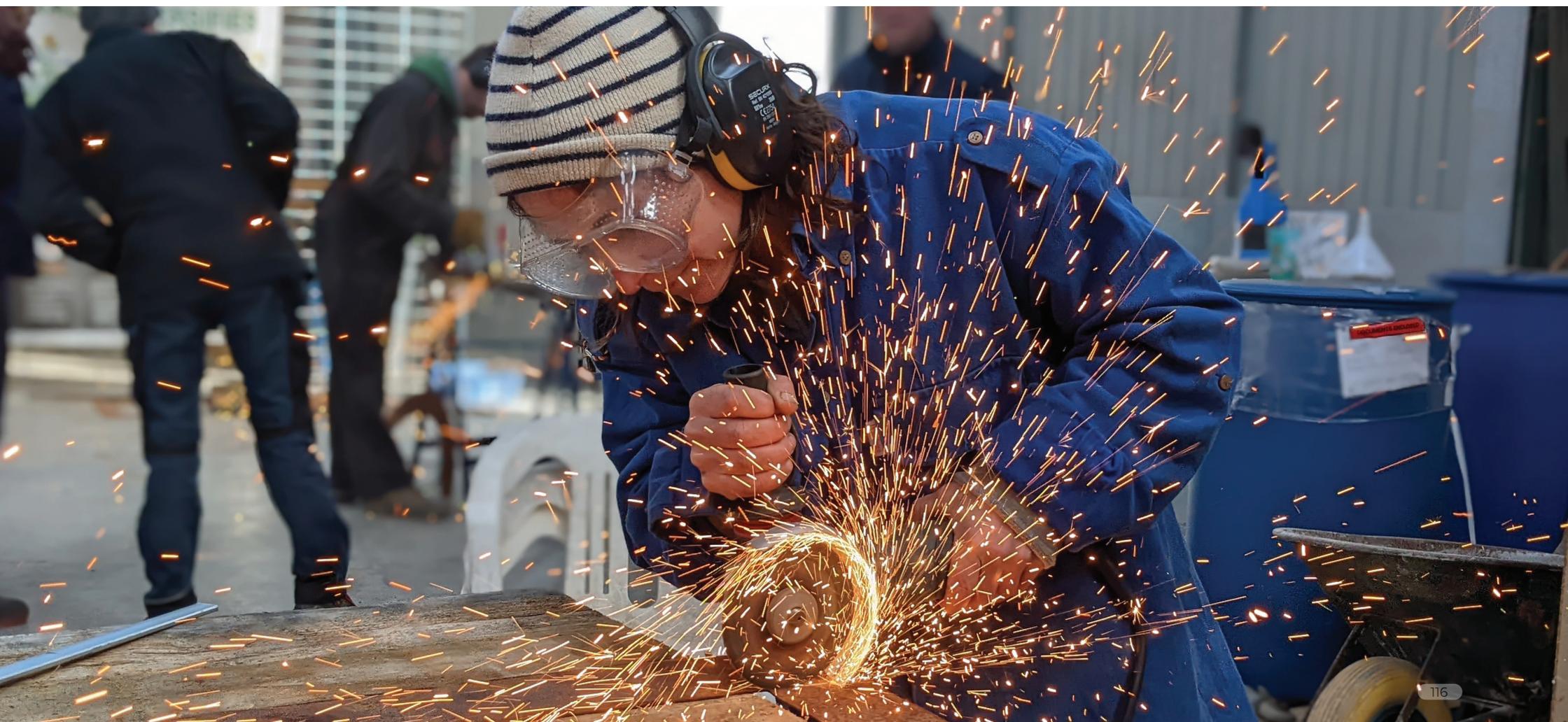
Soutien à la réduction des consommations et coûts énergétiques et amélioration de la capacité productive des fermes en matière d'énergie

Diversification et innovation dans les infrastructures d'accueil des TPE et PME

Renforcement de la connectivité, des réseaux et de la coopération économique sur le territoire

Soutien à la digitalisation du secteur économique local

Accompagnement au développement d'activités ancrées sur l'économie circulaire et sociale



**PARTIE 2 :**  
**EVALUATION ET IMPACTS DES ACTIONS**  
**MENEES DANS LE CADRE DE LEADER 2014-2022**

## 2.1 CONTRIBUTION DES PROJETS AUX OBJECTIFS DE LA SDL ET QUELQUES RÉSULTATS CHIFFRÉS

De façon transversale, directe ou parfois plus indirecte, l'ensemble des projets menés durant la période 2014-2022 a rencontré les ambitions de la SDL définie initialement.

Un résumé succinct des apports et chiffres clés par axes stratégiques 2014-2020 & 2020-2022 est proposé ci-après.

### 2.1.1 POUR UNE GESTION ANTICIPATIVE DU TERRITOIRE FACE AUX ENJEUX PARTAGÉS, POUR UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL RAISONNÉ

Novateur et atypique par son approche transversale axée sur l'aménagement du territoire et le développement territorial au sens large, ce projet a permis de véritablement renforcer la coopération transcommunale au sein de l'Est du Brabant wallon, comme en attestent l'ensemble des actions menées. La coopération, l'échange et le débat entre élu.es, agent.es, membres de CCATM, citoyens se sont amplifiées considérablement grâce à ce projet.

L'intervision et le renforcement des compétences et des échanges de bonnes pratiques ont été au coeur de ce processus par le biais de diverses modes d'actions :

- L'intervision et la prospective quant à l'avenir du territoire et à ses enjeux.
- L'animation en intelligence collective par des méthodes participatives mettant en débat des partenaires publics et privés autour d'enjeux et de concepts novateurs, notamment par le biais de cartographies participatives.
- La formation et l'acquisition de compétences d'acteurs du territoire qui s'inscrivent dans une dynamique de résilience et d'évolution du territoire face aux enjeux.
- Les évènements par l'émulation et la sensibilisation de la population et des forces vives par le biais de challenges, d'inventaires...

#### Quelques chiffres clés

950 participants aux différents ateliers du territoire et Croix de Hesbaye

17 séances d'informations, formations tenues à destination des citoyens, CCATM, élus du territoire

10 projets d'urbanisme soutenus par la mission de la chargée de projets

1 analyse prospective Schéma supracommunal de développement de la Hesbaye brabançonne menée avec les élus et agents des communes

Lutte contre la fracture numérique

## 2.1.2 POUR UNE STIMULATION DES RESSOURCES ET DU POTENTIEL ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE, POUR UN RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'ÉCONOMIE LOCALE RÉSILIENTE

A plusieurs égards, les actions menées durant la période précédente sont venues stimuler l'économie et, encore davantage, le tissu et le potentiel économique du territoire par le soutien à l'émergence de projets facilitant l'implantation des TPE sur le territoire, en facilitant la visibilité des ressources économiques locales. Ces actions se traduisent par les projets suivants :

- Par le biais de la création d'un Espace-test maraîcher soutenant le lancement d'activités agricoles sur petites surfaces, prodiguant à ces jeunes producteurs un accompagnement spécifique.
- Par le biais d'un soutien à l'activation d'un projet Croix de Hesbaye, novateur dont l'objectif est de décliner sur le territoire des lieux d'accueil des TPE et de nouveaux métiers générateurs d'emplois et d'attractivité pour la région, en le rendant accessible à la mobilité active.
- Par une communication structurée et une mise en lumière des TPE et commerces du territoire au travers la plateforme et dynamique monboncoin.be initiée avec le GAL jesuishesbignon.be mais également par la mise en place d'initiative comme le salon Batihoreca qui s'est tenu en 2017.
- Par une veille attentive menée auprès de différents porteurs de projets en gestation au sein du territoire, par un soutien au renforcement d'initiatives économiques agricoles telles que la coopérative Cultivae, la ferme de l'Espinette, le groupement d'achat Un grain c'est tout...
- Par une structuration de réseaux et de filière telle que la filière biomasse créée afin d'alimenter le futur pôle sportif de Jodoigne,
- Par l'objectif 'quasi' atteint d'amplification des missions d'information économique et de mise en réseau de porteurs de projet par le GAL via la consolidation d'un partenariat structurel avec Wallonie Entreprendre.

### Quelques chiffres clés

28 exposants et 800 visiteurs mobilisés durant le salon Batihoreca

9 maraîchers accompagnés sur l'Espace-test et en couveuse

Plus de 65 producteurs renseignés sur la plateforme des produits locaux : Produits locaux – Culturalité (culturalite.be)

Plus de 95 restaurants visibilisés durant la période covid via la plateforme créée durant la crise sanitaire

7 agriculteurs mobilisés sur une future filière, 3,5 ha de miscanthus plantés

46 participants à des rencontres entre professionnels

58 participants à des formations à vocation économique

1 027 fiches commerçants sur le répertoire MBC GALs CHB + JSH

1 388 commerçants et acteurs éco ou socio-éco mis en avant dans les campagnes MBC GALs CHB + JSH

2 412 followers sur les réseaux MBC – 2 230 Facebook et 182 Instagram

10 700 utilisateurs du site web monboncoin.be depuis 2020

### 2.1.3 POUR UNE AGRICULTURE INTÉGRÉE DURABLEMENT AU SEIN DE SON TERRITOIRE, VERS UNE AGRICULTURE PLUS DURABLE ET UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES ENJEUX AGRICOLES

La mission agriculture a permis de stimuler le développement d'initiatives agricoles innovantes et de renforcer les liens entre citoyens et agriculteurs sur le territoire.

- Par l'information et la sensibilisation des citoyens sur les enjeux de l'agriculture et les initiatives agricoles innovantes du territoire. Un postulat que nous avons adopté est qu'une rencontre humaine vaut mieux qu'un long discours. Nous avons dès lors œuvré avec les agriculteurs pour créer de multiples temps de rencontres, idéalement au sein des fermes, grâce : aux événements « C'est planté près de chez vous » organisés 1 à 2 fois par an et rassemblant près de 200 à 500 personnes par jour, à l'organisation de labyrinthe fleuri pour sensibiliser les citoyens aux pratiques agricoles innovantes, à la création d'ateliers à des événements, à la présence de stands aux marchés de producteurs locaux, à l'organisation des glanages solidaires pour le grand public, à la mobilisation de citoyens dans l'action "coup de pouce" pour les petits maraîchers... ; ce ne sont pas loin de 3 000 personnes qui ont été sensibilisées par ces multiples actions. Par ailleurs, des outils de sensibilisation et didactique ont été créés tout au long du projet.
- Par la promotion de la mise en place de pratiques agricoles innovantes et la stimulation de nouvelles filières dédiées à l'alimentation humaine. Près de 350 agriculteurs cultivent sur le territoire de la Hesbaye brabançonne. S'il est complexe de mobiliser l'ensemble des agriculteurs dans nos actions, nous avons réussi à motiver un bon noyau d'agriculteurs qui est moteur dans la mise en œuvre des projets

et qui nous sert d'appui dans le réseautage et la mobilisation des agriculteurs pour les Coins de champs, les rencontres professionnelles, les fermes accueillantes... Ils sont également ambassadeurs et exploitent les outils de communication sur les pratiques innovantes et sur les nouvelles filières à destination de l'alimentation humaine.

- Par un soutien direct à l'installation de nombreux porteurs de projets sur le territoire au cours des dernières années. L'Espace test maraîcher des Jardins de l'Espinette, coordonné par le GAL Culturalité, a été l'un de ces lieux où ils ont pu tester leur activité en conditions réelles. Le contexte compliqué autour de l'installation de nouveaux porteurs de projet, avec les difficultés liées à la viabilité économique et la pénibilité au travail, nous a toutefois poussé à raisonner autrement. L'objectif n'était pas de faire en sorte qu'il y ait plus de personnes qui s'installent, mais que les personnes ayant lancé une activité au cours des dernières années et que les nouveaux porteurs de projets puissent trouver les ressources et les compétences pour assurer la pérennité de leur activité. C'est ainsi qu'un effort conséquent a été fourni pour rassembler les maraîchers et petits producteurs pour qu'ils puissent former un réseau, participer à des "Coins de serre" pour échanger autour des bonnes pratiques et organiser des rencontres conviviales afin de réfléchir ensemble à de nouveaux projets fédérateurs pour le territoire.
- Par un travail de sensibilisation des collectivités avec l'objectif principal de soutenir ces collectivités (écoles, CPAS, crèches, homes) dans leur réappropriation d'une alimentation de qualité produite localement sur le territoire. Et par ce biais de créer plus de liens et de communication entre les producteurs, agriculteurs et ces acteurs.

## Quelques chiffres clés

30 outils de communication sur l'agriculture à destination du grand public

26 évènements et moments de networking autour des enjeux agricoles

48 agriculteurs, maraîchers et éleveurs sondés sur les enjeux et besoins

11 journées d'excursions prenant place dans les fermes accueillantes

2 875 personnes touchées par les évènements grand public

30 producteurs & 13 distributeurs mobilisés lors d'un event alimentation B2B

14 agriculteurs directement soutenus dans leurs initiatives et projets novateurs

9 maraîchers accompagnés sur l'Espace-test et en couveuse

7 initiatives dans 6 communes différentes ont été soutenues pour l'organisation de saisons de marchés de producteurs locaux

20 maraîchers participants au dynamisme du réseau

48 collectivités sondées sur les fonctionnements internes et intérêts pour des repas à base de produits locaux

56 acteurs publics, sociaux et collectivités sondées sur les intérêts et besoins pour entreprendre des projets en alimentation durable au sein de leurs structures

15 brasseries s'approvisionnant en malt 100 % local ; 1 500 tonnes d'orge brassicole cultivée par an via la coopérative CultivAé

4 boulangers artisanaux s'approvisionnant en farine locale ; 1 000 tonnes de céréales panifiables par an via 4 fermes et coopératives

1 moulin installé, 1 autre en cours d'installation

## 2.1.4 POUR UN RENFORCEMENT ET UNE VALORISATION DU POTENTIEL BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE

La mission « agriculture, gestionnaire de biodiversité » a permis de véritablement renforcer le maillage écologique du territoire, la mobilisation citoyenne en faveur de la nature et de créer des liens entre citoyens et agriculteurs au sein de l'Est du Brabant wallon.

- Le maillage écologique s'est vu renforcé par la plantation de 568 buissons, de 10 kilomètres de haies et 190 arbres fruitiers haute-tige en zone agricole. La moitié des buissons plantés ont été adoptés par des citoyens. En outre, une mare a été restaurée à Hélécinne (une autre est en cours d'étude de restauration à Perwez), 4 nouvelles mares ont été creusées à Ramillies et 3 autres à Perwez. De très nombreuses zones naturelles ont bénéficié de plans de gestion réalisés par le GAL (Stampia à Jodoigne, zones naturelles du CPAS de Ramillies, réserves naturelles communales d'Orp-Jauche, etc.).
- La mission a contribué à la mise en place de multiples mobilisations citoyennes en faveur de la biodiversité (chantiers de plantation, parrainage de buissons, etc.), avec une attention privilégiée pour le public scolaire, adulte, agricole et associatif. Plus de 800 citoyens ont ainsi pris une part active au développement du programme d'actions, en participant aux chantiers de plantation.
- Les liens entre citoyens et agriculteurs ont été approfondis via l'organisation de moments de rencontre : plantations conviviales, dîners festifs, promenades découvertes, visite de fermes exemplatives, mise en lien de l'agriculteur avec les parrains/marraines en charge de leur buisson, etc. 80 agriculteurs sont devenus partenaires de l'opération Mille feuilles et ont donc participé, de près ou de loin, à ces rencontres. Ces moments ont permis de nombreux échanges et débats.
- La large communication qui a été organisée autour du projet Mille feuilles a permis de mettre en valeur ces actions de plantation en zone agricole, ces moments d'échanges, et l'engagement des agriculteurs en faveur de l'environnement. Elle a également permis de sensibiliser la population à la biodiversité locale.

## Quelques chiffres clés

568 buissons Mille-feuille plantés – 1 100 m linéaire

10 km de haies plantées

81 agriculteurs partenaires et 9 chasseurs

39 parrains volontaires

67 journées de plantation participatives

803 citoyens et élèves planteurs

4 communes partenaires d'une étude pilote de gestion raisonnée des bords de voirie

1 catalogue des bonnes pratiques biodiversité à la ferme

180 fruitiers haute-tige plantés

## 2.1.5 POUR UNE IMPLICATION CRÉATIVE ET SOLIDAIRE DES CITOYENS EN HESBAYE BRABANÇONNE SUSCITANT MOBILISATION CITOYENNE, LIEN SOCIAL ET CONVIVIALITÉ, POUR UNE STIMULATION DE LA COOPÉRATION CULTURELLE

Les projets à vocation culturelle et sociale se sont mis en place sur une base de participation citoyenne, de lien social et de convivialité. Dans le cadre des escales Scène de villages, le projet de l'objet mobile, satellite du projet, a été uniquement construit et créé avec des habitant·es, lors d'ateliers organisés en amont des escales par notre partenaire Article 27 et les associations du territoire.

Durant les résidences du projet SENTES, les citoyens ont été directement interpellés par ces artistes qui élaboraient leur œuvre in situ. La médiation avec les citoyen·nes fut très importante dans ce projet.

Point commun entre l'ensemble des projets de la plateforme de coopération culturelle, l'investissement de l'espace public permet d'avoir directement un lien, une relation avec les habitant·es du territoire. Cette manière de faire permet également de favoriser la rencontre entre les habitant·es, et de renforcer la convivialité au cœur des villages.

Enfin, les divers projets culturels développés ont toujours été créés en coopération avec l'ensemble des acteurs culturels et sociaux du territoire, notamment les comités villageois et de quartier, et ont toujours eu pour objectif de renforcer la convivialité.

### Quelques chiffres clés

35 escales Scène de villages & 10 080 personnes touchées

5 objets mobiles co-crésés avec les habitants & 1 150 participants

63 projections de ciné plein air & 9 610 participants aux séances

4 SENTES, 21 œuvres et 1 350 participants

## 2.1.6 POUR UN SOUTIEN DE LA COHÉSION SOCIALE ET D'UNE INCLUSION ACTIVE

La mission cohésion sociale, très prolifique et variée, a permis de véritablement renforcer la solidarité citoyenne, supracommunale et multisectorielle au sein de l'Est du Brabant wallon.

De multiples projets ont été développés en lien avec l'inclusion sociale des jeunes, des aînés et publics fragilisés grâce à la mise en réseau de partenaires divers. Ainsi, ce sont plus de 7 500 personnes qui ont été impliquées ou touchées par les projets cohésion sociale, appartenant à pas moins de 14 « catégories » distinctes. Le travail en partenariat a été une des grandes forces du projet, 56 acteurs distincts ayant été mobilisés pour la mise en œuvre des actions, sans compter la centaine de volontaires gravitant autour des projets.

Certains projets « phares » ont permis une entrée en matière très globalisante et collaborative sur cette mission. C'est le cas du projet Bus4You notamment pour les acteurs jeunesse et Salon 60+ pour les aînés qui ont permis de réunir et faire travailler ensemble de nombreux acteurs. La mission s'est ensuite diversifiée en plusieurs axes de travail en fonction des enjeux jugés prégnants par les parties prenantes et des opportunités saisies en cours de projet : actions Liens, actions liées au numérique, glanage, etc. De la sorte, le projet cohésion sociale a fait preuve de résilience pour s'adapter constamment aux besoins du territoire - notamment suite à la crise du covid-19 ayant particulièrement impacté les publics ciblés - et proposer des réponses adaptées et concertées.

- Par la mise en place de multiples actions favorisant la solidarité et la cohésion sociale, avec une attention privilégiée pour le public jeune et âgé.
- Par une mobilisation citoyenne très importante autour des actions menées, facteur qui a été un réel levier pour le territoire. Près de 100 citoyens ont ainsi pris une part active au développement du programme d'actions.
- Par la stimulation d'actions cohésion sociale supracommunales fondées sur la mise en réseau des besoins, des compétences, la mutualisation des moyens : que ce soit Semeurs d'Histoires, Place aux liens, Caravane des liens, Aprem du Numérique, Salon 60+, Bus4You : toutes ces actions ont été mise en place à une échelle supracommunale et dans un souci d'offrir une réponse globale aux besoins du public ciblé. L'intervision et la prospective furent ainsi placées au cœur des enjeux qui touchent les publics ciblés.
- Par le renforcement du partenariat également. En effet, la coopération, l'échange et le débat entre acteurs « jeunesse » et acteurs agissant auprès du public aîné se sont amplifiées considérablement grâce à ce projet. Le croisement des disciplines a également été travaillé afin que des secteurs a priori distincts puissent collaborer à l'écriture de réponses innovantes aux enjeux identifiés. L'animation en intelligence collective par des méthodes participatives permettant d'innover dans les réponses à apporter aux besoins identifiés.
- Par la sensibilisation, la formation et l'acquisition de compétences des citoyens – et particulièrement des citoyens jeunes et aînés - grâce aux conférences, salons, animations scolaires, Young Climathon... qui se sont inscrites dans une volonté d'armer les citoyens face aux enjeux auxquels ils font face dans un monde en constante évolution.

## Quelques chiffres clés

Plus de 2 100 seniors sondés quant à leurs besoins et touchés par nos actions : salon 60+, À vélo sans âge, Place aux liens, Caravane des liens, colis de printemps, cartes postales solidaires...

27 actions seniors diversifiées développées

Plus de 60 escales animées par le Bus4you et plus de 4 500 jeunes touchés

14 modules de sensibilisation et de prévention tournés vers la jeunesse en lien avec le Bus4you

1 183 citoyens mobilisés sur des séances de glanage solidaire

Plus de 90 volontaires mobilisés sur diverses actions coordonnées par le GAL

910 citoyens dont les seniors touchés par les 24 escales de la Caravane des liens

573 citoyens volontaires participant activement au sein des projets

70 jeunes des écoles secondaires concernés par le Climathon 2021

9368 jeunes des écoles primaires animés par une équipe de 10 animateurs terroir

## 2.1.7 POUR UNE MOBILITÉ ALTERNATIVE ET MULTIMODALE

Initié en 2020, en période de transition, la mission mobilité est directement issue du projet axé sur le développement territorial et d'un souhait exprimé des communes de travailler sur cet enjeu commun à tout l'Est du Brabant. En 2 années, des partenariats extrêmement pertinents et efficaces se sont tissés, notamment avec l'asbl Gracq, les communes et leurs conseillers. De premières dynamiques ont véritablement pu germer à travers des actions multiples souvent très novatrices. Ainsi la culture d'une mobilité active et alternative à la voiture solo a entamé sa distillation dans les esprits et mentalités des citoyens du territoire :

- Par des actions pensées à l'échelle supracommunale et dans un souci d'offrir une réponse globale aux besoins du public ciblé. Les actions s'étendent même plus loin que le territoire d'action du GAL. En effet, les déplacements des personnes dépassent les frontières communales et supracommunales. En termes de partenariat également.
- Par l'intervision et la prospective quant aux enjeux mobilité de la région et l'impulsion donnée à certains projets comme le futur pôle multimodal et de covoiturage à la sortie de l'E40 ou encore l'attention portée à la promotion du réseau Points nœuds.
- Par la sensibilisation, la formation et l'acquisition de compétences des citoyens – et particulièrement des citoyens jeunes - grâce à l'organisation des Challenges et des Bike Days qui s'inscrivent dans une volonté d'armer les élèves face aux enjeux auxquels ils font et feront face dans un monde en constante évolution. La tenue de stand durant d'autres événements (Scène de Villages, Déclic Mobilité, etc.) ainsi que la mise en ligne d'un guide solutions et d'un agenda mobilité renforcent également la sensibilisation et la formation des citoyens du territoire ;
- Par la coopération, l'échange et le débat entre les instances publiques et les autres acteurs de la mobilité (asbl, entreprises, organismes de formation, écoles, etc) qui se sont amplifiées considérablement grâce à ce projet "Mobilité". Le GAL a notamment participé aux différentes réunions de PCM et activement aux réunions PIWACY. Le déploiement du réseau mobilité, ainsi que sa fédération face à des enjeux communs, a permis de faire naître certains échanges et initier certaines collaborations inexistantes avant la mise en place du projet. Le croisement des disciplines a également été travaillé afin que des secteurs a priori distincts puissent collaborer à l'écriture de réponses innovantes aux enjeux identifiés. En effet, la mobilité est un sujet transversal, situé à la croisée de nombreux domaines, tels que l'énergie, la cohésion sociale, la santé ou encore l'économie.
- Par l'activation des principes de solidarité et de cohésion sociale en matière de mobilité, avec une attention privilégiée pour les publics scolaire et aîné, à travers l'organisation des Bike Days, les Challenges mobilité et le projet "A Vélo sans âge". La mobilisation citoyenne autour des actions menées a été un réel levier pour le territoire. Cette dernière est renforcée depuis 2021 par la mise en place d'une campagne qui nous permet de communiquer et conscientiser sur le sujet "mobilité" à un plus large public, offrant également de nombreux services à destination du citoyen lambda.

### Quelques chiffres clés

6 828 déplacements autres qu'en voiture solo encodés sur la plateforme Challenge mobilité

4 Challenges mobilité organisés et 1 409 participants

1 guide et portail des solutions mobilité conçu et diffusé

2 lieux intermodaux

71 840 km parcourus autrement qu'en voiture en solo

## 2.1.8 POUR UN RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE SUPRACOMMUNALE

Grâce à Leader mais également à l'opportunité d'une mission POLLEC, le GAL Culturalité a pu ces dernières années agir en prise directe avec les enjeux énergétiques. Des actions ont pu être menées à divers niveaux :

- Par l'amorce donnée à l'émergence d'une filière biomasse miscanthus destinée à alimenter le pôle sportif de la Plaine de la Gadale (A terme, 2ème plus grand complexe sport du BW)
- Par la mise en œuvre en 2022 de moments d'informations, d'échanges et parfois d'accompagnement à destination des citoyens sur les questions de gestion de l'énergie à travers l'organisation des Coins de champs Energie à destination du monde agricole ; des matinées de l'énergie portant à la fois sur les enjeux de la rénovation, du photovoltaïque ; des modules EcoWatchers...
- Par la mise en réseau des conseillers énergie et POLLEC des différentes communes et la mutualisation des énergies et moyens dans une logique de conception commune de projets.

### Quelques chiffres clés

9 séances d'informations sur 6 communes POLLEC, 3 thématiques explorées (Isolation, Chauffage, Photovoltaïque)

211 participants au total, dont une bonne moitié (58%) pour le photovoltaïque

7 communes, 7 CPAS et 5 PCS impliquées dans le projet EcoWatchers

## 2.2 IMPACTS DE LA STRATÉGIE 2014-2022

### 2.2.1 SUR LE PUBLIC TOUCHÉ, LE TERRITOIRE ET SA POPULATION

Le public touché durant l'intégralité de cette période fut très diversifié et spécifique selon les projets et de façon transversale et équitablement sur les 7 communes partenaires, soit Beauvechain, Hélécine, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Perwez, Ramillies

- Le **réseau des associations** a été particulièrement concerné par nos actions. Les projets Leader venaient le plus souvent, soutenir l'action associative locale – centres culturels, comité de village et quartiers, compagnies artistique, associations facilitant l'inclusion sociale... – que ce soit à travers les partenariats tissés au travers des escales Scène de villages ou, en matière de cohésion sociale, dans le cadre de l'animation du Bus4You ou de l'organisation des salons 60+.

Au sein de la dynamique Smart Ruralité, des analyses de besoins et moments d'acquisition de compétences à destination du secteur associatif ont été particulièrement initiés.

Nombreux au sein de notre AG et partenariat public-privé, les associatifs, forces vives à part entière de la région, sont particulièrement représentés.

Au-delà d'un apport spécifique individuel, la plus-value vers les associations à résider dans la mise en réseau et l'échange de bonnes pratiques entre ces dernières.

- **Le réseau des entreprises** et spécifiquement **les commerçants et producteurs locaux** a été l'objet d'une attention particulière également. Spécifiquement suite à la crise sanitaire que nous avons vécue, le GAL Culturalité a mobilisé une énergie particulière par le boost de visibilité et la promotion mutualisée qui ont été initiés via la plateforme et dynamique monboncoin.be. De façon momentanée mais néanmoins percutante, les plateformes créées et destinées à soutenir l'Horeca et le Take Away des restaurants en période Covid ont généré un nouveau public cible pour le GAL.

En parallèle, les producteurs locaux ont été mis en lumière également à travers les plateformes répertoires valorisant leur diversité mais aussi par le soutien spécifique accordé à certains d'entre eux dans leur recherche de diversification mais aussi dans l'organisation de marchés du terroir sur le territoire.

- Les **agriculteurs** du territoire ont été un cœur de cible incontournable de la période s'achevant. Que ce soient les agriculteurs se diversifiant ou cherchant à se relocaliser dans la culture des céréales ou les agriculteurs sur petites surfaces tels que les maraîchers, des actions multiples et nombreuses se venues soutenir les projets d'installation des uns et de diversification des autres : Espace-test maraîcher, Chantier Coups de pouce des maraîchers, Coins de champs, évènement C'est planté près de chez vous, installation de moulin à la ferme, recherche de nouveaux débouchés pour l'orge brassicole et les céréales panifiables...

- **Les communes partenaires** du GAL Culturalité, en ce compris **les élus**, les **agents** ont été tous à la fois des partenaires clés et également des publics cibles à part entière. A de nombreux égards, la stratégie 2014-2022 a cherché à amplifier et/ou à mutualiser l'action entre communes dans divers domaines : la valorisation des commerçants et producteurs locaux par la campagne Monboncoin.be et le soutien aux marchés locaux, le renforcement de la biodiversité par la plantation d'éléments ligneux et la mise en place d'une phase pilote de gestion différenciée des bords de voirie, les tournées de cinéma en plein air, les actions d'information aux économies d'énergie et bien d'autres actions mutualisées...

La concertation n'a eu de cesse de croître également au travers les réunions de concertation des Bourgmestres de l'Est Brabant wallon, l'édition d'Intercollège organisée et les Ateliers du territoire.

- Les **jeunes et les écoles** ont été plus que jamais mobilisés également par nos actions. Ces nouvelles générations, acteurs du développement rural de demain ont été ainsi animés lors des animations terroir, du Young Climathon, des Aprem du numérique ; challengés lors des évènements mobilité et accompagnés par les escales du Bus4You.

- Les **ainés et citoyens isolés** ont fait l'objet d'une attention particulière notamment en période post covid afin d'apporter une réponse à cette crise de rupture sociale en marge de la pandémie. Les actions Places aux liens, Caravane des liens, À vélo sans âge furent des réponses concrètes à ces enjeux tout comme les actions Salon 60+ et les questions soulevées sur le logement de nos seniors.

- Un cœur de cible principale de la stratégie a été incontestablement **la population et le grand public** de la Hesbaye brabançonne. Qu'il fut question d'informer à travers les Matinées de l'Energie, le guide des solutions Mobilité ; les inviter à participer et à s'impliquer à travers les plantations et parrainages Mille-feuilles, les speed-dating volontariat, les animations terroir, les binômes Place aux liens... ; leur offrir des moments de rencontre et de convivialité à travers les escales Scène de villages, les marchés du terroir...

## 2.2.2 SUR LA DYNAMIQUE DES ACTEURS DU TERRITOIRE : DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PARTENARIATS ET COLLABORATIONS, COOPÉRATION TRANSCOMMUNALE, RÉSEAU INTERPERSONNEL (NOUVEAUX ACTEURS ÉMERGENTS SUR LE TERRITOIRE SUITE À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET), GOUVERNANCE

*Pour l'illustration de ce point, nous revenons avec cette réponse au questionnaire diffusé en 2018 : Q6 : Le partenariat que vous avez développé avec le GAL a-t-il fait naître de nouveaux projets dans votre organisation, réseau, institution ? Sur 47 réponses, 72.3 % des répondants affirmaient avoir bénéficié par l'action du GAL de nouveaux projets et partenariats.*

De nombreux partenaires nous ont fait part des effets indirects de nos actions sur leurs organisations, institutions. Ces actions développées en étroite collaboration ont généré de nombreux projets.

- **Le GAL a mis en réseau**, a facilité le networking et la mutualisation des acteurs publics et privés. Il « met autour de la table », offre un espace de dialogue « neutre » pour les personnes ressources qui ont une volonté d'avancer ensemble. Il donne à voir les possibles co-constructions de projets. Il anime des processus d'intelligence collective où chaque acteur peut trouver sa place et agir à son niveau.
- **Le GAL a prospecté**, promu, fait savoir, fait connaître les initiatives et alternatives possibles dans divers domaines liés au développement rural. Il joue le rôle de « dénicheur » de bonnes pratiques et de projets inspirants. Il est vecteur d'informations selon les besoins ciblés et les opportunités qui se présentent.
- Le **GAL sensibilise** sur des sujets d'actualité, met en avant qu'il est possible parfois d'agir autrement.
- Le **GAL a créé**, développé des projets, testé des démarches novatrices, pris en main certaines initiatives de projet en se positionnant comme porteur de premier plan. Dans cette démarche de porteur de projet, le GAL agit toujours en partenariat. Le GAL réfléchit également à la pérennité de ses projets, en réfléchissant éventuellement au processus de « passation » nécessaire.
- Le **GAL a accompagné**, stimulé les projets portés par des ressources locales, mis en lumière certains projets locaux qui sollicitent un soutien spécifique, vient en support dans les opportunités d'appels à projets qui sont saisies par les acteurs locaux.

Ci-dessus une des réponses anonymes à la question axée sur la gouvernance et transmise via notre questionnaire en ligne, également en 2018

*« Ce n'était pas gagné à la base, mais permettre aux autorités des différentes communes de converger vers un objectif, de conserver sa spécificité mais d'évoluer, c'est le défi accompli par la Directrice du GAL culturalité et de son équipe. Nouer des liens étroits et des partenariats constructifs avec nombre d'acteurs pour mener à bien des projets importants, c'est la gageure du travail effectif de cette même équipe. Faire de l'écoute ascendante et participative, permettre aux idées de tracer leur chemin, c'est l'accomplissement quotidien de cette poignée d'agents de terrain. Alors oui, les actions du GAL dessinent des sillons qu'il fait bon emprunter pour coller à l'actualité et à l'avenir de ce territoire. »*

Il est nécessaire de signaler les 15 années d'existence du GAL Culturalité car nous pensons que c'est un travail de longue haleine, d'impact sur les mentalités à long terme qui permet ce constat aujourd'hui. Néanmoins, plus que jamais, les actions développées par les membres de l'équipe prennent assise sur l'animation des forces vives locales dans les domaines d'actions qui sont ceux du GAL.

Le GAL a pour vocation principale l'animation de ce territoire et tous les résultats engrangés vont dans le sens d'une mise en capacité d'action des acteurs du territoire. En stimulant le capital humain, il est question de susciter l'envie de s'appropriier, de s'impliquer sur le territoire, de se mettre en relation avec d'autres pour permettre aux projets de se définir et d'exister. Il s'agit de développer le goût du projet et donc pour les collaborateurs du GAL, de s'inscrire dans une posture permanente de facilitateur.

De façon générale, la gouvernance du territoire se trouve renforcée en termes de prise de conscience plus que jamais développée entre acteurs publics et privés de l'incontournable nécessité de travailler ensemble. La période se termine avec un discours des partenaires beaucoup plus axé sur la supracommunalité, échelle de réflexion qui pour certains, devient une évidence même en termes de projets d'avenir.

### 2.2.3 CARACTÈRE INNOVANT DE LA STRATÉGIE (INNOVATION TECHNIQUE, SOCIALE, ORGANISATIONNELLE)

Les réponses à cette question, déjà distillées dans les lignes précédentes, sont diverses. Des actions novatrices ont rencontré les attentes et besoins ciblés au départ et, à cet égard, on peut les juger innovantes.

L'innovation sociale et organisationnelle furent certainement opérationnalisées au sein des multiples projets mobilisant des citoyens bénévoles. Le volontariat en soi, n'est pas innovant mais les domaines et actions spécifiques qui ont été activés durant la période grâce à la mobilisation citoyenne sont très nombreux et ont offert des perspectives d'implication en renforçant le sentiment d'utilité et de rôle essentiel de citoyens souvent seniors au sein de leur territoire de vie.

Des pratiques innovantes, notamment agricoles et en matière de gestion de la biodiversité, ont pu essaimer et prendre assises dans les habitudes de nombreux agriculteurs, agents communaux...

Ainsi, la période 2014-2022 se termine avec une ferme volonté de plus nombreux agriculteurs rassemblés autour d'enjeux communs de se diversifier dans des filières novatrices (protéine, blé dur, miscanthus...), de se réapproprier certaines compétences, de mutualiser le matériel et de se connecter davantage afin d'être plus fort ensemble.

Par le numérique, de nouvelles actions ont pu donner à voir le champ de possibilité en matière de communication transversale sur le territoire, de visibilité à travers les cartographies participatives réalisées (recensement du petit patrimoine notamment), les répertoires de producteurs ou commerçants -monboncoin.be. L'équipe du GAL a d'ailleurs pu se former à la création de répertoire Yeswiki.

Par les techniques d'animation favorisant l'intelligence collective appliquées, le GAL aura été particulièrement innovant durant cette période. Que ce soit pour animer des élus et agents au sein d'Ateliers du territoire, des jeunes lors du Young Climathon, des citoyens et acteurs socio-économiques lors des Ateliers Vélo, boulot, dodo... l'équipe du GAL s'est véritablement spécialisée dans ces compétences notamment en se formant aux processus d'idéation et au design thinking.

## 2.2.4 PÉRENNISATION DES ACTIONS

La pérennisation des actions s'est structurée de diverses manières en fonction des thématiques.

Ainsi tous les projets à vocation sociale et culturelle sont repris en main par les partenaires reconnus de façon plus structurelle que le GAL, à l'instar des Semeurs d'Histoires avec la Maison du Conte et de la Littérature, de la dynamique Place aux liens avec les Plan de Cohésion Sociaux communaux, le Bus4You par l'AMO Est BW, du vélo sans âge par les Maisons de repos, Scène de Village par le Centre culturel du BW et les Centres culturels locaux, une plateforme web permettra de poursuivre les connexions entre les écoles et les animateurs terroir...

Des actions émanant de partenariats avec le monde agricole ont émergé et des financements en investissements ont été trouvés par l'implication du GAL notamment : un mécénat a financé l'installation d'un moulin à la ferme, des appels à projet Relocalisons l'alimentation durable ont permis de soutenir les activités de structuration de filières de CultivAé...

# PARTIE 3

## STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Le diagnostic partagé et l'analyse AFOM (atouts-faiblesses-opportunités-menaces) ont mis en évidence 36 enjeux auxquels est confrontée la région rurale de l'est du Brabant wallon, **la Hesbaye brabançonne**, territoire en transition.

Lors de l'**Assemblée Générale du 08 novembre 2022**, les participants publics et privés ont priorisé ces derniers et ont sélectionné ces **22 enjeux prioritaires** qui ont cadré l'appel à pré-projet qui a alimenté cette stratégie.

## Enjeux prioritaires

Préservation de la richesse et de la diversité des acteurs sociaux et culturels du territoire et soutien au déploiement de synergies supra-communales et intersectorielles

Soutien à la mise en place de moments et d'espaces de rencontre ponctuels ou réguliers favorisant la cohésion sociale, la rencontre (intergénérationnelle, sociale, culturelle), la participation citoyenne et la convivialité

Accélération des mécanismes de solidarités et de mutualisation dans un contexte de crise (solidarités intergénérationnelles, citoyennes, économiques, mutualisation des moyens humains et financiers, etc.)

Soutien et développement de la production d'énergie renouvelable sur le territoire pour viser l'indépendance énergétique, diversifier le mix énergétique local et/ou favoriser l'émergence de communautés d'énergie

Amélioration de l'efficacité (isolation) et l'autonomie (production) énergétique du bâti

Préservation et renforcement d'une politique énergétique pour l'Est du Brabant-Wallon, permettant une vision à long terme et indépendante des échéances électorales

Protection des sols et nappes phréatiques, ressources naturelles stratégiques essentielles

Maîtrise des pressions agricoles, énergétiques, démographiques et foncières pour préserver la qualité de vie, le patrimoine naturel, paysager et bâti

Valorisation touristique des atouts patrimoniaux et environnementaux du territoire

Protection, gestion durable et développement du maillage écologique et de la biodiversité

Soutien et développement d'une agriculture durable, familiale et favorable à la nature

Renforcement de l'identité rurale et des patrimoines locaux (paysager, agricole, naturel, patrimonial et bâti)

Ré-enchantement des cœurs de ville et des villages pour façonner un territoire de rencontre, solidaire, apaisé et accessible aux modes actifs

Renforcement des services en réponse aux besoins d'une population en pleine croissance

Développement et pérennisation d'un réseau multimodal (y compris les services) cohérent, hiérarchisé et innovant sur le territoire

Accélération du changement des comportements en matière de mobilité

Appui au développement du maillage complet des filières alimentaires dans le but de contribuer à la résilience et à la souveraineté alimentaire du territoire

Accompagnement des agriculteurs dans la mise en place de pratiques agricoles innovantes en faveur de l'environnement et du climat

Soutien à la pérennité, au maintien et à la transmission des fermes et du foncier agricole

Stimulation de l'entrepreneuriat local et création d'emplois non délocalisables dans la région

Renforcement de la dynamique commerciale locale et soutien à la relocalisation de commerces et services au sein des villages

Accompagnement au développement d'activités ancrées sur l'économie circulaire et sociale

Suite au processus dense de participation locale mené depuis septembre 2022 (décrit en Partie 4), le GAL Culturalité se dote aujourd'hui d'une **vision stratégique fédératrice** qui accompagne sa **stratégie 2023-2027** par le leitmotiv suivant :

**LA HESBAYE BRABANÇONNE  
TERRITOIRE VIVANT, AMBITIEUX ET CRÉATIF, ANCRÉ DANS L'ACTION DE PROXIMITÉ ET LA  
CULTURE DE LA COOPÉRATION**

Cette **vision stratégique** se décline ainsi en 3 axes stratégiques synthétisant les divers objectifs stratégiques :

**Conforter et développer les  
dynamiques de solidarité**

**Renforcer la résilience climatique et  
économique ainsi que la souveraineté  
alimentaire du territoire**

**Protéger et développer durablement les  
patrimoines et ressources territoriales**

Chacun de ses axes stratégiques sont composés de plusieurs **objectifs stratégiques**, repris dans le tableau ci-dessous. Ces derniers sont référencés de manière à visualiser à quel axe stratégique ils appartiennent.

Axes stratégiques	Objectifs stratégiques		
Conforter et développer les dynamiques de solidarité	■	■	Préserver la richesse et la diversité des acteurs sociaux et culturels du territoire et soutenir le déploiement de synergies supra-communales et intersectorielles
	■	■	Soutenir la mise en place de moments et d'espaces de rencontre ponctuels ou réguliers favorisant la cohésion sociale, la rencontre (intergénérationnelle, sociale, culturelle), la participation citoyenne et la convivialité
	■	■	Accélérer les mécanismes de solidarités et de mutualisation dans un contexte de crise (solidarités intergénérationnelles, citoyennes, économiques, mutualisation des moyens humains et financiers, etc.)
	■	■	Soutenir et développer la production d'énergie renouvelable sur le territoire pour viser l'indépendance énergétique, diversifier le mix énergétique local et/ou favoriser l'émergence de communautés d'énergie
	■	■	Améliorer l'efficacité (isolation) et l'autonomie (production) énergétique du bâti
	■	■	Préserver et renforcer une politique énergétique pour l'Est du Brabant-Wallon, permettant une vision à long terme et indépendante des échéances électorales
Renforcer la résilience climatique et économique ainsi que la souveraineté alimentaire du territoire	■	■	Protéger les sols et nappes phréatiques, ressources naturelles stratégiques essentielles
	■	■	Maîtriser les pressions agricoles, énergétiques, démographiques et foncières pour préserver la qualité de vie, le patrimoine naturel, paysager et bâti
	■	■	Valoriser touristiquement les atouts patrimoniaux et environnementaux du territoire
	■	■	Protéger, gérer durablement et développer le maillage écologique et la biodiversité
	■	■	Soutenir et développer une agriculture durable, familiale et favorable à la nature
	■	■	Renforcer l'identité rurale et les patrimoines locaux (paysager, agricole, naturel, patrimonial et bâti)
Préserver et développer durablement les patrimoines et ressources territoriales	■	■	Ré-enchanter les cœurs de ville et des villages pour façonner un territoire de rencontre, solidaire, apaisé et accessible aux modes actifs
	■	■	Renforcer les services en réponse aux besoins d'une population en pleine croissance
	■	■	Développer et pérenniser un réseau multimodal (y compris les services) cohérent, hiérarchisé et innovant sur le territoire
	■	■	Accélérer le changement des comportements en matière de mobilité
	■	■	Soutenir le développement du maillage complet des filières alimentaires dans le but de contribuer à la résilience et à la souveraineté alimentaire du territoire
	■	■	Accompagner les agriculteurs dans la mise en place de pratiques agricoles innovantes en faveur de l'environnement et du climat
Préserver et développer durablement les patrimoines et ressources territoriales	■	■	Soutenir la pérennité, le maintien et la transmission des fermes et du foncier agricole
	■	■	Stimuler l'entrepreneuriat local et la création d'emplois non délocalisables dans la région
	■	■	Renforcer la dynamique commerciale locale et soutenir la relocalisation de commerces et services au sein des villages
	■	■	Accompagner le développement d'activités ancrées sur l'économie circulaire et sociale

Au-delà des enjeux résumés plus haut et en déclinaison de la **vision fédératrice**, le territoire de l'Est du Brabant wallon formé des sept communes partenaires désire amplifier le sens de l'action supracommunale en insistant sur les visions thématiques suivantes :



**Visions de la Stratégie de Développement Local 2023-2027 du GAL Culturalité**

Ces 7 visions thématiques déclinent autant de fiches-projets qui opérationnalisent la stratégie :

- **Terre de liens et de convivialité** - F'EST-ivals et lumières sur la ruralité
- **Terre d'énergie renouvelée** - S'assembler autour des consom'acteurs d'énergie
- **Terre de biodiversité renforcée** - Champs et chants des possibles
- **Terre d'écomobilité** - Bougez autrement
- **Terre d'entrepreneariat résilient** - Economie rurale de proximité, inspirante et novatrice
- **Terre de coopération agricole** - Résilience climatique et autonomie alimentaire
- **Terre rurale de réseaux** - Coordination du GAL Culturalité

Ci-après, trouvent place côte à côte le Plan Stratégique et le Plan Opérationnel (p.108) qui, ensemble, constituent la Stratégie de Développement Local (SDL) 2023-2027 présentée à la mesure Leader.

La mise en œuvre de cette SDL par l'asbl GAL Culturalité et ses partenaires pourra compter sur le soutien stratégique et budgétaire complémentaire des 7 communes partenaires mais également du Brabant wallon à travers le contrat de gestion convenu d'emblée jusqu'en 2025.

Ces objectifs stratégiques sont ensuite déclinés en un plan d'actions à mettre en œuvre sur le territoire. Ces différents projets et actions permettront de répondre aux objectifs de la Stratégie de Développement Local et seront déclinés, au sein de leur fiche, en objectifs opérationnels et spécifiques.

Le schéma ci-dessous reprend l'ensemble du processus et des étapes de conception de la Stratégie de Développement Local du GAL Culturalité pour la période 2023-2027.

## Plan stratégique 2023-2027

Vision stratégique	Axes stratégiques	Objectifs stratégiques	Vision thématique	Projets/actions
<p>Hesbaye brabançonne</p> <p>Territoire ambitieux et créatif, ancré dans l'action de proximité et la culture de la coopération</p>	<p>Conforter et développer les dynamiques de solidarité</p>	<p>Préserver la richesse et la diversité des acteurs sociaux et culturels du territoire et soutien au déploiement de synergies supra-communales et intersectorielles</p> <p>Soutenir la mise en place de moments et d'espaces de rencontre ponctuels ou réguliers favorisant la cohésion sociale, la rencontre (intergénérationnelle, sociale, culturelle), la participation citoyenne et la convivialité</p> <p>Accélérer les mécanismes de solidarités et de mutualisation dans un contexte de crise (solidarités intergénérationnelles, citoyennes, économiques, mutualisation des moyens humains et financiers, etc.)</p> <p>Soutenir et développer la production d'énergie renouvelable sur le territoire pour viser l'indépendance énergétique, diversifier le mix énergétique local et/ou favoriser l'émergence de communautés d'énergie</p> <p>Améliorer l'efficacité (isolation) et l'autonomie (production) énergétique du bâti</p>	<p>Terre de liens et de convivialité</p>	<p>F'EST-ivals et lumières sur la ruralité</p>
	<p>Renforcer la résilience climatique et économique ainsi que la souveraineté alimentaire du territoire</p>	<p>Préserver et renforcer une politique énergétique pour l'Est du Brabant-Wallon, permettant une vision à long terme et indépendante des échéances électorales</p> <p>Protéger les sols et nappes phréatiques, ressources naturelles stratégiques essentielles</p> <p>Maîtriser les pressions agricoles, énergétiques, démographiques et foncières pour préserver la qualité de vie, le patrimoine naturel, paysager et bâti</p> <p>Valoriser touristiquement des atouts patrimoniaux et environnementaux du territoire</p>	<p>Terre d'énergie renouvelée</p>	<p>S'assembler autour des consom'acteurs</p>
	<p>Protéger et développer durablement les patrimoines et ressources territoriales</p>	<p>Protéger, gérer durablement et développer le maillage écologique et la biodiversité</p> <p>Soutenir et développer une agriculture durable, familiale et favorable à la nature</p> <p>Renforcer l'identité rurale et des patrimoines locaux (paysager, agricole, naturel, patrimonial et bâti)</p> <p>Ré-enchanter les cœurs de ville et des villages pour façonner un territoire de rencontre, solidaire, apaisé et accessible aux modes actifs</p> <p>Renforcer les services en réponse aux besoins d'une population en pleine croissance</p> <p>Développer et pérenniser un réseau multimodal (y compris les services) cohérent, hiérarchisé et innovant sur le territoire</p> <p>Accélérer le changement des comportements en matière de mobilité</p> <p>Soutenir le développement du maillage complet des filières alimentaires dans le but de contribuer à la résilience et à la souveraineté alimentaire du territoire</p> <p>Accompagner les agriculteurs dans la mise en place de pratiques agricoles innovantes en faveur de l'environnement et du climat</p> <p>Soutenir la pérennité, le maintien et la transmission des fermes et du foncier agricole</p> <p>Stimuler l'entrepreneuriat local et création d'emplois non délocalisables dans la région</p> <p>Renforcer la dynamique commerciale locale et soutien à la relocalisation de commerces et services au sein des villages</p> <p>Accompagner le développement d'activités ancrées sur l'économie circulaire et sociale</p>	<p>Terre de biodiversité renforcée</p>	<p>Champs et chants des possibles</p>
			<p>Terre d'écomobilité</p>	<p>Bougez autrement</p>
			<p>Terre d'entrepreneuriat résilient</p>	<p>Economie rurale de proximité, inspirante et novatrice</p>
			<p>Terre de coopération agricole</p>	<p>Résilience climatique et autonomie alimentaire</p>
			<p>Terre rurale de réseaux</p>	<p>Coordination du GAL</p>

**PARTIE 4**  
**DESCRIPTION DU PROCESSUS DE PARTICIPATION**  
**DES ACTEURS LOCAUX**

Cette candidature et Stratégie de Développement local fut élaborée selon un processus de participation et structurée de la manière suivante :

- Un **diagnostic territorial** : composé d'un diagnostic à froid complété et affiné par des Groupes de Travail permettant d'obtenir à terme une synthèse des AFOM thématiques et une identification des enjeux du territoire du GAL ;
- Une **priorisation des enjeux** : réalisée en Assemblée Générale, permettant de cibler les enjeux prioritaires et de dégager les axes prioritaires de la stratégie ;
- Un **appel à pré-projet** : sollicitant les forces vives publiques, privées et citoyennes du territoire de l'Est du Brabant wallon afin qu'elles définissent, par le dépôt d'un pré-projet au moyen d'un formulaire, les actions qui peuvent concrétiser la stratégie définie pour l'Est du Brabant wallon
- **Sélection des pré-projets** : sur base des critères de recevabilité et critères de sélection, lors de deux réunions consécutives, la commission de pré-sélection ouverte à tous les membres du ppp et l'Assemblée Général ;
- **Ateliers de co-création de fiches-projets** : organisés et coordonnés par l'équipe du GAL qui avaient pour mission de faire converger les pré-projets vers des fiches-projets thématiques qui formeront, à terme, le plan d'actions de la stratégie 2023-2027 du GAL Culturalité ;
- **Validation du dossier de candidature** : par le Conseil d'administration, puis par l'Assemblée générale, ensuite par les différents collèges communaux et in fine les Conseils communaux des entités partenaires.

Il est à noter que l'Assemblée générale du GAL Culturalité est composée de 36 membres effectifs dont 22 issus de la sphère privée. L'Assemblée générale aura donc, tour à tour, approuvée les livrables et étapes suivantes :

- Le diagnostic territorial et l'analyse AFOM : **8 novembre 2022**
- Les enjeux prioritaires destinés à cadrer la stratégie : **8 novembre 2022**
- Le règlement de l'appel à pré-projet : **8 novembre 2022**
- La sélection des 33 pré-projets : **16 février 2023**
- La stratégie de développement local et la candidature à la mesure Leader 2023-2027 : **19 avril 2023**

Tous les compte-rendu de ces séances d'AG sont consultables en annexe X

## 4.1 DIAGNOSTIC TERRITORIAL

La Stratégie de Développement Local repose sur un **diagnostic du territoire** à partir duquel sont identifiées les ressources spécifiques et les problématiques majeures du territoire concerné. Durant le mois d'octobre 2022, **six ateliers diagnostics** furent organisés au sein du GAL Culturalité.

Thématique ciblée	Date	Nombre d'acteurs présents
Cohésion sociale et dynamiques socio-culturelles	13/10/2022	32 personnes
Energie et Climat	13/10/2022	10 personnes
Aménagement du territoire et Mobilité	18/10/2022	10 personnes
Développement économique et emploi	18/10/2022	Annulée faute de participants
Patrimoines et biodiversité	19/10/2022	10 personnes
Agriculture et alimentation	19/10/2022	27 personnes

Lors de ces moments d'échanges conviviaux, un **diagnostic thématique à froid** (basé sur des statistiques socio-économiques et environnementales) a été présenté aux différentes forces vives du territoire. Sur base de ces constats, une **analyse Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces (AFOM)** a été réalisée afin d'affiner ce diagnostic et d'identifier les besoins et le potentiel de développement du territoire. Le résultat de cette analyse AFOM est disponible au point 1.2.

Sur base des AFOM réalisées lors des ateliers diagnostics, une liste d'enjeux fut établie. Au terme de cette première phase, **36 enjeux** ont été identifiés (Voir point 1.3).

La communication autour de ces ateliers a été menée de façon large vers le réseau des partenaires et le grand public par le biais de notre page Facebook et d'une newsletter (cfr rapport de communication de la procédure en annexe...)

## 4.2 PRIORISATION DES ENJEUX DU TERRITOIRE

Lors de l'**Assemblée Générale du 08 novembre 2022**, les participants ont priorisé ces derniers, pour obtenir **22 enjeux prioritaires**.

Cette priorisation s'est réalisée via un outil participatif créé par le GAL Culturalité, sous la forme d'un « jeu de cartes des enjeux ».



**Jeu de cartes des enjeux imaginés pour l'Assemblée Générale du 08 novembre 2022**

Après un bref rappel du diagnostic territorial, les membres de l'Assemblée Générale ont sélectionné individuellement 2 enjeux par thématique. Dans une seconde phase, une sélection de 3 enjeux prioritaires par thématique en sous-groupes fut opérée.



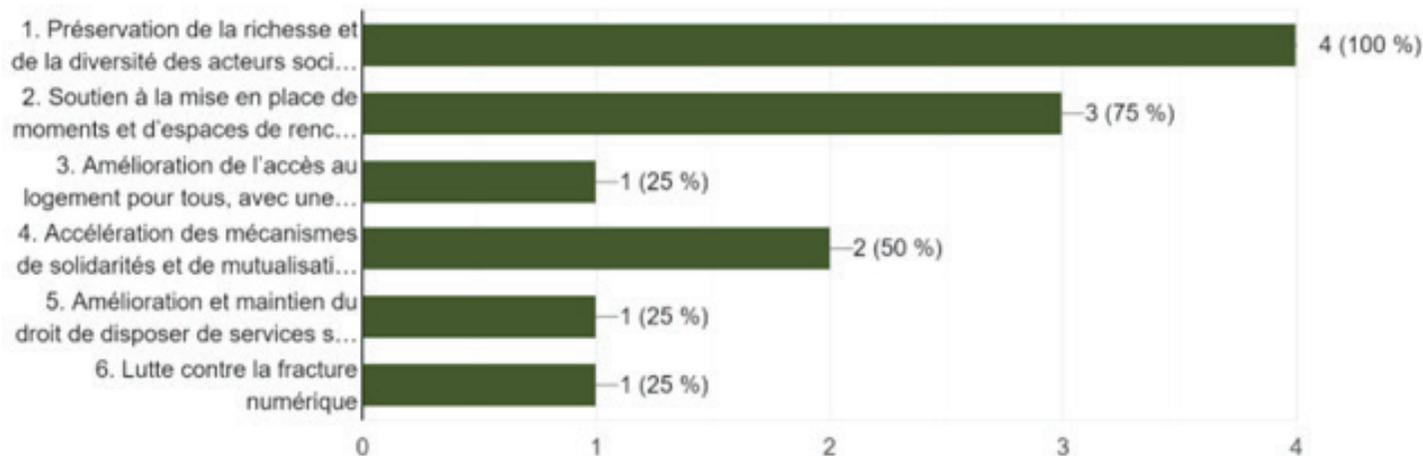


**Photos prises lors de l'Assemblée Générale du 08 novembre 2022**

Les résultats de chaque sous-groupe ont été encodés dans un formulaire en ligne, via un QR code et abouti les résultats suivants :

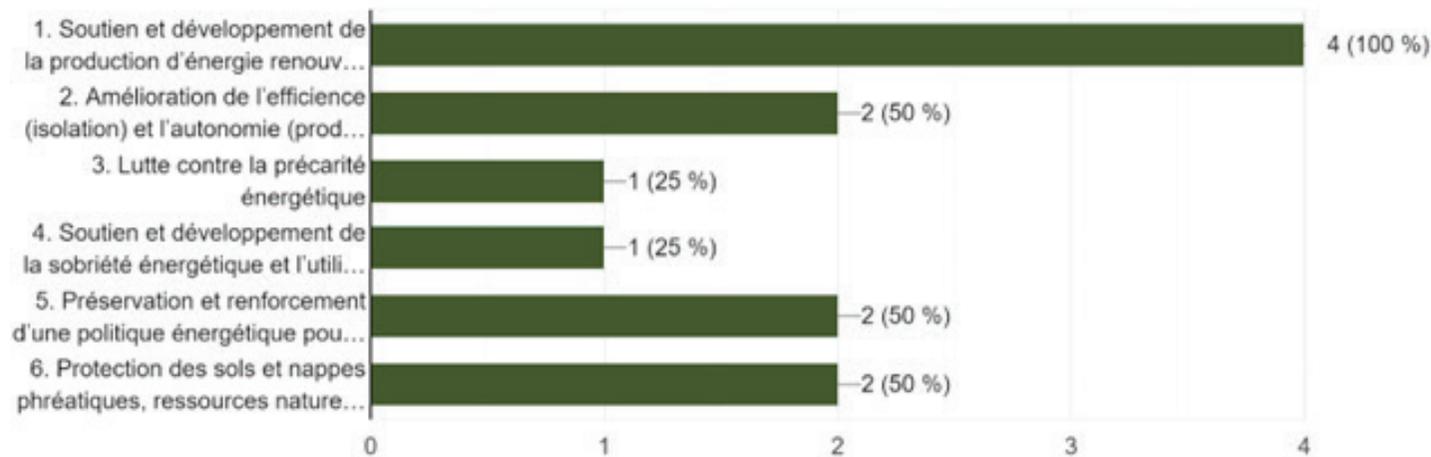
### Cohésion sociale et dynamiques socio-culturelles (Bleu clair)

4 réponses



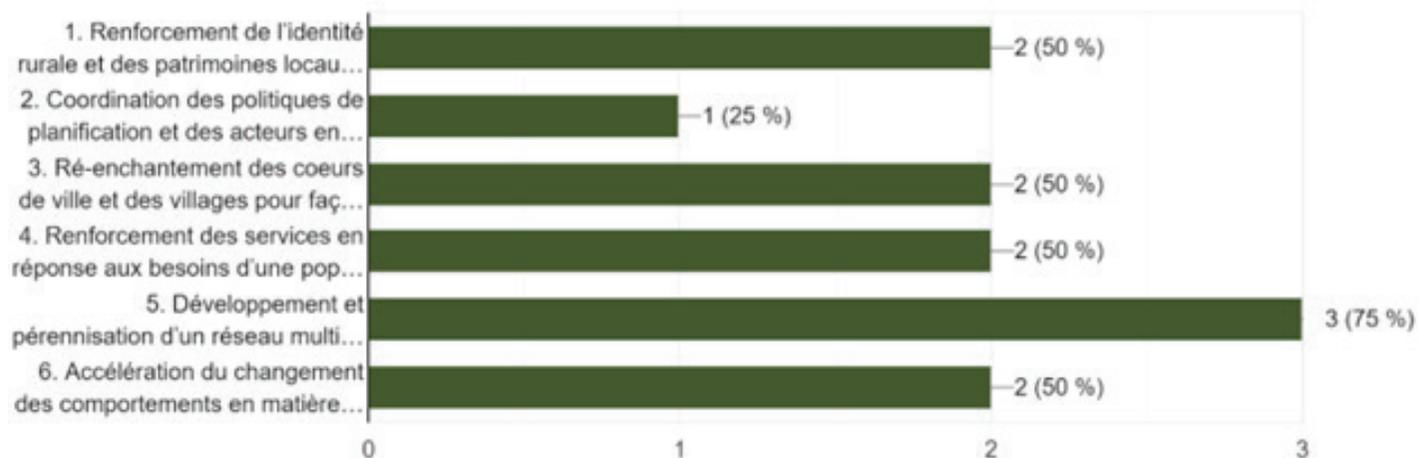
### Energie et Climat (Bleu foncé)

4 réponses



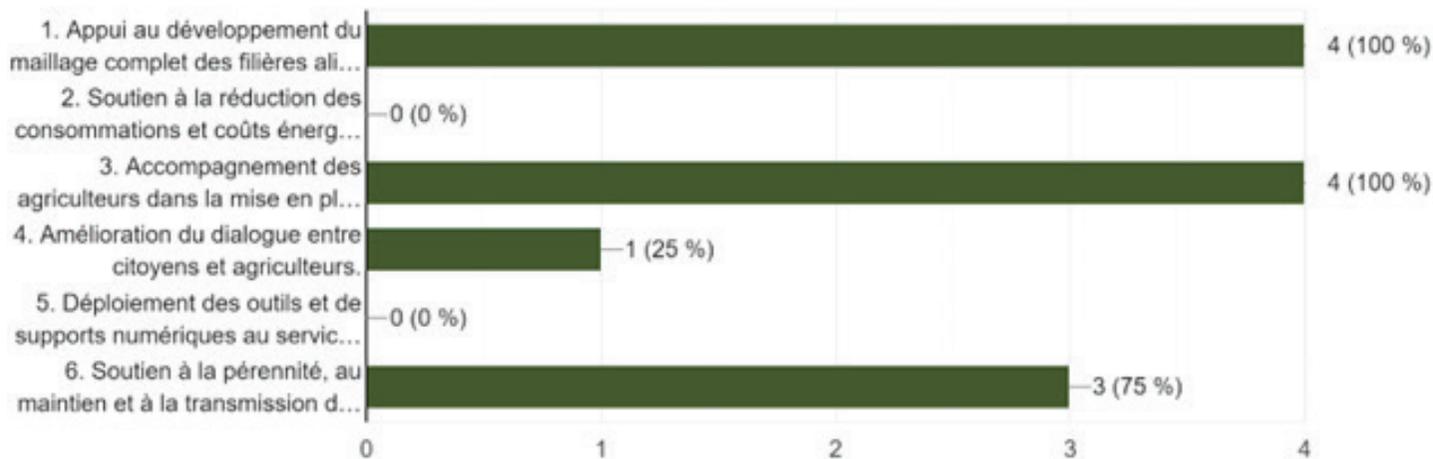
## Aménagement du territoire et Mobilité (Bordeau)

4 réponses



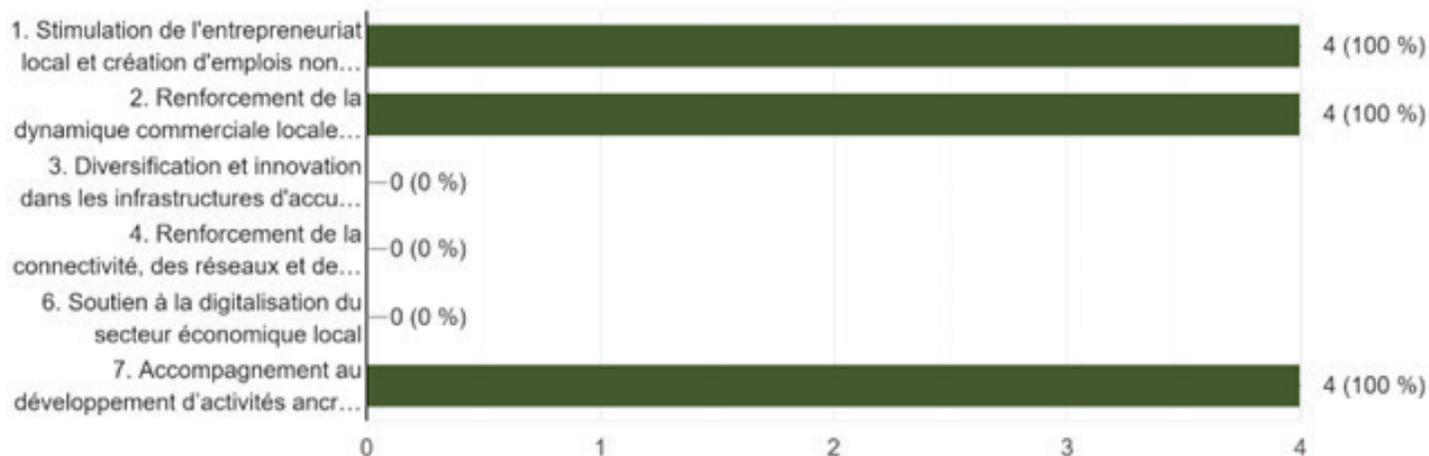
## Agriculture et alimentation (Orange)

4 réponses



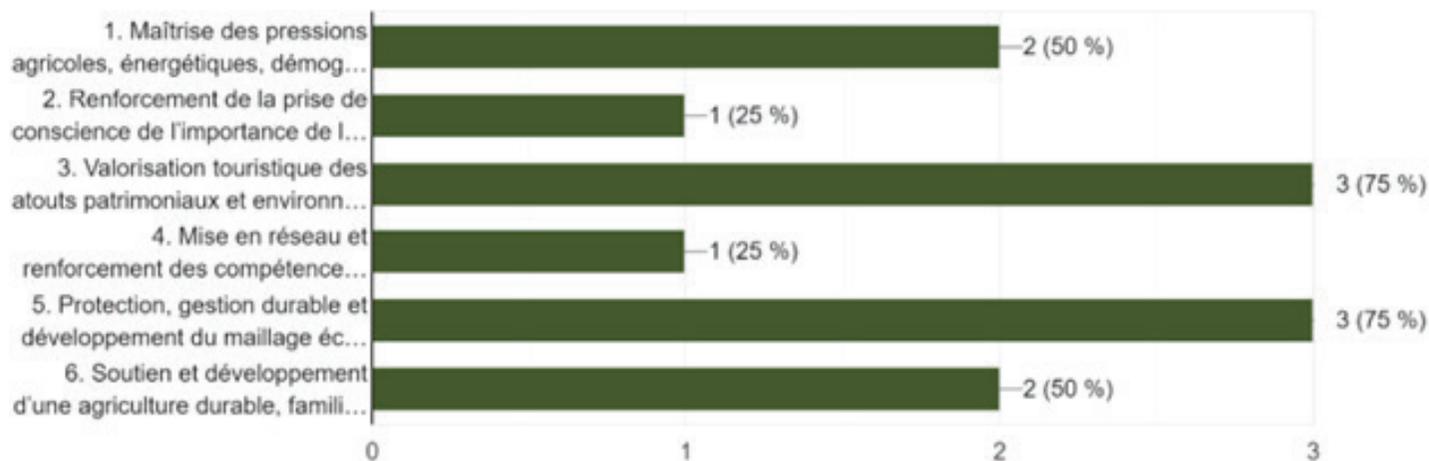
## Développement économique et emploi (Mauve)

4 réponses



## Patrimoines et biodiversité (Vert)

4 réponses



Résultats de l'encodage des enjeux prioritaires du territoire, par thématique, issus des différents sous-groupes

Cette priorisation a mené à la sélection de **22 enjeux prioritaires**, regroupés en **trois axes stratégiques** et présenté dans le tableau ci-après :

Enjeux prioritaires		Axes stratégiques
	Préservation de la richesse et de la diversité des acteurs sociaux et culturels du territoire et soutien au déploiement de synergies supra-communales et intersectorielles	Conforter et développer les dynamiques de solidarité
	Soutien à la mise en place de moments et d'espaces de rencontre ponctuels ou réguliers favorisant la cohésion sociale, la rencontre (intergénérationnelle, sociale, culturelle), la participation citoyenne et la convivialité	
	Accélération des mécanismes de solidarités et de mutualisation dans un contexte de crise (solidarités intergénérationnelles, citoyennes, économiques, mutualisation des moyens humains et financiers, etc.)	Renforcer la résilience climatique et économique ainsi que la souveraineté alimentaire du territoire
	Soutien et développement de la production d'énergie renouvelable sur le territoire pour viser l'indépendance énergétique, diversifier le mix énergétique local et/ou favoriser l'émergence de communautés d'énergie	
	Amélioration de l'efficacité (isolation) et l'autonomie (production) énergétique du bâti	Préserver et développer durablement les patrimoines et ressources territoriales
	Préservation et renforcement d'une politique énergétique pour l'Est du Brabant-Wallon, permettant une vision à long terme et indépendante des échéances électorales	
	Protection des sols et nappes phréatiques, ressources naturelles stratégiques essentielles	  Fonds européens pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales
	Maîtrise des pressions agricoles, énergétiques, démographiques et foncières pour préserver la qualité de vie, le patrimoine naturel, paysager et bâti	
	Valorisation touristique des atouts patrimoniaux et environnementaux du territoire	
	Protection, gestion durable et développement du maillage écologique et de la biodiversité	
	Soutien et développement d'une agriculture durable, familiale et favorable à la nature	
	Renforcement de l'identité rurale et des patrimoines locaux (paysager, agricole, naturel, patrimonial et bâti)	
	Ré-enchantement des cœurs de ville et des villages pour façonner un territoire de rencontre, solidaire, apaisé et accessible aux modes actifs	
	Renforcement des services en réponse aux besoins d'une population en pleine croissance	
	Développement et pérennisation d'un réseau multimodal (y compris les services) cohérent, hiérarchisé et innovant sur le territoire	
	Accélération du changement des comportements en matière de mobilité	
	Appui au développement du maillage complet des filières alimentaires dans le but de contribuer à la résilience et à la souveraineté alimentaire du territoire	
	Accompagnement des agriculteurs dans la mise en place de pratiques agricoles innovantes en faveur de l'environnement et du climat	
	Soutien à la pérennité, au maintien et à la transmission des fermes et du foncier agricole	
	Stimulation de l'entrepreneuriat local et création d'emplois non délocalisables dans la région	
	Renforcement de la dynamique commerciale locale et soutien à la relocalisation de commerces et services au sein des villages	
	Accompagnement au développement d'activités ancrées sur l'économie circulaire et sociale	

### 4.3 APPEL À PRÉ-PROJET

Dans le cadre de l'élaboration de cette candidature pour le territoire de l'Est Brabant wallon, une procédure dite d'**appel à pré-projets** fut mise en place, destinée à favoriser l'émergence de projets novateurs sur le territoire.

Pour rappel, il s'agit de solliciter les forces vives publiques, privées et citoyennes du territoire de l'Est du Brabant wallon afin qu'elles définissent, par le dépôt d'un pré-projet, les actions qui peuvent concrétiser la stratégie définie pour l'Est du Brabant wallon.

Cet appel à pré-projet a officiellement débuté le 22 novembre 2022, lors d'une **soirée de lancement**. Lors de cette dernière, plus de 75 personnes étaient présentes. Après une description de la procédure LEADER et des enjeux prioritaires, les personnes présentes ont participé à un **forum ouvert des idées**. Ce moment avait un triple objectif :

- Faire se rencontrer les personnes désireuses de s'impliquer dans la transformation de leur territoire ;
- Stimuler des groupes affinitaires prêts à travailler ensemble dans le territoire d'action du GAL ;
- Impulser une dynamique et favoriser l'émergence de pré-projets.



Photos prises lors de la soirée de lancement du 22 novembre 2022 – Forum ouvert des idées

Jusqu'au 22 janvier 2023, les acteurs locaux, publics et privés ont déposé de nombreux pré-projets inscrits dans une optique de développement local du territoire de l'Est du Brabant Wallon. Au total, **99 pré-projets** ont été déposés durant les 2 mois d'appels. Tous les formulaires présentant ceux-ci sont disponibles en annexe X du document.

Un **Vademecum** spécifiquement écrit pour l'occasion a permis de définir le cadre et le règlement de cet appel à pré-projet. Il est disponible via ce lien : [Lien VADEMECUM appel à pré-projets](#)

La communication autour de cet appel à pré-projet s'est faite de façon très large et la diffusion s'est déclinée via un plan de communication diversifié reprenant les canaux et médias suivants :

- Des post FACEBOOK – 2888 followers
- Des newsletters mensuelles – 2230 abonnés
- Des articles sur notre site web
- Des entretiens et reportages télévision CANAL ZOOM et TVCom
- Un article diffusé dans le Chouette Magazine, toute-boîte sur les communes de Beauvechain, Hélécinne, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Perwez, Ramillies
- Des articles diffusés dans les diverses revues communales du territoire

Un rapport complet des supports et visuels diffusés est disponible en annexe x

## 4.4 SÉLECTION DES PRÉ-PROJETS

Au vu du nombre de pré-projets reçus, l'étape de sélection des pré-projets s'est déroulée en deux parties comme l'autorisait la procédure précisée par le SPW. La première visant à **coter et commenter chaque critère de sélection** pour chaque pré-projet. La seconde s'est déroulée en Assemblée Générale le 16 février 2023, durant laquelle les membres ont **sélectionné les thématiques et les « packages » de pré-projet** retenus pour la future Stratégie de Développement Local du GAL Culturalité.

### 4.4.1 COMMISSION DE PRÉ-SÉLECTION OUVERTE À TOUS LES MEMBRES DE L'AG

Le **07 février 2023**, une **commission AG** s'est regroupée à Jodoigne pour réaliser une première sélection des pré-projets déposés. Lors de cet atelier, les membres présents ont côté et commenté chaque critère de sélection, pour chaque pré-projet pour obtenir à terme une cotation globale du pré-projet. Selon la cote obtenue (> 50%), le pré-projet fut retenu pour la seconde étape. Cette première sélection a permis de prioriser les pré-projets de la future stratégie, passant de 98 pré-projets à 52 pré-projets.



Photos prises lors de la commission « Assemblée Générale et Comité d'accompagnement » du 07 février 2023 – cotation des pré-projets pour la SDL 2023-2027

#### 4.4.2 SÉLECTION FINALE DES PRÉ-PROJETS

La sélection finale des pré-projets retenus pour la future candidature du GAL Culturalité s'est déroulée lors d'une **Assemblée Générale le 16 février 2023**. En amont de cette réunion, le GAL a réalisé le mindmap ci-dessous, présentant l'ensemble des pré-projets associés à un « package » plus large dans la majorité des cas et aux thématiques. Ce mindmap reprend ainsi les 52 pré-projets sélectionnés le 07 février 2023.

Après avoir passé en revue l'ensemble des « packages » et des pré-projets, la sélection finale des pré-projets s'est déroulée selon un vote par thématique et « par package ».

Compte tenu du budget disponible, il a été décidé par l'AG de sélectionner les 8 premiers « paquets » de pré-projets, soit 33 pré-projets et de garder en réserve les 3 suivants afin de prendre en compte autant que possible leurs objectifs prioritaires lors de l'élaboration des fiches-projets en ateliers.

Les résultats obtenus repris dans le tableau ci-après intégreront in fine la stratégie 2023-2027 du GAL Culturalité. Des recommandations globales pour les pré-projets sélectionnés à prendre en compte lors de l'élaboration des fiches-projets ont été émises par l'AG.

<u>vote thématique - 6 croix</u>		<u>vote paquet pp - 8 croix</u>	
	<u>Nbre votes</u>		<u>Nbre votes</u>
Agriculture & filières locales	23	Transport partagé & pratique du vélo	21
Biodiversité et patrimoine naturel	22	Focus citoyens	20
Energie	22	Plaines agricoles & biodiversité	19
Mobilité	21	Events annuels récurrents	19
Dynamiques culturelles rurales	20	Communication et réseau d'agriculteurs	16
Economie 2.0.	17	Accompagnement des producteurs	15
Cohésion sociale et solidarités	10	Economie de proximité et entrepreneuriat	10
Citoyenneté	10	Economie sociale et solidaire	10
Tourisme	4	Formation et sensibilisation *	9
		Events bi-tri annuels (à choisir)	9
		Accompagnement plus spécifique aînés*	8
		Sites : SGIB et Réserves naturelles	7
		Accès au logement	6
		Espace pédagogique et citoyens	6
		Circuits Pierre de Gobertange	5
		Zones humides et vallées	4
		Biométhanisation	3
	Projet repris via la subvention Nourrir autrement	Filières céréales	2

Résultats des votes de l'Assemblée Générale du 16 février 2023 – sélection des pré-projets retenus pour la SDL 2023-2027



Photos prises lors de l'Assemblée Générale du 16 février 2023 – sélection des pré-projets retenus pour la SDL 2023-2027



## 4.5 ATELIERS DE CO-CRÉATION DE FICHES-PROJETS

Suite à la sélection des pré-projets par l'Assemblée Générale du 16 février 2023, les acteurs locaux, supralocaux, publics et privés et surtout auteurs de pré-projets retenus ont été invités lors d'ateliers thématiques planifiés dans un objectif de co-création des futures fiches-projets de la Stratégie de Développement Local du GAL Culturalité. Ces fiches-projets thématiques formeront le futur plan d'actions de l'asbl.

Durant ces **différents ateliers**, près de **60 acteurs** se sont regroupés et ont pu échanger, apporter des précisions sur les pré-projets et co-construire des fiches-projet consistantes et transversales.

Thématique ciblée	Date	Nombre d'acteurs présents
Biodiversité et patrimoine naturel	06/03/2023	10 personnes
Energie et Climat	07/03/2023	8 personnes
Mobilité	07/03/2023	12 personnes
Economie 2.0	08/03/2023	7 personnes
Agriculture	09/03/2023	10 personnes
Cohésion sociale et dynamiques socio-culturelles	10/03/2023	11 personnes



Photos prises lors des ateliers de co-création des fiches-projets se déroulant du 06 mars 2023 au 10 mars 2023

## 4.6 VALIDATION DE LA CANDIDATURE 2023-2027

Ce mercredi 19 avril, l'Assemblée générale de l'asbl GAL Culturalité a validé à l'unanimité la candidature du territoire des communes de Beauvechain, Hélécine, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Perwez et Ramillies à la mesure Leader 2023-2027.

Lors d'une soirée, l'ensemble des membres ayant participé de façon très active à l'élaboration de cette stratégie ont été remercié et ont pu profiter d'un repas convivial.



# **PARTIE 5**

## **PLAN D'ACTIONN OPÉRATIONNEL**

Sur base des résultats du processus de participation, les pré-projets intégrant la stratégie ont donc été identifiées et regroupées dans les fiches-projets déclinées dans ce chapitre.

Ce plan d'actions, et chaque des fiche-projets débute par une analyse du **contexte global et spécifique au territoire**. La **description du projet** développe les grandes intentions de la fiche et préciser ensuite les **actions concrètes** avec **leurs objectifs spécifiques** et **leurs moyens de mises en œuvre** à mener de manière plus détaillée.

Le projet est ensuite comparé aux **objectifs stratégiques de la Stratégie de Développement Local**, traduits ensuite en objectifs opérationnels. Après avoir cité et explicité les synergies attendues, les critères de sélection du projet sont détaillés : pérennité, dimensions environnementale et économique, ses caractères innovant, transférable et transversal ainsi que les instruments de financements possibles. **Les indicateurs de réalisation et de résultat** du projet ainsi que **le calendrier d'actions** complète la fiche-projet.

Enfin, **un budget** et son échéancier sont joints à chaque projet avec une description succincte des dépenses envisagées pour assurer un développement efficient du projet.

Conçue et pensée comme un ensemble cohérent, la stratégie LEADER 2023-2027 se doit **d'optimiser au mieux l'aspect transversal** indispensable à la bonne complémentarité des projets et de la dynamique d'ensemble. C'est ainsi que des synergies et croisements d'objectifs seront inévitablement à mettre en place entre ces différentes fiches-projets, elles sont déjà parfois évoquées.

Conscient que parmi ces divers axes stratégiques, des initiatives plus ou moins abouties existent déjà occasionnellement, commune par commune, il doit être bien entendu que les objectifs du GAL doivent **s'atteler à fédérer ces initiatives**, leur donner la possibilité de s'élargir, d'être plus visibles, de se coordonner pour plus d'efficacité et de moyens à l'échelle du territoire des sept communes, avec des répercussions sur l'ensemble de la population locale.

Parce que certains partenariats sont déjà opérationnels et en fonction des ressources humaines et compétences disponibles, on remarquera que certains projets sont plus avancés que d'autres en termes de planification notamment. Il est bien entendu que les actions à mettre en œuvre dans ce plan avanceront simultanément et d'autant plus efficacement que des missions spécifiques seront créées au sein du GAL pour les mener à bien.

L'ensemble des actions précisées constitue l'opérationnalisation de la **Stratégie de Développement Local du GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne**.

Plan d'actions opérationnel				
Vision stratégique	Axes stratégiques	Vision thématique et projets	Objectifs opérationnels	Budget
Hesbaye brabançonne Territoire ambitieux et créatif, ancré dans l'action de proximité et la culture de la coopération	Conforter et développer les dynamiques de solidarité	<b>Terre de liens et de convivialité</b> <i>F'EST-ivals et lumières sur la ruralité</i>	Soutenir le développement d'une dynamique culturelle riche et ancrée sur le territoire Favoriser l'accès à la culture des habitant-es en organisant des événements à taille humaine, près de chez eux Favoriser la participation citoyenne active dans les projets culturels Renforcer la convivialité sur le territoire par la création de moments de rencontre et d'échange entre toute personne vivant, travaillant ou passant sur le territoire. Donner la possibilité aux personnes de se voir, d'échanger, de partager Mettre en valeur le patrimoine local (matériel, immatériel, culturel, naturel) du territoire Sensibiliser aux différentes thématiques qui concernent le territoire, et les projets du GAL : mobilité, biodiversité, énergie, cohésion sociale, agriculture, production alimentaire locale, économie, etc	306 760€
		<b>Terre d'énergie renouvelée</b> <i>S'assembler autour des consom'acteurs</i>	Mobiliser les citoyens pour réduire l'empreinte énergétique du territoire Développer et documenter les outils de financement disponibles pour des projets d'énergie renouvelable Rassembler et fédérer les acteurs du territoire autour d'une vision commune de sobriété énergétique	167 380€
	Renforcer la résilience climatique et économique ainsi que la souveraineté alimentaire du territoire	<b>Terre de biodiversité renforcée</b> <i>Champs et chants des possibles</i>	Préserver et renforcer le maillage écologique de notre région pour enrayer le déclin de la biodiversité et augmenter la résilience face aux dérèglements climatiques Impliquer tous les acteurs concernés, en favorisant une approche participative Sensibiliser les acteurs du territoire à l'importance de la biodiversité en milieu rural, et particulièrement à ses spécificités à l'échelle du territoire du GAL	248 180€
	Protéger et développer durablement les patrimoines et ressources territoriales	<b>Terre d'écomobilité</b> <i>Bougez autrement</i>	Développer et renforcer une offre en transport pour une mobilité partagée, solidaire et complémentaire au réseau structurant Soutenir et pérenniser les dynamiques de mobilité durable pour tous dans une optique d'autonomie du territoire Accompagner les initiatives et solutions de mobilité par une politique ambitieuse de communication	271 860€
		<b>Terre d'entrepreneuriat résilient</b> <i>Economie rurale de proximité, inspirante et novatrice</i>	Permettre la rencontre de l'offre et la demande et renforcer les liens sociaux Dynamiser l'emploi et l'innovation en Hesbaye Brabançonne Relocaliser l'alimentation en circuit court et permettre au plus grand nombre d'y avoir accès (collectivités, personnes précarisées, citoyens) Favoriser le partage de connaissances et la mutualisation des ressources Sensibiliser les acteurs du territoire à l'alimentation saine et aux pratiques de transformation alimentaire responsable	178 360€
		<b>Terre de coopération agricole</b> <i>Résilience climatique et autonomie alimentaire</i>	Soutenir et développer les filières alimentaires locales dans le but de contribuer à la résilience et à la souveraineté alimentaire du territoire Favoriser les échanges entre agriculteurs et citoyens en créant des outils didactiques et pédagogiques et en organisant des événements Stimuler les mécanismes de communication et de mutualisation entre producteurs pour solidifier leurs activités et accompagner le changement	255 460€
		<b>Terre rurale de réseaux</b> <i>Coordination du GAL Culturalité</i>	Coordonner de façon efficiente l'équipe du GAL, la gestion administrative et financière de la structure et des projets Communiquer et faire connaître les initiatives aux citoyens et au réseau local Activer et participer aux réseaux d'expertises externes tel que le Réseau Wallon de Développement rural et capitaliser l'expérience du GAL	357 000€

**PARTIE 6**  
**STRUCTURE DU PARTENARIAT & DESCRIPTION**  
**DES MÉCANISMES DE GESTION, DE SUIVI DE LA**  
**STRATÉGIE, D'ÉVALUATION**

## 6.1 MÉCANISMES DE GESTION ET DE SUIVI

Le GAL Culturalité va pouvoir compter sur l'expertise agrégée durant ses 20 dernières années afin d'assurer la mise en œuvre optimale de la stratégie 2023-2027 déclinée dans le présent dossier.

Tous les ingrédients nécessaires à une gestion administrative et financière et au suivi efficient des projets mis en œuvre seront rassemblés afin de faire évoluer cette stratégie et ses projets vers la rencontre des résultats attendus

### 6.1.1 UN RÉSEAU DE PARTENAIRES ENGAGÉS ET DES EXPERTS CHARGÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

Depuis sa création en 2002, l'asbl GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne s'est doté des compétences spécifiques afin d'assurer la mise en œuvre et le développement des nombreuses actions projetées. Au fil du temps et des projets, les compétences du GAL et de son **personnel se sont multipliées et diversifiées** au service des citoyens, des acteurs publics et privés des entités communales rassemblées au sein du GAL.

Comme auparavant, les instances et la coordination du GAL veilleront spécifiquement à ce que chaque fiche-projet puisse **bénéficier des savoirs, savoir-faire, capacités d'analyse, de planification d'exécution des tâches** afin de mener chaque étape des différentes actions mises en perspectives. Sur certains projets, des ressources internes déjà en place vont permettre d'actionner très rapidement la mise en place des actions. Quand cela sera nécessaire, des ressources et expertises externes seront recherchées en combinaison à une coordination interne au GAL.

Par ailleurs, renforcé par la procédure d'appels à projets, le **réseau partenarial** du GAL est plus vivace que jamais. Les ressources internes du GAL agissent de concert avec les nombreux partenaires publics – élus, agents des communes – et privés – associations, collectifs d'entreprises, d'agriculteurs, de citoyens. Ces partenaires locaux mobilisés au sein du GAL, notamment au sein de groupes d'accompagnement, assurent une identification réaliste des besoins du territoire, des attentes des bénéficiaires des actions et ils permettent également par leur regard une auto-évaluation en continu des actions menées.

### 6.1.2 UNE GESTION FINANCIÈRE RIGOUREUSE ET UNE PROSPECTIVE BUDGÉTAIRE EN CONTINU

Le GAL Culturalité a acquis une certaine expérience de gestion de fonds publics notamment par la coordination des mesures Leader.

Le GAL s'est doté depuis plus de 15 ans de **compétences internes spécifiques** par l'engagement et la consolidation d'un **poste d'assistante financière** qui assure la gestion des fonds octroyés au GAL Culturalité et, en première ligne, à la mesure Leader (hors financement Leader). Depuis sa création, le GAL a pu satisfaire aux exigences des justifications de subsides et à leur juste répartition que ce soit dans le cadre de

Leader, du contrat de gestion provincial, des partenariats avec les communes ou de tout autre subvention octroyée. Ce binôme dédié à la gestion administrative et financière – coordination & gestion financière - va être consolidé durant la période 2023-2027 afin d'assurer une gestion financière efficiente de la structure.

Au sein du mécanisme de financement Leader, la **quote-part locale de 10 %** prévue est prise en charge par les sept communes partenaires. Ce montant global est assuré par un budget annuel spécifique à chaque commune, défini au prorata de la population. Le montant total – 178 500 € – est ainsi accordé et liquidé sur min. 5 années budgétaires. Ce montant et les modalités d'octroi sont fixés par convention de partenariat établie entre le GAL et chaque commune. Ces versements qui interviennent suite à l'Assemblée générale annuelle, participent à soutenir la trésorerie de l'asbl GAL Culturalité.

L'atypicité du GAL Culturalité qui participe à amplifier sa capacité d'action, se situe au niveau du **soutien spécifique qui lui est accordé par sa Province, le Brabant wallon**. Au travers un contrat de gestion tri annuel – celui en cours couvre 2023-2025 – le Brabant wallon soutient les actions à vocation de stimulation économique, de renforcement de la biodiversité et de la politique mobilité, notamment. Ce soutien viendra dès 2023 seconder la stratégie 2023-2027 en écho aux différents pré-projets retenus.

A travers son mécanisme de gestion de ces financements, le Brabant wallon facilite grandement la gestion de la trésorerie du GAL en lui octroyant au 1er semestre de chaque année, une avance budget de 80% du budget annuel dédié.

En parallèle, une **ligne de crédit** de 70 000 € permet au GAL de faire face aux périodes plus complexes à gérer au niveau de la trésorerie et d'assumer en temps voulu le paiement des prestations et des fournisseurs.

En continu et dans un souci d'accorder davantage d'amplitude aux actions menées et de soutenir la mise en œuvre d'actions plus spécifiques, l'équipe du GAL est en **capacité d'aller solliciter des financements complémentaires** à Leader dans des domaines spécifiques. Que ce soit en postulant à divers appels à projet – exemples, ces dernières années : Relocalisation de l'alimentation durable, POLLEC, Tiers-lieux en milieu rural, Yes we plant, Smart Wallonia... – ou en mobilisant des financements issus du secteur privé par la mise en place de campagnes de crowdfunding, la recherche de mécénat, l'appel aux Fondations comme les appels de la Fondation Roi Baudouin...

### **6.1.3 UN SUIVI EN CONTINU DES ACTIONS MENÉES, UNE DYNAMIQUE PARTICIPATIVE RENFORCÉE ET UNE AUTO-ÉVALUATION INTUITIVE ET STRUCTURÉE PERMANENTES**

Le GAL Culturalité a pris l'habitude d'organiser des moments de communication et d'échange avec ses partenaires internes et externes au territoire.

Durant la période 2023-2027, ces interactions s'amplifieront et l'équipe fera preuve de créativité afin d'établir des liens constructifs et innovants avec ses partenaires et les citoyens de la région.

Divers outils de planification, de reporting, d'évaluation et de communication seront mis en œuvre à plusieurs niveaux :

Relations Coordination – chargés.ées de projet	Relations GAL – partenaires locaux et les communes	Relations GAL - administrations et pou- voirs subsidiants	Relations GAL – citoyens de la région
<p><b>Min. une réunion d'équipe mensuelle</b> Une fois par mois Obj: organisation des actions communes et collectives, partage d'expériences entre chargés de projet, établissement de synergies entre projets...</p>	<p><b>Les instances officielles de l'asbl :</b> - Le Conseil d'administration composé de 12 administrateurs + 1 observateur + la coordination, déléguée à la gestion journalière se réunit min. 3 fois/an Obj : assurer le suivi de la gestion journalière et notamment toutes les questions liées à la gestion du personnel - l'Assemblée générale composée de 36 membres effectifs (dont 22 issus du secteur privé) + 4 membres adhérents en plus que le CA se réunit au min. 1 fois/an Obj : Approuver le rapport et comptes annuels et les modifications statutaires</p>	<p><b>Comité de projet LEADER</b> Tous les 6 mois Obj : Rendre compte de l'état d'avancement des projets et des perspectives envisagées aux administrations du SPW</p>	<p><b>Site web</b> <a href="http://www.culturalite.be">www.culturalite.be</a> Avec 154 549 utilisateurs connectés en mars 2023, Obj : constituer la vitrine web de ce qu'est le GAL et des projets menés. Plateforme d'information importante vers la population. Veille à l'actualisation permanente.</p>
<p><b>Des réunions spécifiques et/ou informelles à chaque action</b> Autant que nécessaire Obj : assurer le suivi de la mise en place de chaque action par une disponibilité de la coordination quand c'est nécessaire</p>	<p>Relations</p>	<p><b>Task force économie BW</b> &amp; reporting annuel vers le Brabant wallon Tous les ans min. Obj : établir des synergies partenariales constructives et complémentaires avec la stratégie provinciale BW 2030 en respect absolu de la dynamique Bottom up.</p>	<p><b>Page Facebook</b> Environ 250 posts/an 2 888 followers en mars 2023 Obj : communiquer sur les actualités, les pratiques pertinentes, les appels à participer... Selon les projets, des pages Instagram peuvent être activées.</p>
<p><b>Une réunion semestrielle plus formelle en binôme</b> (coordination/chargé de projet) Tous les 6 mois. Obj : se mettre d'accord sur un tableau bimensuel des tâches à réaliser par actions et planification des budgets nécessaires. Cette réunion est particulièrement importante également pour assurer au niveau de la coordination une vision globale et plus précise des démarches à mener par les chargés de projet...</p>	<p><b>Des groupes d'accompagnement thématiques</b> rassemblant notamment les partenaires auteurs des pré-projets. Au min. une fois par an. Obj : suivi et évaluation des actions menées par axes thématiques</p>		<p><b>Newsletter</b> Diffusée tous les 2 mois min. 2 230 abonnés Obj : informer sur l'actualité du GAL et les résultats des projets, interpeller et solliciter la participation des citoyens...</p>

<p><b>Des réunions fonctionnement interne 360</b> Tous les ans ou 2 ans. Obj : faire le point sur le fonctionnement interne, les modes de fonctionnement de chaque chargé.e de projet, les relations avec la coordination...</p>	<p><b>Rencontre Inter-collèges</b> communaux des 7 communes Tous les 2 ans Obj : tables-rondes thématiques entre élus locaux dédiées à l'échange de bonnes pratiques et/ou à l'élaboration de projets supracommunaux.</p>		<p><b>Actions participatives</b> ciblant la population. Selon les opportunités Obj : placer le citoyen au cœur du processus de développement rural, stimuler des prises de conscience diverses, l'envie d'implication et d'entrepreneuriat des citoyens : concours, séances d'informations et d'échanges, mobilisation des créativité locales...</p>
	<p><b>Groupe de concertation des élus Est BW</b> 2 à 3 fois/an Obj : rencontre entre Bourgmestres des communes partenaires selon un ordre du jour variable qui concerne en tout ou partie les actions menées par le GAL Culturalité.</p>		
	<p>Mise au vert des partenaires du GAL Tous les 2 ans Obj : faire converger et rassembler les partenaires publics et privés autour d'une séance d'auto-évaluation du fonctionnement du GAL et des projets menés</p>		

## 6.2 SYSTÈME DE COMPTABILITÉ

La tenue de notre comptabilité est réalisée par Sophie Gilsoul (Chargée de la comptabilité et l'administration au sein du GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne asbl), à travers un système de contrôle interne mis en place au sein de l'ASBL, qui reprend le flux des documents, leur approbation, la comptabilisation (via l'encodage régulier de toutes les pièces comptables de l'asbl (Factures, déclarations de créance, rémunérations, financiers, etc.) dans le logiciel POPSY (Allegro Windows) ainsi que la mise en paiement.

Notre asbl tient une comptabilité en partie double ainsi qu'un encodage analytique double (analytique par projet + analytique par subventionnement).

Ce travail de gestion et d'encodage est vérifié et complété avec la collaboration de la fiduciaire Bacofisc et plus particulièrement de Mme Loly (Expert-comptable et Fiscal certifié)

Et ce à travers différentes prestations pour notre asbl : Aide à la tenue de la comptabilité, audit, établissement du bilan, dépôt des comptes annuels BNB, déclaration fiscale personne morale, etc.

L'ASBL n'étant pas qualifiée sur le plan du Code des Sociétés et Associations de grande ASBL, elle n'est pas soumise à l'obligation de confier à un commissaire la vérification de la situation financière et des comptes annuels. Elle peut le faire sur base volontaire, ce qui n'est pas notre cas.

Si pendant deux exercices successifs, deux des trois critères de taille sont dépassés, l'ASBL sera alors qualifiée de grande ASBL à partir du troisième exercice et sera par voie de conséquence soumise à l'obligation de désigner un commissaire.

Par contre, annuellement, nous avons une réunion de présentation de notre comptabilité où sont présents notre comptable, notre présidente, notre trésorier, notre coordinatrice et notre chargée de la comptabilité et l'administration.

Les comptes annuels sont ensuite soumis à approbation de notre Assemblée générale comme le prévoit les statuts.

## 6.3 SYNERGIES ENTRE PROJET

Comme évoqué au cours du chapitre consacré à la présentation de la stratégie, les 7 projets présentés (dont la coordination) sont projetés dans une perspective de complémentarité. L'ensemble forme une stratégie qui est cohérente et porte l'ambition de rencontrer les 3 axes stratégiques ciblés, à savoir :

- Conforter et développer les dynamiques de solidarité
- Renforcer la résilience climatique et économique ainsi que la souveraineté alimentaire du territoire
- Préserver et développer les patrimoines et ressources territoriales

Ainsi des connexions étroites seront établies entre les diverses et nombreuses actions proposées.

Citons comme exemples, non exhaustifs :

- Les actions 'Champs et chants des possibles' qui visent à renforcer le maillage écologique au sein des plateaux agricoles s'appuieront sur des mesures agricoles et le système d'éco-régime de la PAC 23-27 qui cherchent également à rencontrer les défis rencontrés par les pratiques agricoles afin de faire face au changement climatique, aux périodes de sécheresse et au contexte d'érosion des sols. Le projet de coopération agricole vise ces objectifs spécifiques et des complémentarités seront recherchées.
- Dans une recherche continue de valoriser le commerce de proximité et les entreprises et producteurs locaux, le projet dédié à l'économie locale résiliente développera l'application Ride & Buy tout en stimulant les pratiques de mobilité active. En ce sens, cette action constituera une plus-value indéniable pour rencontrer les objectifs de la fiche-projet 'On bouge autrement en Hesbaye brabançonne'.
- Les projets de convivialité et de cohésion sociale que sont Scène de Villages et la parade lumineuse seront spécifiquement ancrés dans les enjeux de la ruralité ; Ils se connecteront ainsi aux enjeux agricoles en proposant des marchés de produits locaux, en installant leurs escales de façon récurrente au sein de fermes du territoire, en proposant des conférences sensibilisantes sur ces enjeux agricoles... Ces événements seront également autant d'occasion de promouvoir le patrimoine naturel et biodiversité du territoire ou encore les pratiques vertueuses en matière de mobilité active...
- Afin de rencontrer les ambitions de la politique énergétique et de s'adapter au changement climatique, la fiche-projet 'le territoire s'assemble autour des consommateurs d'énergie' ciblera plus spécifiquement l'accompagnement des citoyens dans la recherche et la mise en place d'actions innovantes. Le panel doit être diversifié compte tenu des enjeux à rencontrer et le potentiel de l'autopartage et du transport à la demande sera exploré en continuité, complémentarité par la fiche-projet 'Bougez autrement'.

- Le projet de cuisine sociale et solidaire décliné dans la fiche-projet Economie résiliente trouvera écho indéniablement dans les actions destinées à stimuler et accompagner la création de collectifs d'agriculteurs, maraîchers, producteurs qui, cherchant à diversifier leurs canaux de transformation et commercialisation, devraient pouvoir trouver des solutions concrètes dans ce projet à créer d'écosystème de transformation pour une alimentation durable et le projet de supérette ambulante.
- ...

C'est dans cette complémentarité des actions que la SDL déclinée trouvera tout son sens par des mutualisation d'énergies et de moyens, des définitions d'objectifs pluriels qui convergent tous vers une vision fédératrice pour un Territoire vivant, ambitieux et créatif ancré dans l'action de proximité et la culture de la coopération.

## 6.4 PISTES DE COOPÉRATION

Des collaborations multiples sont d'ores et déjà envisagées et pourront, le cas échéant et si les opportunités budgétaires le permettent, croître jusqu'à la définition de projets de coopération spécifiques :

- Avec les **GAL Jesuishesbignon.be et Meuse@Campagnes**, des collaborations se tisseront d'emblée autour du **renforcement du maillage écologique**. Avec comme dénominateur commun, la région agro-géographique de HESBAYE, ces territoires font face à des défis similaires que ce soit au niveau du renforcement du maillage vert, de la nécessaire préservation d'espèces indigènes spécifiques aux plaines agricoles, le Bruant proyer notamment, ou encore en matière de lutte contre les phénomènes d'érosion des sols et d'inondations. Des pré-projets proches en termes d'objectifs ont été sélectionnés sur ces divers territoires eu égard à ces enjeux communs. Les collaborations pourront d'emblée se situer au niveau tant de l'élaboration de la méthodologie d'actions, le recensement des bonnes pratiques et aides spécifiques, les méthodologies d'inventaires ornithologiques, les collaborations entre comités de suivi des projets...
- Avec le **GAL Jesuishesbignon.be** avec qui le projet Smart ruralité a pris place durant les périodes 2020-2022 et en période post pandémie Covid. Plusieurs actions ont été menées, testées et diffusées notamment autour de la plateforme monboncoin.be. Compte tenu des bassins de vie économiques relativement proches, des axes d'intervention dédiés à l'économie locale présentes dans les stratégies de ces deux GAL devraient pouvoir déboucher sur des collaborations méthodologiques effectives et porteuses de valeur ajoutée pour les deux territoires : Structuration de répertoires économiques, stimulation des commerçants et artisans de proximité, animation des réseaux d'indépendants et acteurs de l'économie...
- Avec les **GAL Meuse@campagnes** et Burdinale Mehaigne, des collaborations actives dans le domaine de l'analyse des potentiels, de l'information, de l'identification des leviers, de l'élaboration méthodologiques de mise en place des **Communautés d'énergie**.

- Avec le **GAL Coeur de Condroz**, des partenariats méthodologiques et de communication pourraient s'établir notamment en ce qui concerne l'**autopartage**, ses opportunités à identifier et le travail de sensibilisation qui doit accompagner le développement des projets dans ce domaine.
- Les collaborations pourraient également se situer sur le développement des filières **céréales** qui prennent place sur nos territoires respectifs et concerner, par exemple, l'échange de bonnes pratiques et du renforcement des réseaux partenariaux sur ces filières spécifiques.
- Sur les dimensions économiques et plus spécifiquement en matière d'accompagnement des porteurs de projet et de l'entrepreneuriat local, les **GAL Pays de Gaume, Condruses, Coeur de Condroz et Plaines de l'Escaut** resteront territoires pilotes dans la concrétisation de missions spécifiques en cours d'identification avec Wallonie Entreprendre.

